

Des syndicalistes américains au secours du militant agricole José Bové

MILITANT de la Confédération paysanne, emprisonné après la destruction partielle d'un McDonald's en construction, José Bové a refusé de payer la caution de 105 000 francs exigée pour sa mise en liberté. Mais une cinquantaine de personnalités du monde agricole américain sont en train de recueillir la somme afin que M. Bové puisse être libéré. Le texte de solidarité diffusé aux Etats-Unis affirme « soutenir le droit des peuples à se nourrir comme ils le choisissent ». Par ailleurs, la fusion entre Carrefour et Promodès suscite des inquiétudes : les producteurs redoutent d'être à la merci d'une supercentrale d'achats et le nouveau géant de la distribution sera souvent en situation dominante.

Lire page 28 et nos autres informations pages 15 et 11

La droite en quête d'identité

● Au-delà des querelles de pouvoir, l'opposition est à la recherche d'un projet ● M. Sarkozy et M. Bayrou s'engagent dans un examen critique de leurs positions ● Du PACS à l'immigration, sur l'Etat ou sur l'Europe, RPR et UDF craignent de ressembler à « la France d'hier »

LES DÉBATS de la rentrée mettent en lumière les divisions qui traversent l'opposition sur plusieurs sujets : les questions de société, comme le PACS ou l'immigration, ou la place de l'Etat face aux effets de la mondialisation. Le discours dominant de la droite contre le pacte civil de solidarité (PACS) ou au sujet de l'immigration clandestine est mis en cause tandis que le libéralisme économique ne fait pas l'unanimité. La construction européenne est, elle aussi, discutée, mais ce débat-là est provisoirement passé au second plan après l'échec de la droite aux élections européennes du 13 juin.

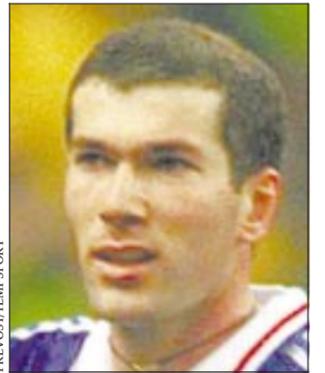
Les dirigeants de l'opposition s'inquiètent du peu d'intérêt qu'éprouvent les jeunes pour l'action et le débat politique. Dans un entretien au Monde, Franck Giovannucci, responsable des jeunes RPR, déplore que son parti ait « trop souvent parlé à une France qui n'existe plus, ou à une France qui est à la marge et qui ne fait plus



la décision ». Il souligne, notamment, le décalage que ressent sa génération avec le discours de l'opposition sur l'immigration.

Les enquêtes d'opinion montrent que la droite a perdu le crédit qui était le sien dans ses domaines de compétence traditionnels : assurer le bon fonctionnement de l'économie, accroître le rôle de la France dans le monde, assurer le bon fonctionnement des institutions, lutter contre l'insécurité et la violence. Depuis l'installation de Lionel Jospin à l'hôtel Matignon, en juin 1997, la gauche a non seulement consolidé ses points forts, mais de plus concurrence la droite dans ses domaines de prédilection. A cela s'ajoute la confusion qui règne dans l'électorat de droite quant aux valeurs et attachements idéologiques qui sont traditionnellement les siens : morale, rôle du marché, nation.

Lire page 6 et notre éditorial page 14



PREVOST/TEMPSPOR

FOOTBALL A Kiev, avec Zidane

L'équipe de France de football dispute, samedi 4 septembre, à Kiev, un match capital face à l'Ukraine, en tête de son groupe de qualification pour le championnat d'Europe 2000. Une défaite hypothéquerait sérieusement les chances des Bleus de participer à la phase finale, en Belgique et aux Pays-Bas. Mais le retour de leur meneur de jeu, Zinedine Zidane (photo), rétabli d'une blessure au genou droit, autorise tous les espoirs. p. 20

Les coupe-faim sont interdits

TOUS les médicaments « coupe-faim », également appelés anorexigènes, sont interdits à la vente. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé a annoncé, jeudi 2 septembre, la suspension totale de leur mise sur le marché. Ces produits de la famille des amphétamines étaient notamment utilisés contre l'obésité. Leurs dangers ont fait l'objet de multiples alertes depuis plusieurs années. Il leur est reproché de créer une dépendance à long terme et certains d'entre eux étaient aussi accusés de favoriser l'apparition de maladies cardio-vasculaires. La France, par cette décision, anticipe sur une interdiction générale dans l'Union européenne, que Bruxelles devrait prononcer d'ici trois mois.

Lire page 8

A Chappaqua, 500 m², onze pièces et une piscine pour M. et M^{me} Clinton

WASHINGTON de notre correspondant

Hillary et Bill Clinton sont d'heureux nouveaux propriétaires. Ils ont acheté, jeudi 2 septembre, une maison de onze pièces à Chappaqua, dans l'Etat de New York. Après plusieurs jours de visites entrecoupées de réceptions destinées à ramasser des fonds pour la prochaine campagne électorale des démocrates - une certaine Hillary Rodham Clinton est candidate potentielle au siège de sénatrice de New York -, le couple présidentiel a fait son choix. Peinte en blanc, de style géorgien avec un péristyle à colonnes sur un terrain de 4 000 m² de cette bourgade chic et très républicaine, cette maison de 500 m², dotée d'une piscine et proche d'un terrain de golf, était proposée à 1 695 000 dollars. Le président n'a pas chipoté et la paiera 1,7 million de dollars (10,4 millions de francs, 1,59 million d'euros). Les services secrets s'étaient auparavant assurés qu'elle était défendable contre tous les dangers qui peuvent menacer un ancien président.

La première question que les mauvais esprits se sont posée était de savoir comment les Clinton pouvaient se permettre un tel

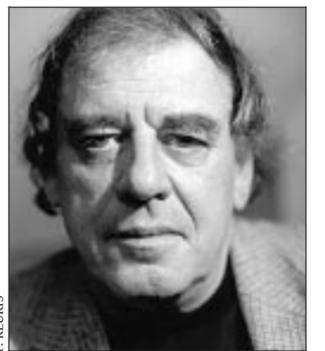
achat alors que leurs dettes se montent à plus de 5 millions de dollars, frais d'avocats et dommages-intérêts confondus ? La réponse est simple : quand on est puissant, on a des amis. Terry McAuliffe a accepté de prêter 1,35 million de dollars à son partenaire de golf Bill et celui-ci a contracté un emprunt à un taux intéressant. Au lieu du versement mensuel de 9 742,68 dollars prévu par l'agence immobilière, les Clinton en verseront 8 550 : c'est jugé raisonnable pour un couple qui devrait gagner, par an, 151 800 dollars (retraite présidentielle) plus 136 000 dollars (émoluments de sénatrice, si Hillary est élue). En outre, le président pourra monnayer sa popularité avec un emploi honorifique bien rémunéré ou en entrant sur le circuit, grassement payé, des conférences, dont ses prédécesseurs ont amplement profité.

Ce sera la première fois depuis longtemps que les Clinton habiteront chez eux - après douze années passées comme gouverneur de l'Arkansas et huit à la Maison Blanche. En même temps, Bill Clinton se prépare à sa future situation de retraité. « Je cherche mon nouveau rôle », a-t-il déclaré à un voisin. « Je peux travailler pour pas cher, j'ai une bonne re-

traite », a-t-il dit aux gardiens d'un parc historique qui lui demandaient un coup de main. Il doit se faire à l'idée de ne plus être que le « First Husband », le prince consort d'une sénatrice, si les électeurs de l'Etat de New York en décident ainsi. Parmi ces derniers, certains préfèrent déjà serrer la main d'Hillary plutôt que celle de Bill...

Une personne que ces changements laissent de glace est un certain docteur Bernard Lewinsky, oncologue à Los Angeles. Le père de Monica a reçu deux missives du fonds chargé de collecter de l'argent pour les frais de justice de l'homme qui a eu des rencontres amoureuses avec sa fille à la Maison Blanche. Déjà obligé de contribuer aux honoraires d'avocat de sa famille, le docteur Lewinsky a renvoyé la lettre avec cette inscription vengeresse : « Vous devez être débiles pour m'envoyer une telle lettre. » Désolé, c'était une erreur, s'est excusé le fonds. Monica, pour sa part, suit une nouvelle cure d'amaigrissement tout en dessinant des sacs à main. Elle compte s'installer à New York. A 45 minutes de train de Chappaqua.

Patrice de Beer



F. KEURIS

LITTÉRATURE Un écrivain en colère

Michel Braudeau a rencontré pour Le Monde l'écrivain Jeroen Brouwers, figure terrible des lettres hollandaises, hanté par les camps japonais où sa famille fut décimée. Pour se souvenir, il écrit, et boit, pour oublier. p. 12

Les combats d'un francophone



LUCIEN BOUCHARD

À L'OCCASION du 8^e sommet de la francophonie de Moncton, au Canada, le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, déclare au Monde que la place du français est un « combat de tous les jours » et que le seul avenir pour sa province est l'indépendance.

Lire page 2

LA REMISE D'UN CHEF-D'ŒUVRE DOIT TOUJOURS SE FAIRE DANS LES RÈGLES DE L'ART.



Rolex Datejust. Chronomètre en acier et or 18 ct.

WEMPE

Horloger & Joaillier depuis 1878

Wempe Joaillier • 16, rue Royale • 75008 Paris • Tél. 01 42 60 21 77
New York Londres Vienne Berlin Hambourg

Dans les Balkans, l'avenir d'une illusion

« SÉPARER les vivants ou compter les morts. » Ce dilemme avait été évoqué par les observateurs et les responsables politiques les plus cyniques - ou les plus réalistes - au moment de la guerre en Bosnie. Il signifiait l'impossibilité pour la communauté internationale de faire vivre ensemble des peuples, réunis naguère dans la Yougoslavie, après la guerre qui déchirait le pays. Il signifiait aussi l'échec d'une certaine idée de l'Europe. Cette Europe devait accepter ce qu'elle refusait depuis qu'elle s'efforçait de s'unir, les exodes, les transferts de population, les exils, qu'elle avait connus encore à la fin de la deuxième guerre mondiale.

Et la voici de nouveau confrontée à ce même choix tragique au Kosovo, avec cette circonstance aggravante qu'ici les Occidentaux ont fait la guerre au régime de Belgrade pour s'opposer justement à la politique d'épuration ethnique et pour imposer un Kosovo multi-ethnique où la majorité, quelle qu'elle soit, n'opprimerait pas les minorités.

Si, pour éviter les règlements de comptes, l'administration internationale du Kosovo et la KFOR n'ont plus qu'une solution - orga-

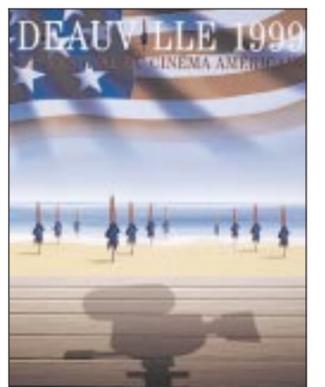
niser l'exode vers la Serbie des quelque 30 000 Serbes restant dans la province ou les regroupant dans des zones ethniquement « pures », qu'on les appelle « cantons » ou autrement -, ce sera un échec politique majeur de l'Europe, de l'OTAN et de la communauté internationale dans son ensemble.

Cet échec donnerait raison à ceux qui, sans être des adversaires inconditionnels de l'OTAN et de la coopération transatlantique, ont soutenu que les frappes contre la Yougoslavie non seulement ne résoudre pas le problème du Kosovo mais le compliqueraient encore. Sans diminuer en rien la responsabilité première de la Serbie dans la tragédie, il jetterait un doute sur les buts de guerre des alliés.

Au moins, en Bosnie, les accords de Dayton ont-ils sauvé les apparences. Trois entités ont été créées, dont deux ont constitué une Fédération (les Croates et les Musulmans), mais l'unité de la République de Bosnie-Herzégovine a été formellement sauvegardée.

Daniel Vernet

Lire la suite page 14



CINEMA

Les 25 ans de Deauville

La 25^e édition du Festival du film américain de Deauville s'ouvre vendredi 3 septembre. Longtemps accusée d'être la tête de pont des grands studios hollywoodiens, la manifestation trouve aujourd'hui un second souffle en accordant une plus grande place aux films indépendants. p. 23

International	2	Tableau de bord	17
France	6	Aujourd'hui	20
Société	8	Météorologie-Jeux	22
Carnet	10	Culture	23
Régions	11	Guide culturel	25
Horizons	12	Kiosque	26
Entreprises	15	Abonnements	26
Communication	17	Radio-Télévision	27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grands-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 904 - 7,50 F



INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1999

SOMMET Le 8^e sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des 52 pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie devait s'ouvrir, vendredi 3 septembre, à

Moncton, au Nouveau-Brunswick (est du Canada). La France et le Québec devraient être les plus présents sur la question de la diversité culturelle, un problème sur lequel Paris aimerait

créer « *un rapport de forces* ». ● **JACQUES CHIRAC**, en route pour Moncton, a fait une escale à Québec, où il a rencontré le premier ministre Lucien Bouchard. Il a réaffirmé l'at-

tachement de la France au Québec, devant une presse locale qui avait cru déceler dans ses propos de la veuille, à Ottawa, une prise de distance. ● **LU-CIEN BOUCHARD** estime, dans un en-

retien au *Monde*, que la francophonie doit se donner les moyens d'« *enrayer les reculs de la démocratie* » dans certains pays membres, notamment en Afrique.

Paris cherche le soutien des francophones à l'exception culturelle

La plupart des chefs d'Etat ou de gouvernement des 52 pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie sont réunis du 3 au 5 septembre au Canada. L'attitude à adopter face à ceux qui ne respectent pas les règles essentielles de la démocratie sera à l'ordre du jour

MONCTON

de notre envoyée spéciale

La petite ville de Moncton, au Nouveau-Brunswick, s'est fait une beauté pour recevoir, du 3 au 5 septembre, les chefs d'Etat ou de gouvernement d'une cinquantaine de pays qui viennent participer au 8^e sommet de la francophonie. Nul doute que la chaleur de l'accueil que la communauté acadienne réserve à cette manifestation, comme le thème officiellement retenu pour ce sommet, à savoir la jeunesse, donneront lieu à quelques moments d'attendrissement et à moult déclarations bien intentionnées.

Mais, au-delà de cet aspect bon enfant, la réunion de Moncton sera une nouvelle fois l'occasion de s'interroger sur la vraie nature de ce groupement de pays - qui n'ont même plus tous en commun, aujourd'hui, l'usage courant du français - et sur sa vocation. Un début de réponse avait été tenté il y a deux ans, à Hanoï, lors du précédent sommet. Il faudra faire le bilan des ambitions alors proclamées.

La principale avait été de « *renforcer la dimension politique de la francophonie* » en dotant cet ensemble non homogène d'un secrétaire général, afin de lui donner plus de « *visibilité* » et de lui per-

mettre de s'affirmer sur la scène internationale. M. Boutros-Ghali, dont la nomination à ce poste avait au départ suscité quelque irritation parmi les Africains, a-t-il, dans ce rôle, fait ses preuves ?

Un autre objectif de Hanoï était d'accélérer la réforme des agences chargées de mettre en œuvre la coopération dans l'espace francophone pour les rendre plus efficaces. Cela signifiait en clair, en particulier pour le gouvernement de Lionel Jospin, mettre de l'ordre dans des institutions que la France finance aux trois quarts et que l'on soupçonnait d'être un fromage pour quelques-uns plutôt qu'un outil de coopération performant.

ÉVALUATION ET TRANSPARENCE

Ce mouvement d'assainissement (gestion plus rigoureuse des dépenses de fonctionnement, évaluation des programmes, etc.) avait déjà été amorcé avant Hanoï, avec la réforme de l'Agence de la francophonie (l'ancienne ACTT), le principal opérateur. Quand Jacques Chirac - partisan, comme François Mitterrand, d'une francophonie « politique » - eut l'idée, il y a deux ans, de créer le poste de secrétaire général, le souci du gouvernement Jospin fut d'une part de modérer les prétentions matérielles de M. Boutros-Ghali pour ce secrétariat et d'autre part de l'inviter à prendre en charge lui-même la remise en ordre interne.

Cette politique de rigueur a fait une victime : Michel Guillou, directeur général de l'Agence universitaire francophone (qui organise des programmes de coopération entre universités partiellement ou entièrement de langue française), mis en cause récemment dans deux rapports d'experts pour sa gestion laxiste, « *clientéliste* » et « *peu performante* » de l'Agence (*Le Monde* des 6 et 22 juillet). Même si le remplacement du recteur Guillou n'est pas explicitement mentionné à Moncton, la réforme de l'Agence universitaire - à laquelle va plus d'un tiers du budget de la francophonie - le sera, et l'on se félicitera, selon toute vraisemblance, que la pratique de l'évaluation et la notion de transparence entrent enfin dans les mœurs de la francophonie.

Le bilan des deux dernières années est plus difficile à dresser pour ce qui est de l'affirmation politique

Le monde francophone				
FRANCOPHONES	RÉELS		OCCASIONNELS	
	nombre	% par rapport à la population	nombre	% par rapport à la population
► AFRIQUE	32 189 500	4,6%	46 740 000	6,7%
• Afr. subsaharienne	15 672 500	2,6%	24 570 000	4,0%
• Maghreb	15 650 000	23,6%	18 730 000	28,5%
• Océan Indien	867 000	4,7%	3 440 000	18,7%
► AMÉRIQUE	10 481 000	1,3%	4 067 000	0,5%
• Am. du Nord	8 596 000	2,8%	3 176 000	1,1%
• Am. centr. et Caraïbes	1 760 000	1,1%	891 000	0,5%
• Am. du Sud	125 000	0,04%		
► ASIE	1 672 000	0,05%	1 560 000	0,04%
• Extr.-Orient	172 000	-	277 000	-
• Proche et Moy.-Orient	1 500 000	0,6%	1 283 000	0,5%
► EUROPE	67 856 500	7,8%	8 200 000	0,9%
• Eur. centr. et orientale	1 133 500	0,2%	3 000 000	0,6%
• Eur. de l'Ouest	66 723 000	17,2%	5 200 000	1,3%
► OCÉANIE	467 000	1,6%	45 000	0,1%
► total	112 666 000	1,9%	60 612 000	1,0%

Source : Haut Conseil de la Francophonie

de la francophonie. Dans le rapport qu'il présentera au début du sommet, M. Boutros-Ghali devrait passer en revue les multiples actions qu'il a menées au nom de l'organisation : envoi d'observateurs pour les élections dans plusieurs pays-membres, missions de conciliation dans des Etats d'Afrique qui

connaissent des crises ou des tensions internes, comme la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) ou le Togo.

Ces interventions sont certes nouvelles et, pour certaines, toujours en cours. Mais, à ce stade, l'organisation, qui intervient parallèlement ou conjointement avec

Des associations appellent au respect des droits de l'homme

PLUSIEURS organisations non gouvernementales (ONG) entendent rappeler, à l'occasion du 8^e sommet de la francophonie de Moncton, qu'elles ne se satisfont pas de la politique de persuasion adoptée à l'encontre des pays qui ne respectent pas les droits de l'homme. Elles avancent que la francophonie devrait suivre l'exemple du Commonwealth et suspendre ou expulser les pays qui présentent les pires bilans en matière de droits de l'homme.

Amnesty International met en cause, dans son dernier rapport, trente-deux des cinquante-deux pays membres. « *Nous pensons qu'il est temps que les autres Etats prennent des mesures pour mettre fin aux abus envers les droits de l'homme* », a déclaré Anne Sainte-Marie, porte-parole d'Amnesty, lors d'une conférence de presse. « *Il n'est jamais trop tard pour se donner des pouvoirs. Quelques personnes disent que la francophonie est jeune. Eh bien, pendant qu'ils prennent leur temps, les gens meurent!* », a-t-elle ajouté.

L'association Reporters sans frontières, qui accuse quinze des pays représentés de violer la liberté de la presse, est allée plus loin dans ses at-

taques. « *Ils nous rient à la face. Ce sommet n'a aucun but. Il est inutile à l'égard des droits de l'homme. C'est un gros zéro* », a affirmé Robert Ménard, président de l'association basée à Paris.

Par ailleurs, Amnesty International rappelle que l'ONU a décidé de créer une commission internationale d'enquête sur les exécutions extrajudiciaires au Togo lors de la campagne présidentielle de juin 1998.

LE TOGO CRITIQUÉ

Après la publication en mai dernier d'un rapport d'Amnesty très critique sur la situation des droits de l'homme au Togo, le secrétaire général de l'organisation, Pierre Sané, est cité à comparaître devant un juge d'instruction de Lomé « *pour une possible inculpation pour outrage, incitation à la révolte, diffusion de fausses nouvelles et complot contre la sécurité extérieure de l'Etat* ». Amnesty demande à la conférence des pays francophones de veiller « *à ce que les défenseurs des droits humains au Togo puissent faire leur travail sans crainte d'être arrêtés ni intimidés par les autorités togolaises* ». - (AFP, Reuters.)

Lucien Bouchard, premier ministre du Québec

« Pour nous, la place de la langue est un combat de tous les jours »

« Le refus de Jacques Chirac, à Ottawa, de s'engager sur la souveraineté hypothétique du Québec, semble avoir déçu la presse québécoise. Quelle est votre réaction ?

- Il est bien périlleux pour les dirigeants politiques français de venir au Canada. Il y a le passage obligé à Ottawa, puis à Québec ; l'obligation, aux deux endroits, de faire des déclarations. Or il faut savoir que ce sont deux univers différents et qu'il y a toujours un déphasage. Je me souviens que le président Mitterrand avait eu en 1987, à Ottawa, des propos assez élogieux pour le gouvernement fédéral et que, ayant lu le lendemain les réactions des journaux québécois, il avait eu cette phrase, qui était beaucoup plus sentie : *"Le mot Québec, je le prononce avec respect, avec amour, avec espoir."*

» Alors... Nous connaissons la position de la France. Et les déclarations convergent vers une reconnaissance des décisions qui seront prises par les Québécois. Ce qui nous renvoie à nous-mêmes ! C'est à nous de prendre la décision. Et, quand nous la prendrons, je jugerais inconcevable, inimaginable, que la France puisse dire non à un peuple québécois venant de décider l'entrée dans la souveraineté.

- **L'indépendance est plus que**

jamais votre objectif ?

- Oui, bien sûr. C'est la seule porte qui ouvre l'avenir politique des Québécois, leur avenir économique et même la prise en charge de leurs responsabilités. C'est un objectif constant, la motivation profonde de notre engagement politique. La plupart d'entre nous ne serions pas en politique s'il n'y avait cet engagement d'amener le Québec vers l'aboutissement de ce que nous pensons être son destin inéluctable.

- **On a parfois le sentiment que beaucoup de dirigeants québécois éprouvent de l'agacement devant la " désinvolture " ou l' " inconscience " des Français face aux risques encourus par leur langue...**

- La prise de conscience d'une nécessité de préserver la diversité culturelle est plus forte en France que par le passé. Sauf qu'à l'évidence les Français se sentent moins menacés que nous. Pour nous, la place de la langue est un combat de tous les jours : c'est la survie de notre âme.

- **Est-ce ce qui justifie ce refus du bilinguisme officiel qu'Ottawa vous reproche ?**

- Mais l'anglais se porte infiniment mieux au Québec que le français dans le reste du Canada ! Les institutions anglophones de Montréal sont florissantes alors

que le français, partout ailleurs, est menacé ! La proportion de Canadiens parlant français à la maison s'est réduite de moitié ces derniers vingt-cinq ans, pour atteindre moins de 3 % au dernier recensement. C'est simple : l'officialisation du bilinguisme au Québec équivaldrait à une assimilation accélérée. Ce fut un long combat pour faire du français la langue officielle. Avant la loi qui l'a décrété, le

té de peuple, c'est la langue française.

- **N'y a-t-il pas tout de même une certaine amertume envers la France qui, dans le domaine culturel en particulier, " n'en fait pas assez " pour le Québec ?**

- J'aimerais évidemment que la France en fasse plus - on veut toujours plus ! - mais je suis conscient que nous sommes, hors de l'Europe, son deuxième partenaire. La

« Il faut faire évoluer la francophonie

pour qu'elle se dote d'un système de sanctions.

(...) Il faut enrayer les reculs de la démocratie »

français était une langue de seconde zone à Montréal. C'était la langue des démunis, des non-ins-truits. Et il était très difficile de se faire parler en français dans les grands magasins, contrôlés par les anglophones !

» Notre position n'exclut évidemment pas le bilinguisme individuel, indispensable dans le monde d'aujourd'hui où l'anglais est si pratiqué. Il est nécessaire également de nous ouvrir sur d'autres langues, comme l'espagnol. Il faut parler plusieurs langues. Mais notre langue commune, celle liée à notre identi-

France fait par exemple un très gros effort budgétaire dans le domaine des échanges culturels franco-québécois. Je crois que c'est surtout la question de la diffusion des produits québécois en France qui soulève des inquiétudes. Le marché français n'est guère facile pour les livres, les émissions de télévision, le cinéma... Mais le marché américain non plus.

- **L'un des thèmes du sommet de Moncton sera l'exception culturelle. Quelle position défendez-vous ?**

- Nous sommes plus près de la position française que de celle du

d'autres (l'ONU, l'OUA, l'Union européenne, la France,...), n'a pas encore fait la démonstration de son poids spécifique.

La difficulté de la francophonie à se définir elle-même politiquement affaiblit sans doute, de ce point de vue, sa crédibilité. Si l'on regarde la liste des pays membres, l'adhésion aux règles élémentaires de la démocratie et du respect des droits de l'homme n'est pas un critère d'appartenance à l'ensemble francophone.

UN DÉSIR DE PLURALITÉ

Pour Charles Josselin, le ministre délégué à la coopération et à la francophonie, ce n'est pas une raison pour ne rien faire. Au contraire. « *Certains ironiseront peut-être sur le chemin à faire, disaient-il récemment. Nous faisons le choix, quant à nous, de nous attacher d'autant plus à la tâche, en partant du principe que, si pour des raisons historiques, politiques, économiques, certaines parties de l'espace francophone peinent à s'accoutumer à des pratiques démocratiques essentielles, il n'est que temps de remédier à cette situation.* »

Reste à savoir comment. M. Josselin propose une sorte de réunion d'auto-évaluation, un examen collectif de la situation dans l'espace francophone. Le Canada, pour sa

part, reste partisan d'un système de sanctions contre les pays qui contreviennent grossièrement aux règles de la démocratie. Son premier ministre, Jean Chrétien, déclarait mercredi, après ses entretiens avec Jacques Chirac, qu'il n'avait pas d'espoir d'être plus entendu à Moncton qu'à Hanoï.

Le président français, pour sa part, a repris l'argumentation qu'il avait développée il y a deux ans : « *Les sanctions ne sont pas dans la tradition de la francophonie ; elles relèvent de la compétence de l'ONU. Ce que nous voulons, nous, c'est convaincre, pas contraindre.* »

Certaines maladroites de M. Boutros-Ghali font en outre douter qu'il soit personnellement très convaincant dans ce registre ; ainsi sa visite à deux anciens lieutenants de Pol Pot, au Cambodge, il y a quelques mois, ou bien encore les déclarations qu'il faisait, il y a quelques jours, à la presse : « *Il faut savoir moduler, disait-il. La démocratie ne s'exporte pas. Laissez chaque pays trouver des formules qui lui soient propres.* » Et de mettre en cause les exigences de l'Union européenne par exemple, qui, selon M. Boutros-Ghali placent certains pays « *dans une situation impossible* » en faisant dépendre son aide du respect de certaines « *règles générales* ».

Il est au moins un domaine dans lequel les cinquante pays représentés à Moncton ont un intérêt commun : c'est la défense de la diversité culturelle, qui est la vraie justification de leur rassemblement. On n'en est plus au schématisation initial : c'est un désir de pluralité qui anime ces pays, pas un repli crispé sur une langue qui n'est d'ailleurs plus aujourd'hui, contrairement aux origines, la langue officielle de la plupart des pays membres de l'ensemble francophone.

L'ouverture prochaine, à Seattle, du nouveau cycle de négociations sur le commerce mondial sera évoquée à Moncton et des rendez-vous devraient être pris pour des consultations ultérieures. Si le but est le même, en effet, il n'y a pas d'unanimité sur la tactique à suivre par rapport à l'OMC, comme on l'a vu mercredi lors de la rencontre entre le président français et le premier ministre canadien.

C. T.

longtemps opposée. Cela ne veut pas dire qu'il faut accepter la situation actuelle : il n'en est pas question.

» On sait ce qui se passe dans certains pays francophones, et il ne faudrait pas hésiter par exemple à suspendre la coopération dans certains cas. Nous l'avons d'ailleurs déjà fait avec le Niger. Mais il faut aller plus loin. Là-dessus, je pense comme le gouvernement d'Ottawa. Il faut faire évoluer la francophonie pour qu'elle se dote d'un système de sanctions ; si le mot fait peur, on en trouvera un autre, mais il faut enrayer les reculs de la démocratie.

» Ce débat risquerait cependant de tourner court aujourd'hui, car je ne crois pas qu'il y ait, dans l'ensemble francophone, une majorité de membres pour défendre cette position. Il faut continuer. Des décisions seront annoncées à Moncton, qui iront dans la bonne direction. Il faut que la francophonie évolue, qu'elle parvienne à la maturité politique. Depuis le sommet de Hanoï, certains ont relevé des divergences entre la France, le Québec, le Canada. Pourtant, sur le fond, nous sommes bien d'accord. »

Propos recueillis par Annick Cojean et Claire Tréan

L'accord israélo-palestinien achoppe toujours sur la libération des prisonniers

A Jérusalem, M^{me} Albright tente de réduire les divergences

Arrivée jeudi soir 2 septembre en Israël, la secrétaire d'Etat américaine devait continuer ses efforts pour « aider » à débloquer un accord israélo-palestinien sur

l'application des accords de Wye River. Ses discussions avec Hosni Moubarak et Yasser Arafat à Alexandrie n'ont pas réglé la question des prisonniers palestiniens.

ALEXANDRIE

de notre correspondant

En dépit de négociations marathon et alors même que toutes les parties auraient souhaité voir signé, à l'occasion de la tournée dans la région de la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, un accord sur le calendrier d'application des accords de Wye River, Israéliens et Palestiniens ne sont pas parvenus à conclure jeudi 2 septembre. Aussi, après des entretiens à Alexandrie avec le président égyptien Hosni Moubarak et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, M^{me} Albright s'est-elle rendue en Israël dans la soirée, pour tenter de réduire les divergences. Celles-ci portent principalement sur la libération des prisonniers palestiniens (*Le Monde* du 3 septembre).

Dès son arrivée à Jérusalem, la secrétaire d'Etat s'est entretenue avec le premier ministre, Ehoud Barak. Dans un communiqué publié à l'issue de la rencontre, le gouvernement israélien a annoncé qu'il restait des points à finaliser avec les Palestiniens et qu'Israël attendait toujours les réponses de l'Autorité palestinienne à ses propositions. « Les Américains poursuivent leurs efforts pour faciliter une issue aux négociations avec les Palestiniens qui autoriserait la signature d'un accord », ajoute le communiqué.

Les divergences portent sur le nombre et l'identification des prisonniers palestiniens libérables. Israéliens et Palestiniens seraient en revanche parvenus à s'entendre sur l'échelonnement des retraits, la construction d'un port à Gaza et l'ouverture d'un passage pour les Palestiniens entre la Cisjordanie et la bande de Gaza.

« EFFORTS VÉRITABLES »

Lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, au terme de ses entretiens à Alexandrie, M^{me} Albright avait estimé que c'était « aux parties concernées à prendre les décisions difficiles ». La secrétaire d'Etat avait affirmé que ni elle ni les Etats-Unis ne joueraient un rôle direct dans les discussions concernant les points sur lesquels un accord reste à trouver. Elle avait toutefois précisé qu'elle n'était pas hostile à l'idée de pouvoir apporter son aide d'une manière ou d'une autre.

Avec l'aide des dirigeants égyptiens, la secrétaire d'Etat a réussi à convaincre M. Arafat de renoncer à convoquer à Alexandrie les négociateurs palestiniens et de les maintenir à Gaza. Peu auparavant, le chef de l'Autorité palestinienne leur avait demandé de le rejoindre en Egypte. Ce geste visait vraisemblablement à signifier qu'il n'y avait plus rien à négocier après que des responsables israéliens eurent déclaré que l'offre de l'Etat hébreu était à prendre ou à laisser. M^{me} Albright s'est ensuite entrete-

nue avec Yasser Arafat durant près de deux heures, avant de quitter Alexandrie pour Jérusalem.

Le chef de la diplomatie égyptienne, qui participait à la rencontre, a indiqué que les Palestiniens « ont fait preuve de souplesse » et que « la question des prisonniers est pratiquement bouclée ». Faisant même preuve d'op-

ties pour régler les problèmes qui demeurent », mais il n'existe aucune « garantie » que les choses se feront vite, a assuré ce responsable sous couvert d'anonymat.

Si une cérémonie de signature devait avoir lieu à Charm el-Cheikh, comme l'a prévu M. Moussa, elle réunirait, outre

Damas insiste sur le rôle du « parrain » américain

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, était attendue samedi 4 septembre à Damas, pour tenter de relancer les négociations de paix israélo-syriennes totalement bloquées depuis avril 1996. M^{me} Albright, qui regagnera Jérusalem pour informer le premier ministre israélien Ehoud Barak des résultats de sa visite, « pourra faire des progrès, si elle tient compte de l'engagement pris par l'ancien premier ministre israélien, Itzhak Rabin, de retirer totalement l'armée israélienne du Golan, jusqu'à la ligne du 4 juin 1967 », écrivait jeudi le quotidien officiel *El Saoura*. Cet engagement tient en deux volets qui portent « sur le retrait total [du Golan] et des arrangements de sécurité équilibrés » des deux côtés de la future frontière, a indiqué récemment la radio officielle syrienne.

M^{me} Albright sera notamment reçue par le président Hafez El Assad. Contrairement à Israël, Damas insiste sur la présence du « parrain américain » aux négociations.

timisme, M. Moussa a ajouté que « la signature [de l'accord] aura lieu à Charm el-Cheikh (sur la mer Rouge), dans quelques heures ou quelques jours ».

Plus prudent, un haut responsable américain voyageant avec M^{me} Albright s'est borné à dire qu'« il ne reste pas beaucoup de points à discuter ». « Mais il est très clair, a-t-il ajouté, que les deux parties veulent un accord rapide (...). Nous pouvons dire que nous voyons des efforts véritables des deux par-

MM. Arafat et Barak, la secrétaire d'Etat américaine, le président égyptien et le roi Abdallah II de Jordanie.

La radio israélienne a indiqué qu'un accord pourrait être conclu samedi, après la fin du shabbat, à Erez, au point de passage entre la bande de Gaza et Israël, puis signé dimanche à Alexandrie avant que M^{me} Albright ne regagne les Etats-Unis.

Alexandre Bucciantti

L'« homme le plus recherché du Maroc » a été arrêté à Miami

L'AFFAIRE Hicham Mandari a pris une tournure inattendue avec l'interpellation, le mardi 3 août à Miami, en Floride, et l'incarcération de « l'homme le plus recherché du Maroc ». Le « conseiller spécial » du Palais au temps de Hassan II, détenteur des petits et des grands secrets de la monarchie, a été arrêté au petit matin dans l'appartement qu'il occupait à Miami, et inculpé par les services de l'immigration de détention de faux documents. M. Mandari résidait et circulait en Floride sous une fausse identité.

Un délit de ce type est monnaie courante en Floride, un Etat où les Haïtiens, les Cubains, les Colombiens entrés illégalement sont légion, et l'obtention d'un faux permis de conduire une simple formalité (la carte d'identité n'existe pas en Floride). Ceux qui se font pincer peuvent être libérés sous caution dans l'attente des poursuites judiciaires.

Cette possibilité a été bloquée par les services de l'immigration. C'est que Hicham Mandari n'est pas un immigré ordinaire. Pour avoir travaillé pendant des années dans l'entourage immédiat de Hassan II, cet homme d'une trentaine d'années en sait long sur le Palais. Il a par ailleurs été mêlé de près à une ténébreuse affaire de chèques en blanc volés au souverain défunt.

Au début de l'été, dans une « lettre ouverte » publiée sous forme d'encart publicitaire dans les colonnes du *Washington Post*, il avait menacé de rendre publiques des informations de nature, selon lui, à nuire gravement à l'image de Hassan II (*Le Monde* du 11 juin). Dans le même temps, il avait pris contact avec des parlementaires américains et le cabinet de la secrétaire d'Etat Madeleine Albright.

Peu de temps après le début de son escapade outre-

Atlantique, au cours de l'été 1998, une négociation s'était engagée aux Etats-Unis entre Ahmed Snoussi, ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, Abdelkarim Benani, le numéro 2 du secrétariat privé de Hassan II, et Ivan Fisher, l'avocat de M. Mandari, selon le bulletin *Maghreb Confidential* publié à Paris. Elle n'avait pas abouti et rapidement les autorités marocaines lançaient un mandat d'arrêt international contre M. Mandari.

ASILE POLITIQUE

Après avoir bénéficié de la neutralité des autorités américaines, M. Mandari doit compter aujourd'hui avec leur hostilité. En témoigne le déploiement de forces lors de son arrestation. Outre des agents de police de l'Etat de Floride et des membres des services de l'immigration, avaient été mobilisés un agent du FBI et deux autres responsables du Diplomatic Security Service (DSS), un service créé en 1985 pour s'occuper en priorité de la sécurité des représentations américaines à l'étranger. Cette dernière présence laisse supposer que l'ambassade américaine au Maroc appuie les tentatives de Rabat pour mettre la main sur M. Mandari.

Il n'existe pas de traité d'extradition entre les Etats-Unis et le Maroc. En revanche, il y en a entre ce dernier et la France, pays auquel pourrait être remis Hicham Mandari – avant d'être livré au Maroc – sur la base du mandat d'Interpol. Mais l'ancien « conseiller » ayant demandé l'asile politique aux Etats-Unis, les chances de son extradition apparaissent des plus réduites. Hicham Mandari devrait passer devant un juge fédéral en octobre.

Jean-Pierre Tuquoi

Timor-Oriental : l'Indonésie évoque l'envoi rapide d'une force de l'ONU

La situation continue de se dégrader après le référendum. Deux employés de l'ONU ont été tués jeudi dans une région proche de la frontière avec la province indonésienne de Timor-Ouest

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Les pressions en faveur de l'envoi anticipé de bérets bleus de l'ONU au Timor-Oriental se multiplient en raison de tensions croissantes dans certaines régions de l'ancien territoire portugais.

Alexander Downer, ministre australien des affaires étrangères, a annoncé, jeudi 2 septembre, que des préparatifs étaient en cours pour l'envoi d'une force étrangère de vote favorable à l'indépendance. Le secrétaire d'Etat Muladi, le plus proche collaborateur du président indonésien, a déclaré de son côté que, compte tenu de la dégradation de la situation, l'intervention de bérets bleus constituait une « alternative envisageable ». Le porte-parole des forces armées indonésiennes, le général Sudrajat a évoqué la « logique » d'une telle solution en cas de victoire des indépendantistes, entendant ainsi la porte à l'envoi de bérets bleus après la publication des résultats le 7 septembre. L'ONU a fait toutefois savoir jeudi soir qu'« aucun plan opérationnel n'était envisagé » à l'heure où il s'exprimait.

La tension a plutôt crû au Timor-Oriental depuis les graves incidents provoqués mercredi à Dili, capitale du territoire, par les milices pro-indonésiennes, au surlendemain de la tenue du référendum. Deux employés locaux de l'ONU ont été tués jeudi à Maliana, chef-lieu d'un district frontalier de Timor-Ouest, une province indonésienne. Plusieurs bâtiments auraient brûlé. Les Nations unies ont évacué vendredi tout leur per-

sonnel, qui s'était réfugié au siège local de la police.

A Liquica, une agglomération proche de Dili sur la côte septentrionale, deux douzaines d'habitations auraient été incendiées. Les milices paradent et sèment la terreur dans certains quartiers de Dili et dans d'autres bourgs dont l'accès est coupé par des barrages de miliciens.

Les forces de l'ordre indonésiennes, responsables de la sécurité, compteraient huit mille policiers et, selon des analystes étrangers, de douze à quinze mille soldats, ces derniers étant autorisés depuis mercredi à prêter main forte à la police. Jeudi, après avoir rencontré à Djakarta le général Wiranto, commandant en chef des forces armées indonésiennes, Jamshid Marker, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, a déclaré avoir reçu « des garanties raisonnables que des mesures seraient prises pour contrôler la situation en cas de troubles », ce qui ne semblait toujours pas le cas vendredi matin.

SITUATION D'URGENCE

Il est difficile de faire la part, dans le comportement des forces indonésiennes, de la complaisance, de la complicité, de l'indifférence ou de l'incompétence. Toujours est-il que l'envoi, jeudi, de cinq cents policiers en renfort par Djakarta ne constitue pas encore une réponse efficace et que les appels en faveur d'un recours immédiat aux bérets bleus de l'ONU se font plus pressants.

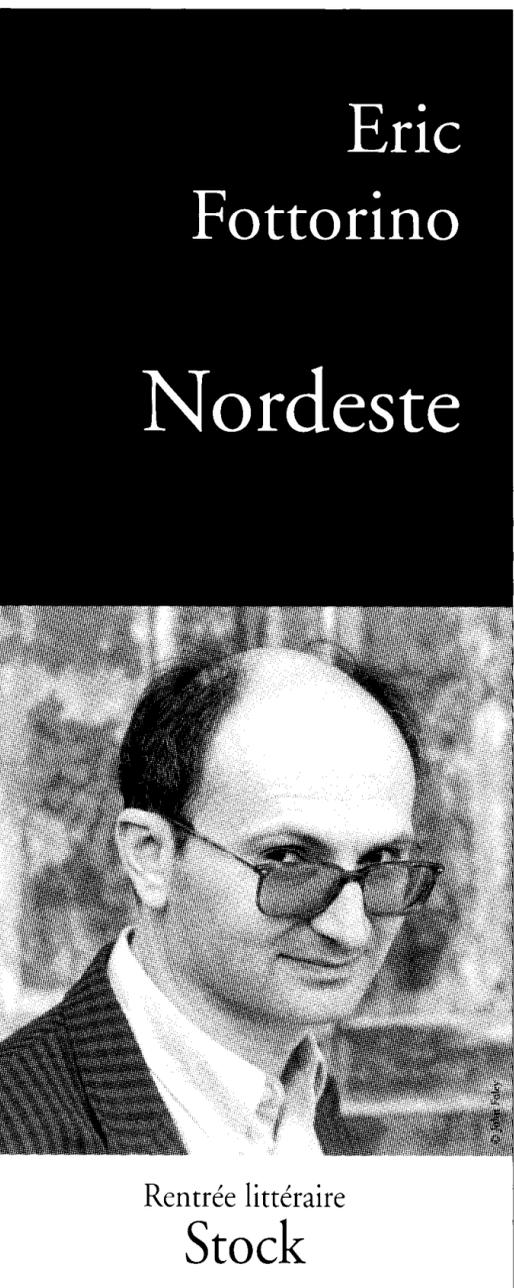
En principe, cette force onu-

sienne de maintien de la paix ne devait intervenir qu'après la ratification des résultats du référendum par le Parlement de Djakarta en novembre. Mais la détérioration de la situation et des violences que Paris a jugées, pour sa part, « inacceptables », pourrait créer une situation d'urgence sans attendre les résultats de ce scrutin dont beaucoup pensent qu'ils seront largement favorables à l'indépendance.

Le cas échéant, de premiers contingents pourraient être dépêchés d'Australie et de Nouvelle-Zélande dans de brefs délais. Un porte-parole de l'ONU à Dili a toutefois jugé, vendredi matin, qu'il faudrait des semaines pour envoyer un contingent militaire onusien en cas de vote favorable du Conseil de sécurité de l'Organisation internationale.

Le Comité international de la Croix-Rouge de Genève a annoncé, entretemps, des préparatifs pour accueillir jusqu'à vingt mille réfugiés sur la frontière entre le Timor-Oriental et l'autre moitié indonésienne de l'île ainsi que pour aider quelque cinquante mille personnes déplacées à l'intérieur de l'ancien territoire portugais, qui compte huit cent mille habitants. Le commandant militaire indonésien du Timor-Oriental a annoncé, de son côté, l'existence d'un plan de contingence pour évacuer jusqu'à deux cent mille personnes si la tension actuelle débouche sur une véritable guerre.

Jean-Claude Pomonti



Eric
Fottorino
Nordeste

Rentrée littéraire
Stock

Le président Zedillo vante les succès économiques du Mexique

MEXICO

correspondance

Le président mexicain, Ernesto Zedillo, a défendu les succès de son administration dans le domaine économique et s'est contenté d'une discrète allusion aux problèmes du conflit du Chiapas ou de la grève des étudiants de l'université de Mexico à l'occasion de son discours annuel sur l'état de la Nation, le dernier avant l'élection présidentielle de l'an 2000.

Ernesto Zedillo, économiste de formation, s'est montré d'autant plus à l'aise dans le domaine économique que son pays, contrairement au Brésil ou à l'Argentine, a été l'un des rares en Amérique latine à résister aux dernières crises financières mondiales. Alignant avec satisfaction les chiffres destinés à démontrer les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation ou de l'aide sociale, le président a promis devant le Parlement mexicain réuni

au grand complet une croissance de 5 % l'année prochaine et une limitation de l'inflation, actuellement de 13 %, à 10 %.

Depuis plusieurs mois, le chef de l'Etat tente de convaincre que, grâce à sa gestion, le Mexique est désormais à l'abri des crises qui, généralement, marquent tous les six ans la fin des mandats présidentiels. La tâche est d'autant plus difficile que les Mexicains ont tous en mémoire celle – particulièrement sévère – de fin 1994, qui n'a pu être enrayerée que grâce à une aide massive des Etats-Unis.

MANQUE DE CHARISME

En juin, le Mexique a ainsi obtenu de diverses institutions internationales un crédit anticrise de 23,7 milliards de dollars (22,3 milliards d'euros), destiné à assurer un passage tranquille d'une administration à l'autre. Malgré cette précaution, plus de 60 % des Mexicains restent convaincus, selon un sondage du quotidien *Reforma*,

qu'« une crise ne manquera pas d'éclater dès qu'Ernesto Zedillo quittera le pouvoir ».

Le président Zedillo s'est contenté d'une simple allusion aux « conflits » en cours, semblant ainsi ranger au même chapitre le dossier vieux de cinq ans de la guérilla zapatiste du sous-commandant Marcos et celui de la grève des étudiants de l'université de Mexico, la plus grande d'Amérique latine, qui en est déjà à son cinquième mois.

« Les moyens utilisés par cette administration pour régler les conflits qu'il préoccupe l'opinion publique continueront d'être la légalité et non l'autoritarisme, la tolérance et non la confrontation violente, la responsabilité et non l'indifférence », a simplement déclaré le président, semblant confirmer ainsi l'habitude que ses détracteurs lui prêtent d'éviter d'aborder de front les problèmes les plus épineux.

Curieusement, malgré son manque évident de charisme et

La mise en œuvre progressive de la parité suscite des critiques au sein de la gauche

Dominique Gillot achève un rapport pour Lionel Jospin

Le rapport de Dominique Gillot (PS), destiné à mettre en œuvre la parité hommes-femmes en politique, va être remis très prochainement au

premier ministre, en vue des municipales de 2001. Un seuil d'au moins 40 % de femmes pour les scrutins de liste serait imposé aux partis, ce

qui suscite les critiques des partisans de listes partitaires à 50 %. Un mécanisme de pénalisation financière est étudié pour les scrutins majoritaires.

LE BEAU SLOGAN de la parité hommes-femmes en politique devient un vrai casse-tête dès qu'il s'agit de le mettre en pratique. Dominique Gillot (PS), rapporteuse de l'Observatoire de la parité, en fait actuellement l'expérience. La nouvelle secrétaire d'Etat à la santé, nommée cet été en remplacement de Bernard Kouchner, met la dernière main au rapport qu'elle doit rendre au premier ministre en vue de traduire dans la loi la révision constitutionnelle du 28 juin sur la parité, comme Lionel Jospin l'a annoncé, le 29 août, à La Rochelle (*Le Monde* du 31 août). L'œil sur les élections municipales de 2001, le gouvernement doit déposer un projet de loi d'ici à la fin de l'année en vue d'une adoption définitive au printemps 2000. La coutume veut en effet que l'on ne modifie pas un mode de scrutin moins d'un an avant une élection.

A La Rochelle, M. Jospin avait certains militants de la parité absolue (50 % de femmes candidates) en indiquant qu'« un pourcentage minimum de candidatures féminines » sera « imposé » dans les scrutins de liste (élections municipales, régionales, européennes et les sénatoriales dans les départements qui élisent au moins cinq sénateurs). Beaucoup y ont vu la perspective de simples quotas de 30 % ou 40 % de femmes. Le rapport de M^{me} Gillot devrait valider cette orientation.

La contrainte est plus politique que juridique. Selon le compromis passé avec la droite, l'article 3 issu de la Constitution prévoit que la loi « favorise » – et non « détermine » – « l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ». Par ailleurs, le gouvernement souhaite sanctionner sévèrement tout parti qui ne respecterait pas le quota, en

déclarant sa liste irrecevable. Or il pourrait juger difficile d'imposer à la fois la parité complète et la sanction radicale que représente l'irrecevabilité. Le choix final pourrait donc être une norme moins systématique, mais assortie d'une sanction drastique. En tout état de cause, le seuil ne saurait être inférieur à 40 %, ce qui correspond au pourcentage de femmes élues dans la « délégation française » au Parlement européen le 13 juin. Le pari est que, une fois franchie la barre de 40 % de candidates aux municipales de 2001, le seuil de 50 % sera aisément accessible aux élections de 2007, sans qu'il soit nécessaire de passer par la loi.

Régine Saint-Criq, membre de l'Observatoire de la parité, ne le voit pas de cet œil. « C'est simple : il faut 50 % de femmes sur les scrutins de liste ! », tranche la présidente de l'association Parité, qui s'est déclarée « très déçue » des récentes nominations au Conseil économique et social (*Le Monde* du 2 septembre), dans lesquelles, dit-elle, le nombre de femmes est passé « de dix à douze ». Roselyne Bachelot (RPR) ne mâche pas ses mots : « Instaurer un quota provisoire, ce n'est pas suffisant et c'est moralement choquant ! Après la grande envolée paritaire de M. Jospin, on va nous jeter un "nonosse" pour les municipales et nous dire : "Vos gueules les mouettes !" », s'insurge la députée de Maine-et-Loire.

Autre limite, les communes de moins de 3 500 habitants – soit 34 000 communes sur un total de 36 000 et un tiers de la population – ne devraient pas être concernées par la réforme, du fait de leur mode de scrutin spécifique : le panachage étant admis, de même que les candidatures individuelles, l'électeur peut, par

exemple, rayer le nom d'un candidat ou voter pour une personne qui ne s'est pas présentée. Imposer un quota reviendrait à limiter le choix de l'électeur. « Certes, la réforme concernera peu de communes, mais beaucoup d'élus. Il y aura un effet d'entraînement sur les plus petites communes », souligne cependant Janine Mossuz-Lavau, directrice de recherche au CNRS.

« CORRECTION FINANCIÈRE »

Pour mettre en œuvre la parité dans les scrutins uninominaux (élections législatives, cantonales, et l'autre partie des sénatoriales), le premier ministre a simplement évoqué, à La Rochelle, la perspective d'« un mécanisme de correction financière relatif au financement public des partis politiques ». Le rapport de M^{me} Gillot devrait préférer la carotte au bâton. Le problème est d'ordre constitutionnel. « Autant il est envisageable de contraindre les partis, autant il paraît contestable de peser sur le choix de l'électeur dans un scrutin uninominal », souligne le professeur

Guy Carcassonne, entendu par l'Observatoire. En outre, la diminution de l'aide financière pourrait inciter au financement occulte des partis.

M. Carcassonne propose de geler l'enveloppe annuelle de financement public (calculée pour moitié en fonction du nombre de voix recueillies aux législatives, pour moitié en fonction du nombre de parlementaires élus), qui continuerait d'être distribuée selon les mêmes critères. Parallèlement, serait créé un « fonds de mixité », qui serait alimenté par des crédits supplémentaires de l'Etat et profiterait aux partis qui ont respecté le quota. Le rapport pourrait fixer deux seuils distincts pour tenir compte de la représentation des femmes à l'Assemblée nationale (10,9 % d'élus) et dans les conseils généraux (6,6 %). Ainsi, pour l'élection des députés, le seuil ne devrait pas être inférieur à 30 %, ce qui correspond au taux de circonscriptions réservées par le PS aux femmes aux élections de juin 1997.

Clarisse Fabre

Simon Giovannai grand maître du Grand Orient de France

LE CONSEIL de l'ordre du Grand Orient de France a élu Simon Giovannai au poste de grand maître lors de son convent annuel, jeudi 2 septembre. Né en mai 1949, conseiller financier à Marseille, M. Giovannai l'a emporté dès le premier tour en obtenant trente et une voix contre deux à Eric Vanlerberghe, et deux bulletins blancs. Il succède à Philippe Guglielmi – grand maître depuis le 4 septembre 1997 –, qui ne pouvait se représenter. Membre du conseil de l'ordre depuis deux ans, M. Giovannai, proche de son prédécesseur, ne pourra effectuer qu'un mandat d'un an à la tête de la première obédience maçonnique française. Le Grand Orient avait précédemment adopté le rapport moral du grand maître sortant par 914 loges – sur 922 présentes.

DÉPÊCHES

■ **UDF : le président de l'UDF, François Bayrou, accuse** Lionel Jospin de faire une politique qui « n'est pas juste », et « d'opposer les Français entre eux ». Dans une « lettre ouverte » au premier ministre, que publie *Le Figaro-Magazine* du 4 septembre, le président de l'UDF estime que « les Français devinent de l'immobilisme et, donc, de l'impuissance » dans la politique conduite par le gouvernement. M. Bayrou note également qu'il y a « au-dessus de notre tête, deux épées de Damoclès », les retraites et la dépense publique.

■ **RPR : l'ancien ministre Dominique Perben, l'un des candidats potentiels à la présidence du RPR, affirme** que son mouvement a été « bien léger de ne rien faire pour retenir » Charles Pasqua et éviter ainsi la création du RPF. « Tant que nous considérerons l'action politique comme une soustraction et non comme une addition de forces, il ne faudra pas nous étonner de connaître de graves déconvenues », déclare le député de Saône-et-Loire dans un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* du 4 septembre.

■ **BUDGET : Jean-François Copé, secrétaire national du RPR aux questions économiques, a dénoncé**, jeudi 2 septembre, « les entourloupes » du projet de loi de finances pour 2000. « La réalité n'est pas qu'il y a une baisse d'impôts, mais que (...) encore en l'an 2000, il y aura plus d'augmentations d'impôts que de baisses », a déclaré M. Copé lors d'une conférence de presse, dénonçant « le climat d'impunité intellectuelle » autour de ce projet de budget.

■ **RADICAUX : le chanteur Enrico Macias et l'universitaire Blandine Kriegel annonceront** leur adhésion au Parti radical de gauche (PRG), lors de l'université d'été de ce parti, les 3, 4 et 5 septembre, à Ramatuelle (Var). Ancien adhérent à Energie Sud, mouvance de Bernard Tapie, Enrico Macias sera chargé au PRG de « tout ce qui dépend de la solidarité ».

Martine Aubry signe la paix avec les professions paramédicales

DIX-HUIT MOIS après le coup de sang des professions paramédicales, qui avaient manifesté massivement à Paris, en mars 1998, et menacé de résilier leur convention avec la Sécurité sociale, Martine Aubry a signé une sorte de « PV de fin de conflit » avec les principaux syndicats de ce secteur. La ministre de l'emploi et de la solidarité, accompagnée de la nouvelle secrétaire d'Etat à la santé, Dominique Gillot, les a reçus, mercredi 1^{er} septembre, pour reconnaître de nouveaux droits aux 100 000 infirmières, masseurs-kinésithérapeutes, podologues, orthophonistes et orthoptistes libéraux, presque aussi nombreux que les médecins de ville.

A quelques semaines du débat sur la loi de financement de la « Sécu », M^{me} Aubry confirme ainsi sa stratégie, qui consiste à tenter de trouver un terrain d'entente avec les professionnels de la santé, en les isolant catégorie après catégorie. La méthode avait été initiée avec les radiologues, et poursuivie avec les pharmaciens. Sur la base du rapport d'Anne-Marie Brocas, numéro deux de la direction de la Sécurité sociale, la ministre propose aujourd'hui aux professions paramédicales libérales de sortir du strict rôle de sous-traitants, en leur donnant la possibilité de prescrire leur intervention.

Pour éviter une envolée des dépenses, des garde-fous ont néanmoins été prévus : ces professionnels devront rendre compte au médecin traitant, ainsi qu'à la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), et certains actes pourront être forfaitisés. De plus, ces auxiliaires médicaux, comme avant eux, les radiologues ou les cardiologues, devront se plier à la règle du rendez-vous tous les quatre mois pour faire le point sur les dépenses du secteur. Une récente étude du ministère relevait qu'entre 1991 et 1997, malgré une revalorisation tarifaire de 1,9 % par an, les revenus des kinésithérapeutes avaient diminué, de

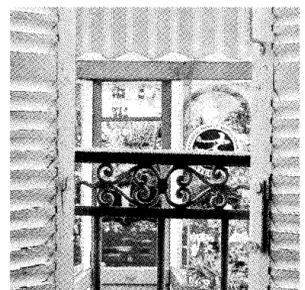
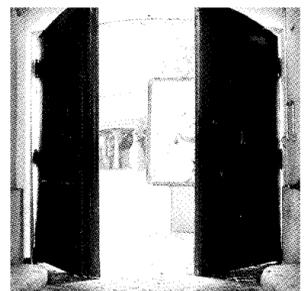
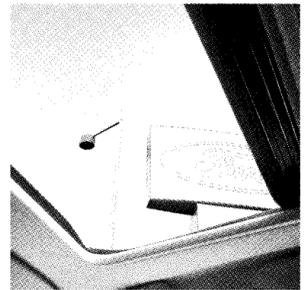
184 000 francs (28 050 euros) en moyenne à 168 000 francs, du fait de la croissance des effectifs et de la hausse des charges. En revanche, les infirmières libérales, au premier rang des professions paramédicales, ont maintenu leurs revenus (169 000 francs en moyenne) grâce à une progression de 2,3 % de leurs tarifs.

Cette autonomie accrue, échangée contre l'engagement de bonnes pratiques, devrait aussi se concrétiser par la naissance d'un organisme propre aux professions paramédicales. Une mission sera confiée par le gouvernement, à ce sujet, au député de Corrèze, Philippe Nauche (PS). Au niveau de chaque région, cet organisme sera chargé des réseaux de soins, de diffuser les bonnes pratiques et de faire la part belle aux représentants des usagers. Toute ressemblance avec des projets similaires pour les médecins n'est évidemment pas fortuite.

Par ailleurs, la publication d'un décret relatif aux pratiques médicales est imminente. Il permettra de mettre en place une évaluation des médecins libéraux, par quelques-uns de leurs pairs et selon la méthode retenue par l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes). C'est, ici aussi, une façon pour M^{me} Aubry de prévenir les débats. Le plan d'économies défendu par le directeur de la CNAM, Gilles Johanet, insiste en effet beaucoup sur la certification des praticiens... Or, la ministre a de nouveau vivement critiqué ce plan lors de l'université d'été du PS à La Rochelle.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, examiné au Parlement cet automne, devrait être suivi d'un second texte, début 2000, pour régler toute une série de problèmes de fond (réseaux de soins, formation médicale continue, réforme de l'ordre des médecins...) sous un aspect moins comptable.

Isabelle Mandraud



SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1999

MÉDECINE L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), a annoncé, jeudi 2 septembre, la suspension totale de mise sur le marché des médicaments « coupe-

faim », également appelés anorexigènes. Ces produits de la famille des amphétamines étaient notamment utilisés contre l'obésité. ● **OUTRE** leur manque d'efficacité face à cette

maladie, leurs dangers avaient fait l'objet de multiples alertes depuis plusieurs années. Il leur était reproché de créer une dépendance à long terme chez leurs utilisateurs. Cer-

tains d'entre eux étaient également accusés de favoriser l'apparition de maladies cardio-vasculaires. ● **LA FRANCE**, par cette décision, anticipe sur une interdiction générale dans

l'Union européenne, que Bruxelles devrait prononcer d'ici trois mois. ● **LES LABORATOIRES** cherchent à développer des nouvelles molécules qui échappent à l'interdiction.

Tous les médicaments « coupe-faim » sont désormais interdits à la vente

Dans l'attente de leur prochain retrait à l'échelon européen, les autorités sanitaires françaises laissent un mois aux fabricants d'anorexigènes pour retirer des pharmacies ces produits jugés inefficaces et potentiellement dangereux

PHILIPPE DUNETON, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), a annoncé, jeudi 2 septembre, la suspension totale des autorisations de mise sur le marché de l'ensemble des médicaments « coupe-faim », ou anorexigènes, fabriqués à partir de produits de la famille des amphétamines. L'Afssaps recommande que tout patient actuellement traité par l'une de ces substances consulte au plus vite son médecin afin que sa thérapeutique puisse, dans les plus brefs délais, être modifiée. En toute hypothèse, les anorexigènes amphétaminiques devront avoir été retirés de l'ensemble des pharmacies d'officine avant la fin du mois de septembre.

La brutale décision de l'Afssaps fait suite à la recommandation formulée, mardi 31 août, au terme d'une réunion extraordinaire organisée à Londres du comité des spécialités pharmaceutiques (CSP) de l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments. Cette recommandation préconise le retrait définitif de l'ensemble des anorexigènes du marché européen.

« Une majorité des membres de ce comité s'est prononcée en faveur de l'arrêt de commercialisation de ces molécules sur la base d'un profil de sécurité inacceptable dans les conditions normales d'utilisation, d'une efficacité thérapeutique limitée conduisant à un rapport bénéfice-risque défavorable », a expliqué, à Londres, le professeur Rolf Bass, directeur de l'unité d'évaluation des médicaments de l'agence européenne. Cette conclusion a été transmise à la Commission de Bruxelles, qui dispose d'un délai de trois mois pour traduire en pratique, et dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, les conclusions formulées à Londres.

« MANQUE D'EFFICACITÉ »

Anticipant sur la décision de la Commission européenne, les responsables de l'Afssaps ont décidé de précipiter le mouvement. « Il est évident que c'est en raison d'un manque d'efficacité que le CSP a jugé que les anorexigènes amphétaminiques n'avaient plus de place dans la prise en charge prolongée de l'obésité, et ce d'autant que leur effet diminue progressivement au



cours du temps et qu'ils peuvent entraîner une pharmacodépendance incompatible avec un traitement prolongé », explique M. Duneton. La décision des autorités sanitaires françaises est ainsi la dernière étape d'un processus engagé depuis plus de quatre ans lorsque, en 1995, une alerte médicale avait

été lancée sur le danger des médicaments amaigrissants.

Cette alerte visait alors tout particulièrement l'isoméride (dexfenfluramine) et le Pondéral (fenfluramine), du groupe pharmaceutique français Servier. Ces deux molécules avaient, via un intense battage publicitaire soutenu

par quelques médecins hospitalo-universitaires, connu un vif succès commercial international avant que l'on établisse une corrélation entre la consommation de ces molécules et l'apparition d'affections cardiovasculaires (hypertension artérielle pulmonaire primitive) aux conséquences parfois mortelles. Compte tenu de la gravité de cet effet indésirable, Didier Tabuteau, alors directeur général de l'Agence du médicament, avait, en mai 1995, sur proposition de la Commission nationale de pharmacovigilance, décidé de réserver un groupe d'une dizaine de médicaments anorexigènes « aux obésités majeures répondant à des critères médicaux stricts, pour des durées de traitement inférieures à trois mois et uniquement après échec d'un traitement diététique adapté ».

« MESURE DE PRÉCAUTION »

Fin 1995, les autorités sanitaires françaises annonçaient une sévère réglementation de ces médicaments, dont les prescriptions initiales devenaient réservées aux seuls médecins hospitaliers spécialistes de diabétologie, d'endocrinologie ou de médecine interne. Dans le même temps, ces

autorités interdisaient l'usage de quarante-cinq principes actifs dans des préparations magistrales, associations de produits pharmaceutiques prescrites par des méde-

Prolongeant cette décision, les autorités américaines lançaient, quelques semaines plus tard, une nouvelle alerte pour intensifier la surveillance médicale de centaines

La liste des produits interdits

Les médicaments dorénavant interdits à la commercialisation en France sont : l'Amorex (75 mg, gélule) des laboratoires Crinex ; le Prefamone chronules (75 mg, gélule à libération prolongée) des laboratoires Dexo ; le Tenuate Dospan (75 mg, gélule) des laboratoires Marion Merrell Dow ; le Moderatan (75 mg, gélule) des laboratoires Théranol-Deglaude ; le Dinintel (30 mg, gélule) des laboratoires Roussel-Diamant ; le Fenproporex (20 mg, gélule) des laboratoires Théranol-Deglaude ainsi que l'Incital (40 mg, comprimé pelliculé) des laboratoires Pierre Fabre Santé.

Ces médicaments ne pouvaient plus, depuis 1997, être prescrits initialement par un médecin hospitalier spécialisé dans le traitement de l'obésité. Le renouvellement de l'ordonnance pouvait ensuite être effectué par un autre médecin, ces produits étant délivrés par les pharmaciens d'officine. Ces interdictions complètent celles qui, depuis novembre 1997, frappaient l'isoméride, le Glipolyx, la Dexfenfluramine Servier, le Pondéral, la Fenfluramine Servier, le Pondéral longue action ainsi que la Fenfluramine à action prolongée.

cins et confectionnées directement par des pharmaciens d'officine. Deux ans plus tard, les deux « coupe-faim » des laboratoires Servier étaient retirés du marché mondial, le fabricant expliquant qu'il s'agissait là d'une « mesure d'extrême précaution » (Le Monde du 17 septembre 1997).

de milliers de consommateurs de médicaments anorexigènes. La décision prise, jeudi 2 septembre, par le directeur général de l'Afssaps met donc un terme à cette série d'alertes sanitaires et d'encadrement progressif des prescriptions et de l'usage de ces médicaments. En France, les différentes mesures avaient conduit à une réduction très importante des ventes de ces substances qui, en 1995, représentaient un volume annuel de près de cinq millions de boîtes (un traitement correspondant à deux boîtes par mois). Les autorités sanitaires reconnaissent toutefois ne pas être en mesure aujourd'hui d'évaluer le nombre de patients traités par des médicaments anorexigènes.

Parallèlement à l'interdiction progressive des médicaments dorénavant perçus soit comme potentiellement dangereux, soit comme étant inefficaces à traiter, au long terme, les véritables obésités, on observe l'apparition de nouvelles substances amaigrissantes (lire ci-dessous), faisant à nouveau l'objet d'intenses campagnes promotionnelles auprès du corps médical. Ces produits ne sont pas aujourd'hui concernés par les strictes mesures de précaution décidées, après bien des atermoiements, à l'échelon européen.

Une aubaine pour les nouvelles molécules amaigrissantes

L'INTERDICTION frappant l'ensemble des anorexigènes amphétaminiques constitue une véritable aubaine pour les deux multinationales pharmaceutiques commercialisant depuis peu deux nouveaux médicaments contre l'obésité : l'orlistat (ou Xenical) des laboratoires Roche et la sibutramine (Sibutrol ou Meridia) de Knoll Pharmaceuticals, filiale du groupe BASF. Le Xenical (commercialisé en France depuis octobre 1998) est une molécule qui agit en empêchant l'absorption d'environ 30 % des graisses présentes dans l'alimentation. N'ayant pas d'action au niveau du système nerveux central, cette molécule n'est pas considérée comme un « coupe-faim ».

Ce médicament coûteux (le traitement équivaut à environ 600 francs par mois, non remboursés par la Sécurité sociale) ne doit, en théorie, être prescrit que chez des malades obèses (ayant un indice de masse corporelle supérieur ou égal à 30 %) chez lesquels un régime alimentaire préalable permis une perte de poids d'au moins 2,5 kilos en quatre semaines. Ce traitement doit d'autre part être arrêté après douze semaines si le patient n'a pas perdu au moins 5 % du poids relevé au début du traitement médicamenteux.

Se réjouissant de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché accordée par les autorités sanitaires américaines, les laboratoires Roche avaient indiqué en juin que plus de 150 000 personnes avaient déjà été traitées par l'orlistat en France. Pour les responsables de la firme aucune information n'est venue confirmer les inquiétudes nées de l'observation d'un nombre anormalement élevé de cancers du sein chez des femmes traitées par ce médicament. Au près de l'Agence européenne du médicament, on précise qu'une étude prospective de deux ans a été mise en place sur ce thème en Suède auprès de 3 350 femmes. Ses résultats sont attendus au cours de l'an 2000.

« CAMPAGNES DE MARKETING »

La sibutramine, qui devrait obtenir, de manière imminente, une autorisation en France, connaît un très grand succès dans les pays où elle commence à être commercialisée. Aux Etats-Unis notamment où plus d'un million de personnes ont déjà été traitées. Cette molécule agit au niveau de certaines molécules neurotransmettrices et réduit de la sorte la sensation de faim. Pour autant on

assure chez BASF qu'il ne s'agit pas d'un « coupe-faim ». « La sibutramine renforce la sensation de satiété et diminue donc le désir de s'alimenter », explique le fabricant, qui souligne que des études cliniques portant sur plus de 6 000 patients ont permis d'observer « des pertes de poids significatives - de 5 à 10 % voire plus - et durables ».

« Nous n'avons aucune idée des dangers liés à l'exposition de millions de personnes sur de très longues durées aux molécules anorexigènes. Cette incertitude est d'autant moins acceptable que la plupart de ces patients n'ont médicalement pas besoin, au fond, de telles molécules, déclarait dans un entretien accordé au Monde en 1997 le professeur Lucien Abenhaim, auteur de l'étude épidémiologique qui fut à l'origine du retrait des médicaments du groupe Servier et qui vient d'être nommé directeur général de la santé. Avant de lancer sur d'énormes marchés, avec des campagnes de marketing d'une puissance inouïe, des produits qui vont être utilisés par des dizaines de millions de patients, il faut un minimum de précautions. »

J.-Y. N.

Jean-Yves Nau

Non-lieu requis en faveur du colonel Kadhafi dans le dossier de l'attentat contre le DC-10 d'UTA

La présidente de SOS-Attentats conteste le bien-fondé de cette mise hors de cause

LE PARQUET de Paris a choisi de requérir un non-lieu en faveur du colonel Kadhafi dans l'affaire de l'attentat contre le DC-10 de la compagnie UTA, qui avait entraîné la mort de cent soixante-dix personnes, le 19 septembre 1989 au-dessus du désert du Ténéré (Niger). Pour expliquer sa décision, qui fait suite à une plainte déposée le 16 juin contre le dirigeant libyen par l'association SOS-Attentats pour « complicité d'homicide volontaire » (Le Monde du 4 août), le ministère public argue notamment du « droit coutumier international ».

L'usage diplomatique interdit, selon le parquet, la mise en cause d'un chef d'Etat dans l'exercice de ses fonctions - à l'exception des

crimes contre l'humanité, comme l'illustre le cas de Slobodan Milosevic. Le président de la République fédérale de Yougoslavie a été l'objet d'un acte d'accusation dressé par le Tribunal pénal international le 27 mai pour « crimes contre l'humanité et crimes de guerre ». Le colonel Kadhafi, visé par une plainte pour « complicité d'homicide volontaire » pour l'affaire du DC-10, ne peut être poursuivi, estime le parquet, d'autant que pendant l'instruction du dossier de l'attentat, qui a abouti le 10 mars à un procès par contumace et à la condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité de six ressortissants libyens, soupçonnés d'être les organisateurs et les auteurs de l'at-

tentat, les parties civiles n'avaient pas demandé la mise en examen de M. Kadhafi.

« UNE QUELCONQUE IMMUNITÉ »

Cette décision intervient cependant à un moment où la France semble prête à rétablir des relations régulières avec la Libye, après la suspension, le 5 avril, des sanctions internationales votées par l'Organisation des nations unies (ONU) contre le régime libyen. Elle a provoqué l'incompréhension et la colère de SOS-Attentats. Son avocat, M^e Francis Szpiner, s'est étonné du recours à la notion de « droit coutumier international », inconnue des textes de droit. « Il n'y a rien dans le code de procédure pénale

qui indique que les chefs d'Etat bénéficient d'une quelconque immunité », a-t-il souligné. Le défenseur des victimes de l'un des attentats les plus meurtriers touchant des ressortissants français s'indigne que « le souci de ménager des intérêts pétroliers » l'ait emporté sur celui de la justice.

Françoise Rudetzki, la présidente de SOS-Attentats à l'origine de la plainte contre le dirigeant libyen, conteste le bien-fondé d'une telle mise hors de cause. « Comment peut-on imaginer un instant que le colonel Kadhafi soit ignorant d'une action de ses services secrets à la tête desquels se trouvait son propre beau-frère ? » Elle regrette que la justice n'ait pas profité de la nou-

velle situation internationale. « Le colonel Kadhafi a la volonté de revenir sur le devant de la scène, c'était sans doute l'occasion de lui faire accepter des sanctions », estime-t-elle.

ENGAGÉ À « COOPÉRER »

Le chef de l'Etat libyen s'était pourtant engagé par écrit dans une lettre datée du 23 mars 1996 au président de la République, Jacques Chirac, à « coopérer avec la République française ». Il précisait dans ce courrier que son pays n'avait pas pour habitude d'extraire ses propres concitoyens, mais qu'il s'engageait à « s'acquitter de ses obligations ».

Cette promesse est, semble-t-il, restée lettre morte. Depuis le ver-

dict du 10 mars et la condamnation par contumace des six Libyens à la réclusion criminelle à perpétuité, aucune information n'a été donnée par Tripoli sur le sort qui leur était réservé.

Le dernier mot concernant la plainte qui vise le colonel Kadhafi reviendra de toute façon au juge Jean-Louis Bruguière, qui a en charge son instruction. Le magistrat pourrait dans un premier temps demander à M^e Szpiner de lui faire part de ses observations. Il lui reviendra ensuite de décider si M. Kadhafi est oui ou non passible de poursuites devant les tribunaux français.

Pascal Ceaux



<http://www.lemonde.fr>

Nouveau service emploi. Dès le 7 septembre toutes les offres d'emploi parues dans « Le Monde ».

www.lemonde.fr/emploi

En visite en Gironde, Claude Allègre s'emploie à rassurer les personnels de l'éducation nationale

Les professeurs ont commencé, jeudi, une prérentrée de deux jours et demi

Le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, s'est rendu, jeudi 2 septembre, dans l'académie de Bordeaux, pour le premier jour de la

BORDEAUX

de notre envoyée spéciale

Le jour J pour les profs tombait, cette année, le jeudi 2 septembre. Trois jours avant les élèves, ils inauguraient, de la maternelle au lycée, une prérentrée en deux jours et demi au lieu d'un, selon la décision de leur ministre, Claude Allègre. Histoire de tâter le moral des troupes et de montrer qu'il était sur le terrain au jour dit, celui-ci faisait une tournée dans l'académie de Bordeaux. Une bonne occasion pour décliner son nouveau credo : après deux ans consacrés aux élèves, voilà le tour des personnels.

Aux fonctionnaires du rectorat, il a réservé compliments et promesses : « Je vous remercie d'avoir montré que vous étiez capables de mener à bien la déconcentration, a lancé M. Allègre. Dites-vous bien que c'est un combat. (...) Il y a des pouvoirs avec lesquels les gens vivent depuis des années, ils ne vont pas les lâcher comme ça. » Au porte-parole des personnels, qui se plaignait d'un excès de réglementation, M. Allègre a rétorqué : « Je peux vous promettre que vous aurez moins de circulaires. Depuis quatre mois, je les vise toutes personnellement et j'en arrête 90 %. » Le ministre de l'éducation les a également informés qu'un « code de l'éducation » harmonisant l'ensemble des textes qui régissent ce vaste domaine serait bientôt voté au Parlement.

Aux enseignants de sciences de la vie et de la terre rassemblés au rectorat pour le rencontrer le ministre a dispensé quelques exhortations. « Le métier change, c'est une période passionnante. C'est vous qui allez inventer une nouvelle façon de travailler, plus personnalisée, plus interactive. » M. Allègre

leur a recommandé de profiter de sa loi sur l'innovation technologique, permettant aux enseignants d'être détachés pendant six ans dans une entreprise, puis

ment. » M. Allègre souhaite instaurer un tutorat pendant deux ou trois ans pour les enseignants débutants, assuré par un de leurs aînés. « Il ne faut plus que l'on lâche

M. Allègre a cherché à montrer qu'il allait désormais accorder davantage d'attention aux personnels, après deux ans consacrés aux élèves.

formation des maîtres]. » Le ministre voudrait de surcroît que tous les jeunes enseignants aient au moins reçu une information sur les drogues, la violence, etc. M. Allègre a enfin indiqué que Jacques Soulas, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale, était chargé d'une mission d'étude sur les 35 heures pour le ministère.

Enfourchant ensuite son cheval de bataille favori, les programmes, Claude Allègre a indiqué son cocktail idéal : « Il faudrait que dans les programmes, un tiers change tous les dix ans, un tiers tous les trois ans et un tiers qui serait laissé à la liberté des enseignants. » Puis, non content de s'occuper de la formation et des contenus, le ministre a fait savoir qu'il s'était préoccupé des conditions de vie des enseignants avec le ministre du logement. Le seuil d'accès aux HLM devrait être relevé, afin que les jeunes enseignants qui n'y ont pas droit puissent y accéder.

Béatrice Gurrey

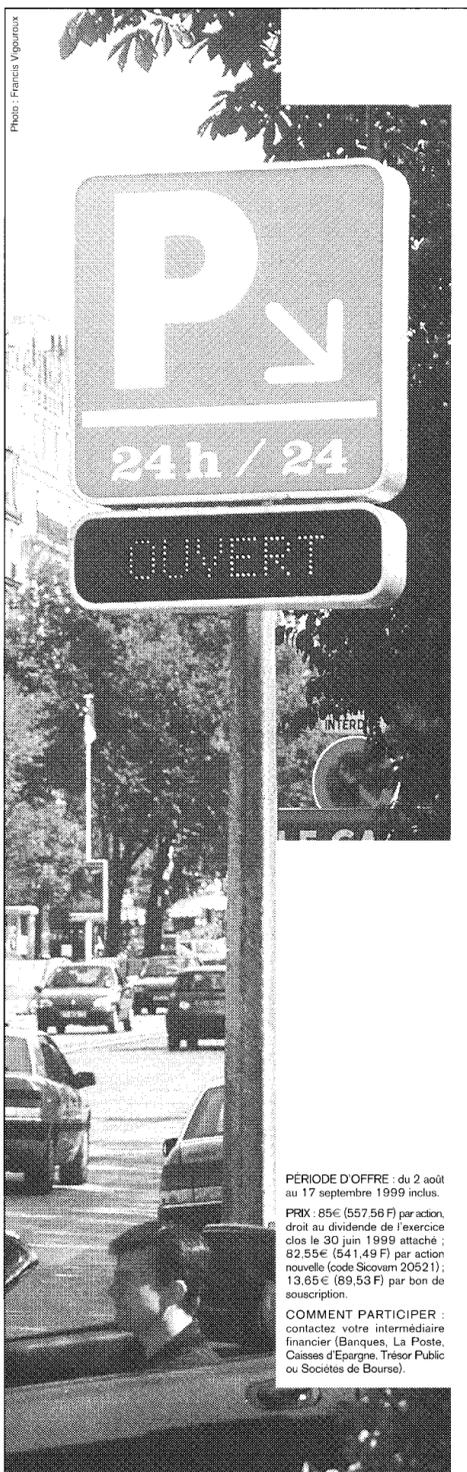
Une nouvelle façon d'évaluer les enseignants

Préparé depuis plusieurs mois, le rapport du recteur de Bordeaux, Jean-Marc Monteil, a été remis au ministre de l'éducation nationale au mois de juillet. Jeudi 2 septembre, Claude Allègre a indiqué qu'il en retiendrait plusieurs suggestions. « Il faut évaluer les enseignants dans leur travail en équipe et dans leur travail individuel », a déclaré le ministre, avant d'ajouter : « La deuxième note d'inspection devrait être attribuée sans que la première soit connue », pour éviter un « étiquetage » qui suit durablement l'enseignant. Enfin, M. Allègre a souligné que le rôle de l'inspection était « d'aider les enseignants », au moins autant que de les évaluer. « Il ne faut pas mettre la pression tout de suite sur les jeunes professeurs », a fait valoir, pour sa part, le recteur Monteil. Un accompagnement mixte de tuteurs, d'inspecteurs, « intergénérationnel », favoriserait, selon lui, les premiers pas dans la carrière, qui sont « déterminants pour la suite ».

de retourner à l'éducation nationale. Abordant le chapitre de la formation, un des chantiers de l'année, le ministre de l'éducation a déclaré que les universitaires auraient désormais obligation, dans leur temps de service, de faire trois heures de formation, initiale ou continue, à destination des enseignants. Il a également annoncé qu'il allait mettre en place « l'équivalent des entretiens de Bichat » pour l'éducation. « Comme le font les médecins, des colloques et des discussions vont être organisés dans chaque académie, et c'est l'Université qui en aura la responsabilité. »

Aux profs du lycée climatique Grand-Air d'Arcachon (Gironde), qui effectuaient leur prérentrée, le ministre a aussi apporté des précisions : « Je ne suis satisfait, ni de la formation continue, ni de la formation initiale des enseignants, ni qualitativement, ni quantitativement,

des jeunes profs dans des établissements difficiles sans aucune expérience préalable. Il faut au moins qu'ils aient eu une expérience des quartiers difficiles quand ils sont à l'IUFM [Institut universitaire de



PÉRIODE D'OFFRE : du 2 août au 17 septembre 1999 inclus.
 PRIX : 85€ (557,56 F) par action, droit au dividende de l'exercice clos le 30 juin 1999 attaché ; 82,55€ (541,49 F) par action nouvelle (code Sicovert 20521) ; 13,65€ (89,53 F) par bon de souscription.

COMMENT PARTICIPER : contactez votre intermédiaire financier (Banques, La Poste, Caisses d'Épargne, Trésor Public ou Sociétés de Bourse).

information des actionnaires

Une note d'information visée par la COB sous le n°99-1031 en date du 29/07/99 est disponible sans frais auprès de CCF Charterhouse (64, rue Galvès - 75009 Paris) et du groupe SGE (1, cours Ferdinand de Lesseps - 92851 Neuilly-Malmaison Cedex). Une note en réponse de la Société Sogeparc a été visée par la COB sous le n°99-1069 en date du 13/08/99.

La longue traque de « Bibi » Lorcy, ancien boxeur soupçonné de meurtre

DES EMPREINTES sur un verre, une tâche de sang sur la cuvette des WC. Tels étaient les seuls indices à la disposition des policiers chargés de l'enquête sur le meurtre d'un retraité de quatre-vingt-huit ans, en 1994, dans son pavillon de Bezons (Val-d'Oise). Cinq ans plus tard, alors que ce fait-divers semblait voué à l'oubli, les empreintes ont conduit à l'interpellation, mercredi 1^{er} septembre, d'un suspect de renom : l'ancien boxeur Pierre Lorcy, champion de France des légers en 1994, frère de Julien Lorcy, ex-champion du monde (WBA).

Les policiers de l'antenne de Cergy-Pontoise du SRPJ de Versailles ont interpellé Pierre Lorcy rue du Faubourg-Montmartre, à Paris, en compagnie d'un ami. Les deux hommes étaient en possession d'une cinquantaine de pierres précieuses et venaient de rendre visite à un courtier en diamants. Pierre Lorcy a été mis en examen pour « homicide volontaire sur personne particulièrement vulnérable ».

Les faits remontent au 3 juin 1994. Ce jour-là, le corps de Gaston Moysset est retrouvé à son domicile de Bezons. Le médecin légiste note une fracture du crâne - due à un coup de plaque de marbre -, des marques de strangulation et de nombreuses ecchymoses. L'épouse du retraité, âgée de quatre-vingt-douze ans, a été épargnée, mais les enquêteurs ne peuvent l'interroger car la vieille dame est sénile. Les voisins n'ont rien vu, rien entendu. Les empreintes, prélevées dans la maison en désordre, ne figurent dans aucun fichier. Le sang sur la cuvette des WC n'est pas celui de la victime, mais cela ne conduit pas pour autant au meurtrier.

Il faut attendre le printemps 1999 pour que l'enquête soit relancée, grâce au fichier automatique des empreintes digitales (FAED). Celui-ci procède régulièrement à une sorte de balayage, de façon à comparer les données récentes à celles enregistrées de longue date.

C'est ainsi qu'apparaît le nom de Pierre Lorcy. Ses empreintes viennent d'être mémorisées après son interrogatoire par des gendarmes dans une banale affaire d'escroquerie. Reste à localiser l'ancien boxeur, qui vit au jour le jour, dans la communauté gitane de la région parisienne. Les policiers l'aperçoivent une seule fois, en avril à Bercy, lors du championnat du monde de son frère, Julien. On voit Pierre Lorcy sur les images de télévision, participant au triomphe familial, mais les policiers renoncent à l'interpellation car ce serait trop risqué. Il disparaît de nouveau. Pour espérer le retrouver, il faudra attendre le prochain combat de son frère.

SUSPECT INTROUVABLE

Le 6 août, au Cannet (Alpes-Maritimes), alors que ce dernier doit affronter l'Italien Zoff, une surveillance est mise en place. Des policiers du Val-d'Oise s'invitent en toute discrétion à la pesée des boxeurs. Au-dehors, leurs collègues niçois se tiennent prêts à intervenir en cas de bagarre. Une centaine de personnes, parmi lesquelles de fameux puncheurs, sont venues assister à la pesée. Tous les Lorcy sont là, sauf Pierre, alias « Bibi ». Le lendemain, les policiers en civil suivent vainement le combat. Le suspect demeure introuvable. On le dit brouillé avec son frère, auquel la justice n'a rien à reprocher.

Début septembre, les enquêteurs finissent néanmoins par retrouver sa trace, à Paris. L'ex-champion, qui n'oppose aucune résistance, reconnaît s'être rendu à Bezons en 1994. Selon lui, il aurait essayé de vendre un tapis au vieillard et une vive altercation aurait éclaté, au cours de laquelle ce dernier se serait mortellement blessé. Il nie avoir volé quoi que ce soit. Le FAED ne s'était donc pas trompé. Quant au sang, un test d'ADN devrait permettre de dire s'il s'agit du sien ou de celui d'un complice.

Philippe Broussard

ACTIONNAIRES DE SOGEPARC,

Améliorer chaque jour la qualité de la vie, c'est le projet du groupe SGE. Aujourd'hui, circuler et stationner facilement en ville contribue à améliorer la qualité de la vie. Premier constructeur européen, le groupe SGE a développé un savoir-faire en matière de concessions qui s'illustre dans le Stade de France, les Ponts sur le Tage, le réseau autoroutier Cofiroute et les parkings de Sogea. Ces activités traduisent l'ambition du groupe SGE : rendre les villes toujours plus fonctionnelles, plus sûres et plus faciles d'accès. L'acquisition de Sogeparc s'inscrit dans cette logique.

*31,38% sur le dernier cours coté avant l'offre.

DISPARITION

■ **FRANCK BOYER**, graphiste, illustrateur et directeur artistique des éditions Actes Sud junior, est mort lundi 9 août, à Blois (Loir-et-Cher) à l'âge de trente-cinq ans. Né en 1964, Franck Boyer se passionne très tôt pour toutes les formes d'expression visuelles : dessin, peinture, calligraphie, architecture, décors, etc. Ayant débuté à vingt ans comme graphiste décorateur au Sentier des Halles, rue d'Aboukir, il découvre en 1985 le métier de marketing de presse et d'édition au sein de l'agence de communication Influences et devient trois ans plus tard directeur artistique de sa filiale, Equipage. Il crée de nombreuses maquettes et designs pour des journaux, ainsi que pour des collections de livres (Hachette, Bayard) et de disques. Avec Bruno Laurent, il crée en 1992 l'agence Repères Communication. Il dirige le studio de création auquel l'éditrice Madeleine Thoby confie le budget jeunesse d'Actes Sud. « Inventeur » de la ligne graphique d'Actes Sud junior, Franck Boyer en était aussi l'un des talentueux illustrateurs. Il avait mis en images quatre ouvrages, *Marguerite et la politique*, de Virginie Lou, et la trilogie sur la psychanalyse de Michèle Costa Magna, *Du côté de chez Freud (Les Noces d'Œdipe, Les Chaudrons du divin et Les Méandres d'un rêve)*.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

TARIF ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : **430 F TTC / 65,55 €**
4 Parutions : **600 F TTC / 91,46 €**
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- **Bouclage vendredi 12 h.** -

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 1^{er} septembre ont été publiés :
● **Corps humain** : un décret relatif aux conditions d'autorisation des établissements publics de santé et organismes exerçant les activités relatives à la transformation, la conservation, la distribution et la cession de tissus ; un arrêté homologuant les règles de répartition et d'attribution des greffons tissulaires prélevés sur une personne décédée ou recueillis au cours d'une intervention médicale en vue de greffe ; un arrêté fixant le modèle de déclaration d'activités de transformation et de conservation de tissus du corps humain et de leurs dérivés, destinés à la préparation de spécialités pharmaceutiques ou de médicaments fabriqués industriellement, par les fabricants de produits pharmaceutiques ; un arrêté fixant le modèle de dossier accompagnant les demandes d'autorisation d'exercer les activités de transformation, de conservation, de distribution et de cession de tissus du corps humain et de leurs dérivés à des fins thérapeutiques.
● **Produits toxiques** : une décision d'interdire la fabrication, l'importation, l'exportation, la mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux, la détention en vue de la vente ou de la distribution à titre gratuit, la prescription, la délivrance et l'administration de certains produits destinés à l'homme et contenant certains éthers de glycol ; une décision d'interdire la fabrication, le conditionnement, l'importation, l'exportation, la distribution en gros, la mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux, la détention en vue de la vente ou de la distribution à titre gratuit et l'utilisation de certains produits cosmétiques contenant certains éthers de glycol ; une décision d'interdire la fabrication, l'importation, l'exportation, la mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux, la détention en vue de la vente ou de la distribution à titre gratuit, l'utilisation, la prescription, la délivrance et l'administration de certains produits destinés à l'homme et contenant de la phénolphanéine.
● **Dioxine** : un arrêté suspen-

dant la mise sur le marché des animaux et de produits animaux susceptibles d'être contaminés en dioxines et prohibant l'introduction sur le territoire national d'animaux et de produits d'origine animale en provenance de Belgique, jusqu'au 30 septembre.
● **Fonctionnaires** : un décret fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France, lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'Etat, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ; il prévoit notamment que l'indemnité de repas attribuée aux agents en mission est réduite de 50 % lorsque les inté-

NOMINATIONS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
Nous publions la liste des quarante personnalités qualifiées nommées membres du Conseil économique et social lors du conseil des ministres du mercredi 1^{er} septembre (*Le Monde* du 2 septembre). Les membres reconstitués sont signalés par un astérisque :
Personnalités choisies par le président de la République : **Anne Braun***, ancienne secrétaire générale du groupe RPR de l'Assemblée nationale ; **Maurice Bonnet**, administrateur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse ; **Jean-Pierre Camoin**, ancien maire (RPR) d'Arles et ancien sénateur des Bouches-du-Rhône ; **Yves Cannac**, ancien secrétaire général adjoint de la présidence de la République sous Valéry Giscard d'Estaing et ancien PDG de l'agence Havas ; **Jean-Claude Casanova***, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et ancien collaborateur de Raymond Barre à Matignon ; **Philippe Dechartre***, ancien ministre du général de Gaulle ; **Evelyne Guilhem***, conseillère régionale (RPR) du Limousin et ancienne députée de Haute-Vienne ; **Jean Mattéoli***, président sortant du CES ; **Hamlouï Mekachera***, président du Conseil national des musulmans

ressés ont la possibilité de se rendre dans un restaurant administratif ou assimilé.
Au *Journal officiel* du jeudi 2 septembre sont publiés :
● **Maladies professionnelles** : un décret relatif aux dispositions spéciales concernant les pneumoconioses en tant que maladies professionnelles.
● **« Mastaire »** : un décret relatif à la création du grade de mastaire et un rapport au premier ministre relatif à cette création.
● **Routiers** : un décret relatif aux transports routiers de marchandises ; un avis du Conseil de la concurrence.
● **CES** : un décret portant nomination au Conseil économique et social (*lire ci-dessous*).

de France ; **Jean-Claude Pasty**, ancien député (RPR) européen ; **François Piazza-Alessandrini***, conseiller du président d'Aéroports de Paris, ancien conseiller (RPR) à l'Assemblée de Corse ; **Alain Pempidou**, ancien député (RPR) européen ; **Didier Robert**, délégué national d'ATD Quart-Monde ; **Michel Roussin**, ancien ministre de la coopération ; **Adolphe Steg***, ancien chef du service urologique de l'hôpital Cochin.

Personnalités choisies par le premier ministre : **Jean-Luc Benahmias**, secrétaire national des Verts ; **Jean-Marcel Bichat***, ancien collaborateur de François Mitterrand ; **Lionel Brard**, président d'honneur de France Nature Environnement ; **Claudette Brunet-Lechenault***, vice-présidente du Parti radical de gauche ; **Michel Debout**, conseiller national du PS ; **Jacques Dondoux**, ancien secrétaire d'Etat au commerce extérieur ; **Georgette Elgey**, historienne et ancienne collaboratrice de François Mitterrand à l'Elysée ; **Charles Fiterman**, ancien ministre des transports du gouvernement de Pierre Mauroy ; **Anne-Catherine Franck**, chargée de mission au cabinet de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; **Nadine Garcia**, membre du conseil national du PCF ; **Ahmed Gayet**, conseiller au cabinet de Martine Aubry au ministère de l'emploi et de la solidarité ; **Thierry Jeantet**, membre du bureau national du PRG ; **Georges de La Loyère**, ancien trésorier de l'UDF et collaborateur de Valéry Giscard d'Estaing à la Fondation pour la démocratie en Europe ; **Catherine Le Galiot**, conseillère nationale du PS ; **Michèle Lindeperg**, ancienne députée (PS) européenne ; **Jean-Baptiste Motroni**, ancien sénateur (PS) de la Haute-Corse ; **Robert Navarro**, premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Hérault ; **Aline Pailler**, ancienne députée européenne élue sur la liste du PCF ; **Laurence Rossignol**, membre du bureau national du PS ; **Pierre Shapira***, ancien collaborateur de Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale ; **René Souchon**, ancien ministre, ancien député (PS) du Cantal et ancien maire d'Aurillac ; **Henriette Steinberg**, présidente du Secours populaire ; **Dominique Taddéi**, économiste et rocardien ; **René Teulade***, ancien ministre des affaires sociales et ancien président de la Fédération nationale de la mutualité française ; **Anne Wiewiorka**, historienne, membre de la mission d'études sur la spoliation des juifs de France.

ÉPISCOPAT
Mgr Jean-Louis Papin a été nommé par le pape, vendredi 3 septembre, évêque de Nancy et de Toul (Meurthe-et-Moselle). Il succède à Mgr Jean-Paul Jaeger, nommé évêque d'Arras (Pas-de-Calais), le 12 août 1998. Le Père Jean-Louis Papin était supérieur du séminaire interdiocésain des Pays de la Loire, à Nantes.
[Né le 14 septembre 1947 à Chemillé (Maine-et-Loire), Jean-Louis Papin a fait ses études au petit séminaire de Baupréau, au grand séminaire d'Angers et à l'Institut catholique de Paris. Il est titulaire d'une maîtrise de théologie dogmatique. Ordonné prêtre pour le diocèse d'Angers en 1974, il a été vicaire aux Ponts-de-Cé, chargé des aumôneries de jeunes et de l'Action catholique ouvrière, puis, à partir de 1980, professeur de théologie au séminaire des Pays de la Loire, à Nantes. En 1993, il devient supérieur de ce séminaire interdiocésain. De 1987 à 1994, il est également codirecteur de l'Institut de formation des éducateurs du clergé (IFEC), à Paris. Jean-Louis Papin est spécialisé dans les questions de formation et du ministère des prêtres. En juin 1999, il avait été nommé curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Cholet.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Le 31 août 1999,
Constant
décidait de pointer le bout de son nez.
M. et M^{me} FARIN, M. et M^{me} ZYLBERBERG, leurs enfants et petits-enfants, les amis de la 25^e Image félicitent
Laurent et Juliette, ses parents.
9, rue des Récollets, 75010 Paris.

– Depuis le 31 août, les grands yeux bleus et les babilleries de

Jeanne
illuminent le cœur de ses parents. Elle rend leur vie plus belle et plus profonde.
Delphine et René-Laurent BALLAGUY.
31, rue de Buci, 75006 Paris.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire à
Georges SEGURA.
Bravo pour tes soixante-dix ans. Bises à toi et Antoinette. Meilleurs vœux pour la suite.

Mariages

Pierline MARTINEZ et Emmanuel AUBIN
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le samedi 4 septembre 1999, à Gumiane (Drôme).
23, rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon.

Victor DURET, Philippe L'HOPITAL, leurs familles, sont heureux d'annoncer le mariage de leur parrain,

Marc VAUCHEY, avec Sylvie MOUCHEZ,
le samedi 4 septembre 1999, à Velaux (Bouches-du-Rhône),

et souhaitent la bienvenue à
Axelle BAILLE,

née le 3 juillet 1999, à Marseille (Bouches-du-Rhône),

première petite-fille de **Jeanine et Jean-Marie VAUCHEY.**

Valérie TEDGUI et Stanislas LERIDON

ont la joie d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le samedi 4 septembre 1999, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Tracy-l'Orgueilleux (Nièvre).

77 bis, rue des Entrepreneurs, 75015 Paris.

Décès

– Yves Ballan, son mari, Hervé, Matilde et Frédéric, ses enfants, Danaé, sa petite-fille. Les familles Pierre, Luxmoor, Ballan, Santander et Lange, ont la tristesse de faire part du décès de

Christiane BALLAN-DUFRAÇAIS, docteur ès sciences, maître de conférences à l'université Paris-VI.

Nous nous réunirons le samedi 4 septembre 1999, à 11 heures, en l'église de Chamigny (Seine-et-Marne), avant l'inhumation.

43, rue Barrault, 75013 Paris.

Associations communiquez vos

Assemblées générales tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

– Ses enfants, leurs conjoints, Ses petits-enfants, Son arrière-petite-fille, Sa famille, ceux qui l'ont aimée, ont la tristesse de faire part du décès de

Georgette DARDOUR,
survenu le 1^{er} septembre 1999, à l'âge de quatre-vingts ans.
1, rue Romain-Rolland, 94500 Champigny-sur-Marne.

– L'Inspection générale du tourisme a le regret de faire part du décès accidentel de

M. Henri GROLLEAU, chargé de mission d'inspection générale, survenu le 31 août 1999.

– Fouad Fidouh, Amine Mokhtar Benounnane, Et Sidi Mohamed Senhadji, président le professeur Lakhdar Mokhtari de bien vouloir agréer leur sympathie attristée suite à la disparition subite de son fils,

Ahmed-El-Amine MOKHTARI, polytechnicien, docteur en sciences physiques de l'université Paris-Sud,

survenue le 23 août 1999, en Algérie, à l'âge de trente-trois ans.

Sa personnalité lumineuse, sa gentillesse et sa modestie nous ont tous marqués. Il restera présent dans notre mémoire et dans notre cœur.

– Tachia, sa femme, Juan, son fils,

Sonia et Jean-Marie Branca, Michel Creusot, Yasmina et Alfonso Quintana, ses neveux, Irène et Paz Quintana, ses belles-sœurs, Francisco Perez-Terron, son beau-frère, Sarah et Emmanuel Branca, Pamela, Elisa et Aïna Quintana, ses petits-neveux et nièces, ont la tristesse de faire part de la mort de

Charles ROSOFF, ingénieur des Mines,

dans sa quatre-vingt-cinquième année d'une vie bien remplie.

Après la cérémonie, qui se tiendra au crématorium du Père-Lachaise, le mardi 7 septembre 1999, à 15 h 15, les amis seront les bienvenus à la maison, comme toujours.

9, rue Montalembert, 75007 Paris.

– M. Jean-Michel Yung et M^{me} Drocella Yung-Mukandekezi, M. David Yung et sa mère, M. Emmanuel Yung, M. Jean-Marie Ndekezi, fils de Drocella Yung,

Sa sœur et son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses cousins, cousines, ses neveux et nièces, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marguerite YUNG.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly, 3, rue Victor-Noir, Neuilly, à 15 heures, le mercredi 8 septembre 1999.

Anniversaires de décès

– Le 4 septembre 1990,
Lucky FORSSE, née Lucienne EMO,

nous quittait.

Nous, nous ne l'oublions pas.
Jean-François, Véronique, Frédéric.

19, rue de Damiette, 91190 Gif-sur-Yvette.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € 10 lignes
62 F TTC - 9,45 € toute ligne suppl.
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Des Perles de Culture 30% à 50% moins cher qu'au détail ?
Les Ateliers Tamalet importent des perles de Tahiti, du Japon, de Chine. Ils vous font bénéficier de prix exceptionnels et réalisent le modèle de votre choix. Enfilages, Créations personnalisées de joaillerie sur place.
01.42.00.21.71 - Paris (10^e)

SEPTEMBRE 99 - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde de l'éducation

Entretien avec Yves Bonnefoy
Dossier: la réforme du lycée
Des conseils de discipline plus justes

Le Monde de l'éducation
LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT

HORIZONS

PORTRAIT

Jeroen Brouwers, le casque et la plume

SON nom, pour un palais gaulois, est à peu près aussi imprononçable que celui d'une bière fameuse qui fonde sa publicité sur cet inconvenient. Par exemple, le prénom ne commence pas comme Gérard et ne finit pas comme troène, l'arbuste à baies noires, mais ressemble de très près au nom de la ville espagnole d'Irún, dit par un Français, bien entendu. Il est vrai qu'une fois qu'on y est arrivé on ne l'oublie pas de sitôt. Pas plus qu'on n'oublie les pages de ses livres une fois qu'on les a lues, bouleversantes, foudroyées, ni la personne de l'auteur après l'avoir rencontré. Et puis il y a une légende qui court sur Brouwers, qui boit beaucoup, tous les jours, et ne s'en cache pas. On dit qu'une fois par semaine il décide de boire sans limite, la vraie cuite. Et que ce jour-là, dès le matin, pour ne pas trop se blesser, il met un casque de moto.

On a peu traduit Brouwers en France et dans le désordre. Le deuxième volet de sa trilogie consacrée aux Indes néerlandaises, *Rouge décanté* (prix Femina étranger 1995), est paru d'abord, avant le premier volet, *L'Eden englouti*, publié en 1998. Quant au troisième volet, imposant, plus de 700 pages, *Le Déluge*, il est encore en attente. C'est donc à la lecture de deux petits volumes magnifiques et pour aller vérifier cette extravagante histoire de casque – parce que, entre nous, il faut bien dire qu'il n'y en a plus beaucoup de contemporains excentriques dans les belles-lettres – qu'on se décide à prendre la route de Maastricht, jolie bourgade du fin fond du Sud hollandais, qui vit périr d'Artagnan sous ses murs et fit enrager récemment de plus étroits mousquetaires ; de là, trouver le hameau de Zutendaal et le petit bois en lisière du hameau, où Brouwers vit au milieu des arbres et des oiseaux avec sa jeune et belle épouse, Karin.

L'homme est droit, à jeun, assez massif, le regard clair et pas forcément tendre, une grande gueule de Batave, un bon vivant acharné à sa perte et très bagarreur, contre lui-même, contre le monde entier. Tout son destin se trame et se noue très tôt. Il naît en 1940 à Batavia (aujourd'hui Djakarta), capitale des Indes néerlandaises, dans l'émerveillement de la nature et de la faune indonésiennes, dans la musique de la langue malaise, au tempo *dahulu*, paradis perdu du « temps de la somnolence ». Il est entouré de ses parents et de ses grands-parents, de son grand-père aux vêtements blancs, aux cheveux blancs, grand musicien et compositeur, haute figure vénérée par le petit garçon.

Ce monde enchanté se brise avec l'arrivée de l'occupant japonais et l'enfermement de la famille dans le camp de Tjideng. Jeroen Brouwers y restera de l'âge de quatre ans à celui de six. « Mon père était comptable dans un bureau d'architecte et ma mère femme au foyer. Ma mère vivait en Indonésie depuis longtemps, elle y avait émigré enfant. Mon père ne s'est lancé à l'aventure qu'à vingt-quatre ans, il est parti avec son brevet de comptable. Ils se sont connus là-bas. Le père de ma mère était violoniste, compositeur, organiste, chef d'orchestre. C'était un talent modeste, pas célèbre. Mais on chante encore dans les écoles en Indonésie des chants qu'il a composés. »

On connaît peu en France l'existence de ces camps japonais, ni ce qui s'y déroulait. Ils ont été occultés par l'horreur des camps nazis, plus grande, supérieure en horreur en quelque sorte, si l'on tient comme Dante à donner des numéros aux cercles de l'enfer.

Dans *Rouge décanté*, Brouwers écrit : « Ce camp s'appelait Tjideng. C'était le camp d'un commandant très redouté qui avait une sinistre réputation : le capitaine japonais Kenitji Sone ; condamné pour crimes de guerre, il a été exécuté en 1946 ; je me souviens de lui ; il a rossé ma mère personnellement et lui a donné des coups de pieds avec ses bottes épéronnées, et j'ai assisté à cette scène personnellement. » Le père était prisonnier de guerre au Japon, les deux frères aînés de Jeroen, qui avaient plus de dix ans, étaient placés dans des camps d'hommes ailleurs, sur l'île de Java. C'est en compagnie de sa sœur et

de sa mère que Jeroen traversa l'épreuve de Tjideng. Ses grands-parents y laissèrent la vie.

Il rentre aux Pays-Bas à l'âge de six ans. Sa mère a eu un autre enfant à Bornéo, mais, avec la progression du mouvement de libération de Soekarno, les Brouwers ont dû rentrer. « En Hollande, on est arrivé comme des pieds-noirs. Les deux résidences que mon père possédait en Indonésie avaient été "nationalisées", sans indemnité. Il avait plus de quarante ans, mais a pu retrouver un poste de comptable dans une banque. Il ne s'est jamais réconcilié avec la vie après ça. C'était un homme optimiste, pourtant, on n'avait pas encore inventé l'idée des traumatismes. Ma mère, elle, s'est beaucoup ennuyée de l'Indonésie. Elle disait : J'aimerais autant vivre dans le camp là-bas qu'être ici en Hollande. Elle avait la nostalgie. Et ne supportait pas le climat d'ici, la mentalité froide des gens, l'esprit mercantile. Les gens qui étaient passés par les camps japonais n'avaient pas la possibilité d'en parler, parce qu'il y avait toujours des gens qui revenaient des camps nazis, de Pologne, bien pires. Et les juifs non plus ne parlaient pas trop des camps en Hollande. Les Hollandais parlaient surtout du terrible hiver 1944-1945, de la famine, du fait qu'ils n'avaient pas mangé. Il n'y avait pas de compassion. » Brouwers revient souvent sur le fait que les gens qui sont passés par ces camps japonais sont tellement gênés qu'ils en rient aux éclats quand ils en parlent.

Il dit qu'il tient de sa mère une grande nostalgie, qu'il regarde toujours au-delà de l'horizon. Il lui reste deux frères et une sœur. L'aîné des frères s'est tué dans un accident d'avion aux Etats-Unis. Sa sœur vit tout près de chez lui, dans un village voisin. « Elle tient aux liens familiaux. Moi pas. Je m'en fous. Entre nous, on ne parle que des camps. On dirait qu'il n'existe pas d'autre sujet de conversation. Nos parents n'en parlaient pas. » Il commence à écrire au collège. Il est sûr de sa vocation à partir de quatorze ans. Dans *L'Eden englouti*, il raconte qu'avant le camp une vieille Indonésienne avait lu son avenir dans sa main d'enfant et dit : « Surat-surat », ce qui signifie :

« Les gens qui étaient passés par les camps japonais n'avaient pas la possibilité d'en parler, parce qu'il y avait toujours des gens qui revenaient des camps nazis, de Pologne, bien pires »

beaucoup de papier, un monde de papier. Son père avait suggéré qu'il serait peut-être, comme lui, comptable. « J'aurais pu devenir douanier, notez bien. Je suis une sorte de douanier en littérature. J'ai travaillé douze ans dans une maison d'édition belge, Le Manteau, à Bruxelles. J'étais directeur de collection. Je jugeais des manuscrits de littérature flamande. Ce n'est pas la même chose que la littérature hollandaise. C'est la même langue, mais pas la même mentalité. La littérature flamande est plus méditerranéenne, plus élégante, plus raffinée que la néerlandaise. »

Son premier livre paraît en 1964. Il hésite à traduire le titre, trouve :

Né à Batavia, la capitale des Indes néerlandaises, l'écrivain hollandais a vu sa famille décimée dans les camps japonais pendant la deuxième guerre mondiale. Sur ces drames, il a bâti une œuvre brève, poignante, qu'il nourrit de ses angoisses, quand il ne boit pas... D'où le casque

« Ça s'appelait "Le Couteau dans la gorge"... » Et il se met à rire en émettant un long sifflement. Il montre son cou du doigt, écarte le col de sa chemise, qui dissimulait une sorte de canule en plastique enfoncée dans sa trachée-artère. On nous avait prévenus au téléphone qu'il avait été opéré peu de temps auparavant. En fait, dans ce fameux camp de Tjideng, il a contracté la diphtérie et ne s'en est jamais vraiment débarrassé. Les tissus envahissent sa gorge et menacent de l'étouffer. Il a failli mourir plusieurs fois, on l'a opéré à quatre reprises sans succès et maintenant il est trachéotomisé à vie. Ce n'est pas cela qui le rendra plus sage.

Il a déjà publié six romans, de la poésie, du théâtre, quand il se lance dans la polémique avec un essai, *Le Nouveau Révizor*, qui lui assure un nom dans le monde des lettres néerlandaises. Sur un ton très célinien et avec un sens très sûr de l'insulte, il s'en prend à la médiocrité ambiante. « J'étais en colère contre la littérature hollandaise, parce que je la trouvais trop molle, trop facile, trop simpliste, par une espèce de coquetterie. Une génération de jeunes auteurs imitaient les auteurs "modestes" qui les avaient précédés. Des nains, des minimalistes. Ils avaient peur de Herms, un polémiste redouté qui flanquait la trouille à tout le monde. Tout ce qui était un peu sérieux alourdissait la littérature à leurs yeux. Je me suis fait l'avocat de la beauté, d'un certain romantisme aussi, du droit d'être ambitieux. Avocat du grandiose. »

Il ne se fait pas que des amis. Un journaliste, Rudy Kousbroek, au début des années 90, déclare que

Brouwers est mort parce qu'il aurait trahi la vérité historique des camps, qu'il aurait prétendu avoir des souvenirs trop anciens, inventé des miradors là où il n'y en avait pas, inventé des violons par des soldats japonais, etc. Brouwers lui répond par un *Message de l'au-delà* meurtrier. Après quoi, il rédige un autre pamphlet contre un éditeur, le sien, qu'il prend comme métaphore, bouc émissaire d'une certaine politique commerciale et publicitaire qui s'appuie trop sur les médias et ne garantit plus l'existence des livres en librairies. Cet ancien éditeur ne s'était même pas déplacé quand Brouwers avait eu le prix Femina, n'avait pas remboursé la chambre d'hôtel à Paris. « Ce type est une calcullette, un Japo-

Dans « L'Eden englouti », il raconte qu'avant le camp une vieille Indonésienne avait lu son avenir dans sa main d'enfant et dit : « Surat-surat », ce qui signifie : beaucoup de papier, un monde de papier. Son père avait suggéré qu'il serait peut-être, comme lui, comptable

nais de poche. Evidemment, je prends des risques en le disant tout haut. Je vis de mes droits d'auteur, je n'ai pas d'autres revenus. Quand je me fâche avec quelqu'un dans ce métier, ça me coûte de l'argent, c'est un luxe. A propos du Japon, je ne suis pas traduit au Japon, on ne parle pas des camps là-bas. A l'école, l'histoire s'arrête entre 1930

et 1950, une grande ellipse. Il y a quand même eu un procès de Tokyo, comme celui de Nuremberg. Et c'est là que Kenitji Sone s'est fait décapiter au sabre. J'ai écrit un haïku à ce propos. »

Jeroen Brouwers a choisi de vivre à la campagne pour le calme, le silence. Surtout parce qu'il ne supporte pas les mondanités et les clans, les coteries d'Amsterdam. « C'est un pays trop petit pour écrire tranquillement. Il faut être mesuré, ne pas faire de grands gestes. Moi je parle trop fort, ma tête dépasse du champ de blé, comme on dit. » Il se reconnaît un grand maître dans sa propre langue, Harry Mulisch, l'auteur des *Noces de pierres* et de *La Découverte du ciel*. « Sans lui, je n'aurais pas écrit. J'avais quatorze ans quand il a publié ses premiers romans, je ne comprenais pas tout mais je savais que j'étais en présence de quelque chose de grand. »

CONTRAIREMENT à son détracteur Kousbroek, qu'il accuse de faire du tourisme nostalgique, il refuse de retourner en Indonésie. « Ma sœur voudrait revoir les maisons, les tombes, le camp. Pas moi. Je pense que le jour où je retourne là-bas, je meurs. Je ne

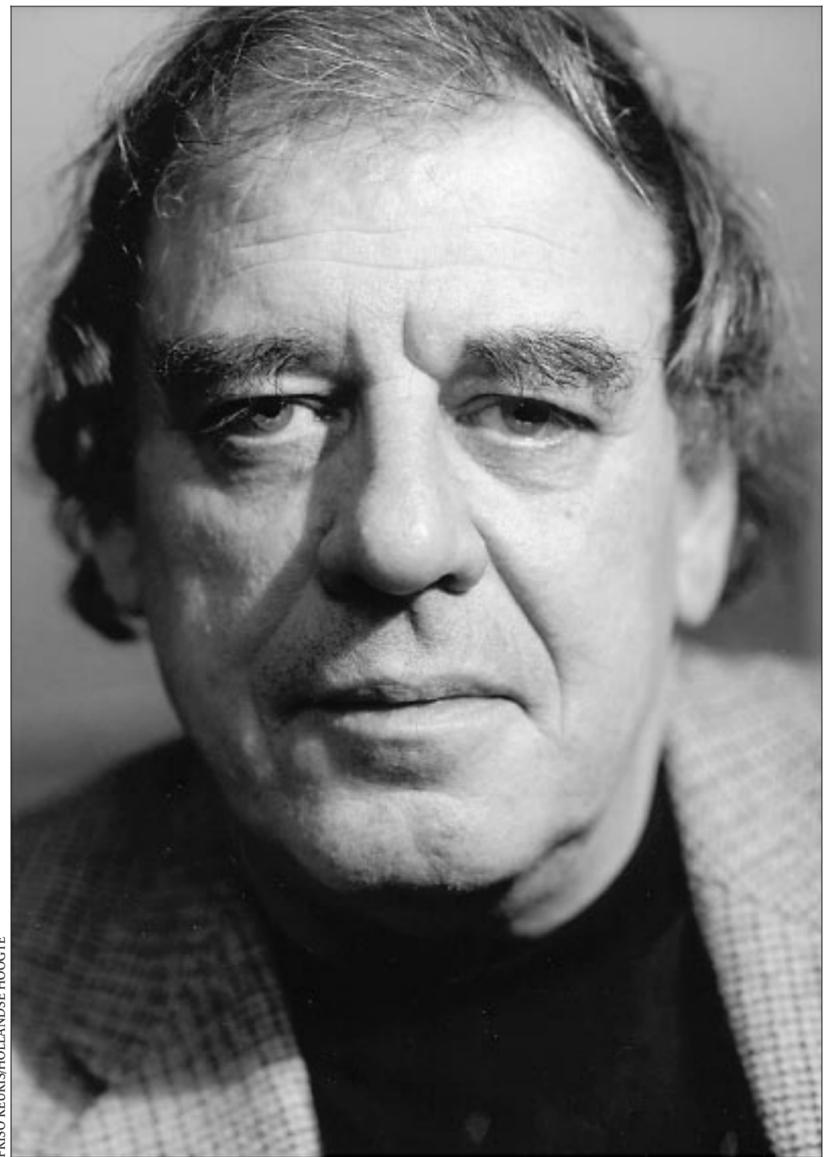
suis pas pressé. Et pourtant, je souffre de ce monde disparu, c'est comme un mal du pays. »

Tous ses livres parlent de la littérature, de l'amour, de la mort. Il dit ne pas pratiquer ces trois thèmes consciemment. Simplet si l'un d'eux manque, le désir d'écrire ne vient pas. Ni le désir tout court. Il se lève le matin, se met à 9 heures devant sa table de travail. Le but est de remplir une page dans la journée. Souvent la récolte est plus maigre. « Mais en faisant cela tous les jours, on finit par avoir une œuvre. Je ne prends jamais de vacances ; cette année, Karin et moi nous sommes partis trois jours à Heidelberg, c'était un maximum, il fallait que je rentre vite. On ne doit jamais abandonner son roman. Il faut toujours tourner autour. Y penser tout le temps. »

Quand sa mère est morte en janvier 1981, Jeroen Brouwers n'est pas allé à son enterrement, n'a pas fait figurer son nom sur le faire-part. Sa mère est morte pour lui depuis longtemps, dans les îles de la Sonde. Depuis, il écrit et il boit. Dans *Rouge décanté*, il explique qu'après la trentaine il s'est senti totalement perdu, qu'il passait sa vie à dériver, de-ci de-là, « à moitié ivre en permanence, par dégoût de la vie et par désir de ne pas être présent ». Quitte à partir en pleine nuit n'importe où, dans les bois, en ne sachant plus son nom. « Je ne bois pas parce que c'est bon, mais pour ne plus être là. Pour me saouler la gueule. C'est un tranquillisant. En plus des tranquillisants chimiques. Ça m'apporte le repos. Mais je dois recommencer un jour et demi après, alcool et pilules. Je suis comme une souris dans un moulin. »

Alors, cette histoire de casque, c'est donc vrai ? « Pas tout à fait, ce n'est pas systématique. Un jour, en effet, je suis tombé dans l'escalier et je me suis cassé plusieurs côtes. Karin m'a fait porter ce casque pour les grandes occasions. Et une bouée de sauvetage. » Même anecdotique, ce casque de l'écrivain en lutte contre la mort pour la reconquête d'un paradis perdu lui restera comme un élément puissamment symbolique. Don Quichotte contre le temps et l'oubli. C'est pour cela qu'il a écrit aussi un essai sur les écrivains néerlandais qui se sont suicidés. « Les écrivains ne se suicident pas plus que les peintres ou les plombiers. Mais il y a des gens de petite renommée qui se sont imaginés que leur suicide leur donnerait une célébrité éternelle. On a peine à retrouver leur nom. Ce serait trop facile tout de même. Il faut travailler. »

Michel Braudeau



FRISO KEURSHOLLANDESE HOOGTE

Le grand tourment des enseignants par Bruno Mattéi

RENTRÉE des classes... rentrée des enseignants aussi, mais dans quel état ? « *Le malaise des enseignants* » : l'expression sert depuis vingt ans à décrire et analyser une profession en perte d'identité dans une école en crise. Mais, aujourd'hui, elle pourrait presque faire figure de pâle litote. Jacques Lesourme, ancien directeur du *Monde*, évoquait, déjà, dans un rapport établi en 1988, « *une profession presque sinistrée et des enseignants meurtris* » !... C'était juste avant la présente décennie qui allait apporter les vagues déstabilisantes de la violence à l'école, sur fond d'incertitude grandissante sur les finalités du système éducatif. Et derrière le tohu-bohu printanier déclenché par le projet de réforme Allègre, on peut lire non seulement les doutes, et les surenchères réformistes des uns et des autres, mais peut-être aussi le psychodrame d'une profession en proie à un grand désarroi.

Un des chantiers décisifs du nouveau millénaire sera de repenser le sens et les formes de l'éducation, donc l'identité et la place des enseignants. Ce rapide état des lieux n'a d'autre intention que de présenter quelques « *idéaux-types* » de la galerie enseignante, lesquels ont pour caractéristique commune de révéler autant d'impasses, qu'il faudra bien dépasser pour introduire quand même les générations futures dans un monde un peu moins illisible et désespérant...

A-t-on songé à évaluer d'abord les effets, dévastateurs pour beaucoup, de quatre décennies de réformes

« *démocratiques* » toujours recommencées pour le constat inquiétant que les inégalités scolaires sont au mieux stabilisées, quand elles ne se sont pas aggravées dans les lieux de grandes difficultés sociales ou d'exclusion avancée ? Depuis que lycéens, collégiens et autres victimes de « *l'égalité des chances* » font régulièrement entendre leur voix et leurs protestations par manifestations, incivilités, ou violences, nombre d'enseignants, singulièrement dans le coin fragile des collèges, donnent le sentiment de subir dans l'affliction une situation qui les dépasse par en bas, comme par en haut.

« *Réforme* » est un mot qui a cessé de rassurer, mais aiguise au contraire les méfiances quand il vient du ministère et déclenche de manière quasi épidémique des réflexes ou des stratégies de défense.

Les longues plaintes de ce scepticisme s'affichent dans l'ordinaire des salles de profs et constituent l'autre discours autrement plus réel que celui qui se joue dans le décor convenu et suranné des réformes officielles ou dans les sondages qui révèlent bien évidemment que les enseignants sont majoritairement favorables aux réformes ! Reste que ces postures sceptiques ou accablées s'accompagnent bien souvent de dérives inquiétantes :

– dérives émotives d'abord, inspirées par la souffrance et la peur : tous affectés qui finissent par altérer la compréhension des événements, comme on le voit de plus en plus avec les réactions face à la violence scolaire. Au risque d'entretenir le puits sans fond des malentendus et

des micro-guérillas de salles de classe ;

– dérive opportuniste ensuite, et tout aussi dangereuse : dans le « *saute qui peut* » que déclenche la dégradation de la réussite scolaire, et le coût social de l'échec, les enseignants sont bien placés pour trouver

Un des chantiers décisifs du nouveau millénaire sera de repenser le sens et les formes de l'éducation, donc l'identité et la place des enseignants

des parades. Ainsi s'est installé, avec le concours ou le consentement de beaucoup, un marché noir de la réussite à travers le réseau des « *bonnes classes* », des « *bonnes filières* », des « *bonnes écoles* » auxquelles le grand nombre aspire pour enseigner... et mettre ses propres enfants au nom bien entendu de « *l'égalité des chances* » pour tous !

Il faut tendre très fort l'oreille pour entendre parfois de molles réactions face à ce déni de démocratie qui conduit tout droit à ce que le sociologue François Dubet a appelé « *un apartheid scolaire* ». On voit par ces dérives comment de larges cohortes d'enseignants en quête de survie entretiennent ou créent les impasses dont ils peuvent par ailleurs se déclarer les victimes, quand une énième réforme, ou un énième plan, vient encore les titiller au nom de la réduction des inégalités et de la paix scolaire !

Le versant alternatif à cette galaxie est constitué par la frange de ceux que j'appelle les « *enseignants humanitaires* » : les hussards de l'urgence éducative qui déploient zèle et « *pédagogies nouvelles* » au chevet des enfants en détresse d'apprentissages. Par conviction militante ou éduca-

Un des chantiers décisifs du nouveau millénaire sera de repenser le sens et les formes de l'éducation, donc l'identité et la place des enseignants

tive, ils traitent sur le vif tous les « *défavorisés* » du destin scolaire, candidats à l'exclusion et aux violences réactives. Mais les limites de cet activisme n'en sont pas moins manifestes. Je me permettrai de faire deux remarques à tous ces pédagogues humanitaires.

– Largement tributaires d'une philosophie de l'urgence, ils en arrivent souvent à s'épuiser à la tâche, ce qui est somme toute logique, quand aucune vision cohérente ne vient se profiler pour sortir du court terme. Combien d'équipes pédagogiques – de ZEP en particulier – finissent par s'essouffler, se disperser, non seulement parce qu'elles ne sont soutenues que verbalement par leur environnement administratif, mais aussi parce qu'elles n'ont pas eu vraiment le temps de s'apercevoir jusqu'à quel point elles étaient instrumentalisées par un système qui, tel Chronos, en vient à dévorer ses enfants ?

– Par ailleurs, comme cette « *pédagogie humanitaire* » est aujourd'hui reconnue, car on en a besoin pour colmater les brèches grandissantes du quotidien, elle en est venue à croire que son heure est arrivée. On l'accueille maintenant dans les publications officielles de l'éducation nationale ou dans les IUFM. Mais la contrepartie est qu'elle finit, pressée par la reconnaissance, l'urgence et des sollicitations de mille sortes, à oublier tant soit peu de s'interroger sur ses fondements pédagogiques qui sont ceux, en gros, des mouvements « *d'éducation nouvelle* » pour réévaluer ses stratégies, et faire évoluer aussi son corps de doctrine. La Réforme avec ses invitations effrénées à l'innovation d'urgence crée des appels d'air, qui n'en sont pas moins prometteurs eux aussi d'autres déconvenues, si l'on n'y prend pas garde...

Entre les sceptiques et les activistes de l'école, on ne doit pas oublier une catégorie d'enseignants qui, pour être en voie d'extinction rapide depuis dix ou quinze ans, n'en possède pas moins les titres de la tradition et aussi des caisses de résonance grâce à quelques intellectuels médiatiques, et à un fond de vulgate syndicale. Il s'agit bien sûr des apôtres de « *l'école républicaine* », ceux qui croient dur comme fer au mythe de l'égalité des chances, à l'autorité fondée sur le savoir transmis unilatéralement et uniformément, qui refusent par principe tout ce qui s'énonce en termes de souci relationnel dans la classe.

L'impasse parle ici d'elle-même : toutes les nouvelles données de la

société, de l'histoire, de l'expérience, sont contre eux. Ces enseignants, au demeurant vertueux et dévoués à leur cause, ne sont plus reliés à la réalité que par le fil imaginaire d'un fantôme d'école ; condamnés – et malheureux en cela – à cultiver la tautologie, la nostalgie ou le ressentiment.

Mais, à force d'entasser ambiguïtés, contradictions et de déplacer les questions (faute de poser les vrais problèmes), chaque enseignant aura, plus que jamais, à se situer dans la grande avenue des impasses dont il est à la fois la victime et l'acteur. Il y faudra sans doute la triple conjonction du discernement, pour sortir des confusions et des illusions ; de la conviction, pour arrimer les pratiques à des valeurs créatrices d'une société vraiment humaine et, d'abord, d'élémentaire justice ; enfin du courage pour consentir à remettre en question des certitudes venues de loin.

A tout coup, il s'agit d'abord, par un radical retour sur soi, d'acquérir toute une maturité personnelle, psychique et éthique. Et sans cette préalable évolution « *de l'intérieur* » – mais qui n'entre pas dans l'entendement des politiques éducatives actuelles –, peut-on réellement croire que les enseignants trouveront les assises nécessaires pour au moins déjà prendre la mesure de ce que beaucoup vivent aujourd'hui dans l'affliction ou la détresse ?

Bruno Mattéi est professeur à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Lille.

Europe : les pilotes et la machine

par Yves Mény

RAREMENT un agenda politique aura été aussi chargé que celui de Romano Prodi et de sa nouvelle équipe. La Commission mise en place a bénéficié d'une lune de miel temporaire, bref répit entre la crise de mars, la pitueuse participation électorale de juin et l'actuel examen de passage devant le Parlement européen.

Cette pause fut bienvenue : si l'Union européenne présente bien des défauts, il est injuste d'en faire porter tout le fardeau sur la Commission. Mais cette injustice signifie aussi que c'est encore la Commission qui est au centre des choses, qui présente le maximum de visibilité et, par voie de conséquence, prend en charge le maximum de responsabilité, la sienne bien sûr, mais accessoirement celle qui pourrait être plus légitimement attribuée au conseil des ministres, au Conseil européen, voire au Parlement. Le processus de décision communautaire est si complexe qu'il est bien difficile d'identifier qui est responsable de quoi.

Les attentes à l'égard de la Commission sont donc considérables : élargissement à l'Est, réforme institutionnelle, gestion des Balkans, coopération avec la rive sud de la Méditerranée, relations commerciales avec les Etats-Unis, politique commune de défense et de sécurité ne sont que quelques exemples des questions pressantes qui attendent la nouvelle Commission sans compter l'ordinaire, c'est-à-dire toutes les politiques communautaires, de l'agriculture au marché intérieur en passant par l'environnement.

Les hommes et femmes choisis par Prodi sont compétents, expérimentés et surtout judicieusement placés. Il n'y a donc pas trop de soucis à se faire pour les pilotes. En revanche, l'état de la machine – la Commission – est préoccupant. Le svelte engin de course conçu originellement ressemble de plus en plus à ces avions de guerre allemands qui, à force d'ajouts de toutes sortes, se sont écrasés au sol par dizaines. Sans réforme majeure, la Commission ne sera à même ni de bien gérer les dossiers qui lui sont confiés ni de convaincre l'opinion publique de leur bien-fondé.

Il serait nécessaire d'agir sur plusieurs fronts : symbolique, politique, procédural, managérial.

Les symboles sont l'accessoire, l'écumé des choses, mais en politique ils sont souvent essentiels. Saluons l'initiative de Romano Prodi de demander aux commissaires de s'installer près de leurs services, d'europeaniser leur cabinet. Sou-

haitons que les règles d'éthique proient renforcées même si les problèmes sont en fait assez mineurs.

Mais ce n'est pas suffisant. Des changements de méthode, des modes de faire et d'agir doivent rapidement être mis en place et rendus publics. Que l'on nous fasse grâce, toutefois, de la transparence, cette tarte à la crème qui, sous prétexte de mettre le pouvoir à nu, transfère les mécanismes de décision réels dans des coulisses plus profondes.

La politique peut rejoindre le symbole quand les mesures prises parlent au public : les programmes pour étudiants Erasmus et Socrates concilient de ce point de vue un impact extraordinaire sur les jeunes avec un coût très bas.

Sans réforme majeure, la Commission ne sera à même ni de bien gérer les dossiers qui lui sont confiés ni de convaincre l'opinion publique de leur bien-fondé

C'est le bon modèle d'association de la société civile – même s'il peut être amélioré dans son fonctionnement – et les domaines où il pourrait être étendu sont innombrables. Après tout, pourquoi seuls les étudiants seraient-ils incités à cette mobilité européenne ? Dans d'autres secteurs, le symbole, l'efficacité et la politique pourraient aussi être réconciliés, par exemple en développant les droits liés à la citoyenneté européenne ou encore par la création d'une police commune des frontières.

Plus prosaïque mais pas moins difficile est la réforme des procédures de la Commission. L'administration communautaire a été influencée à son origine par les modèles français et allemand, par les traditions du service public classique, c'est-à-dire un style relativement juridique et formaliste. Avec le temps et la multiplication/diversification des compétences, avec les élargissements successifs, la Commission est devenue une « usine à gaz ». Les règles de la supposée transparence conjuguées avec la méfiance inspirée par quelques affaires de mauvaise gestion ou népotisme ont suscité la plus naturelle, mais aussi la plus stupide des réactions : la multiplication des contrôles formels, administratifs et financiers sur un corps qui manquait déjà de ressort.

Non seulement la Commission est au bord de la paralysie administrative, mais, plus grave, le tatillon

respect des formes se substitue progressivement aux objectifs de la politique elle-même. On finit par oublier la substance à force de privilégier la procédure.

Enfin, la Commission devrait s'attaquer de front à la réforme managériale. Il est heureux que le dossier ait été confié à Neil Kinnock, un Britannique. Il vient avec des idées différentes sur le management, il appartient à une tradition qui ne confond pas la réforme avec le discours sur la réforme. On peut donc espérer que des changements importants verront le jour.

La clef de l'affaire est dans la question : comment débarrasser la Commission de tous les bagages inutiles qu'elle a accumulés au fil des ans sans pour autant renationa-

N'oublions pas l'Angola !

par Catherine Bertini

LORSQUE la guerre a éclaté au Kosovo, l'attention du monde entier s'est immédiatement dirigée vers les Balkans – et ne s'en est pour ainsi dire pas détournée pendant toute la durée du conflit. Certains pensent que les secours humanitaires ont été disproportionnés par rapport à l'ampleur de la crise. Quelles que soient les conclusions sur le sujet, la communauté internationale, y compris le Programme alimentaire mondial des Nations unies, se félicite de ce que les réfugiés kosovars n'aient eu besoin d'assistance que durant peu de temps.

Pourquoi ? Parce que la compassion collective est éphémère. Chacun veut « clore » les problèmes, et rapidement. Chacun souhaite – et qui peut les en blâmer ? – un règlement rapide et rationnel pour justifier l'argent, le temps et l'attention consacrés à une crise humanitaire. Que serait la générosité du monde si le conflit au Kosovo en était à sa dixième année et si les réfugiés déprimés toujours dans leurs tentes en Albanie et en Macédoine ?

Imaginez alors le peu d'attention que la communauté internationale accorderait à une guerre qui s'éterniserait depuis vingt-cinq ans. Après un quart de siècle, le choc et les préoccupations du départ se seraient transformés en indifférence. C'est le cauchemar que vit actuellement l'Angola. La guerre civile saigne le pays à blanc depuis si longtemps qu'un observateur cynique serait amené à croire à la normalité de la situation. Quant au public en général, tant d'autres questions réclament son attention... Alors que le monde s'intéresse déjà aux défis qui se poseront au lendemain de l'an 2000, l'Angola risque de devenir l'une de ces tragédies oubliées.

Nous ne pouvons le tolérer. L'Angola est sur le point de vivre une nouvelle atrocité humanitaire et nous devons l'empêcher de sombrer dans l'abîme. Après un quart de siècle de conflits, les morts se comptent par centaines de milliers, le nombre de mutilés dépasse les cent mille et les personnes déplacées se chiffrent par millions. Pendant ce temps, compte tenu des innombrables mines antipersonnel enterrées et des maladies que provoquent l'eau et les aliments insalubres, l'Angola est devenu une bombe à retardement. Le pays, selon le rapport de l'Unicef sur l'évolution des nations, est le pire du monde où grandir – et la population est

constituée de presque deux tiers d'enfants âgés de moins de quatorze ans.

Mais les enfants meurent déjà de faim en Angola. Dans leur lutte pour survivre, les familles en sont réduites à recourir à des méthodes désespérées : s'il y a de quoi manger, les enfants sont les derniers nourris, car ce sont d'eux que l'on peut se passer le plus facilement. Ceux qui survivent devront faire face à la malnutrition, à l'analphabétisme, à la violence et à de terribles épidémies (polio, méningite...) Ils hériteront, s'ils survivent, d'une vaste plaine de terre calcinée. Les habitants de l'Angola ont tant de mal à trouver du bois qu'ils déterrent les piquets qui servent à identifier l'emplacement des mines antipersonnel. Un pays entier hypothèque son avenir, simplement pour survivre aujourd'hui.

Un pays entier hypothèque son avenir, simplement pour survivre aujourd'hui

L'instabilité de la paix en Angola n'aide en rien. Les combats qui ont commencé en 1978 – avant que la majorité des Angolais ne soient nés – ont repris en novembre dernier à la suite de l'échec des deux cessez-le-feu conclus au cours des dix dernières années. Les rebelles de l'Unita n'ont jamais totalement rendu les armes et ne se sont jamais démobilisés comme ils s'étaient engagés à le faire conformément aux termes des cessez-le-feu. Le gouvernement, pour sa part, a ordonné au personnel de la Mission d'observation des Nations unies

AU COURRIER DU « MONDE »

L'AVENTURE DES ORIGINES

Dans votre série « L'aventure des origines », on pouvait lire que « *le fleuve de la vie est un fleuve d'ADN (...), chaque génération serait le filtre, un tamis. Les bons gènes passent le tamis et participent à la génération suivante, les mauvais gènes terminent leur course dans des corps qui meurent jeunes ou sans être reproduits* » (*Le Monde* du 6 août). Une vision peu motivante pour l'homme qui se veut davantage but que moyen de

en Angola d'évacuer le pays en début d'année avant de revoir et d'annuler sa décision. Ni l'une ni l'autre des parties ne cherche à faciliter l'arrêt du conflit.

Parallèlement, les dangers et les risques pour la sécurité extrêmement élevés que comporte toute visite en Angola dissuadent la plupart des journalistes de venir dans le pays pour révéler les problèmes. Contrairement aux Balkans, où les équipes de télévision peuvent se rendre et transmettre des informations 24 heures sur 24, les journalistes en partance pour l'Angola attendent parfois des semaines avant d'obtenir un visa.

L'ensemble de ces facteurs a créé une insularité regrettable et pernicieuse en Angola. Il serait trop facile d'oublier cette tragédie. Mais cela nous est impossible. Si nous ignorons l'Angola, nous abandonnons des personnes. Un exemple : Cristina Gassova qui s'est péniblement frayé un chemin à travers les zones de conflit pour parvenir au centre d'accueil des personnes déplacées de la ville de Huambo. Tout au long du chemin, elle a porté ses enfants (sept et dix-huit mois), tous deux souffrant de malnutrition. A son arrivée, Cristina était résignée à l'idée de perdre le plus jeune d'entre eux, car elle n'avait plus assez de lait pour le nourrir. Grâce au Programme alimentaire mondial, cet enfant a été sauvé.

Mais, pour venir en aide aux autres centaines de milliers de personnes qui souffrent désespérément de faim en Angola, la communauté internationale doit s'engager fermement à mettre un terme à vingt-cinq ans de carnage.

Catherine Bertini est la directrice générale du Programme alimentaire mondial des Nations unies.

l'évolution. Mais n'a-t-on pas déjà dit que nous n'étions que les instruments de l'infiniment petit, et que nos vies individuelles se réalisent au profit de l'élémentaire (éternel) ?

La philosophie, ne pouvant ignorer la génétique, progressera sans doute dans cette voie, sans renier pour autant les valeurs individuelles de droit et de responsabilité qui, paradoxalement, sont de mieux en mieux prises en considération par nos sociétés évoluées.

**Jean Demont
La Rochelle**

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Bonne nouvelle à droite

RECONNAÎTRE ses erreurs est le début de la sagesse. La droite reconnaît enfin qu'elle s'est trompée dans ses choix, et dans leur présentation, l'an dernier lors des débats sur le PACS (pacte civil de solidarité). C'est Nicolas Sarkozy regrettant, samedi 28 août, que « la communauté homosexuelle » ait pu être blessée « par ce qu'elle a cru entendre » dans les propos de l'opposition. C'est Philippe Douste-Blazy désavouant, lundi 30, les aspects « homophobes » des discours de Christine Boutin.

Que le secrétaire général du RPR et le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale aient choisi de faire machine arrière devant les jeunes militants de leur formation n'est certes pas l'effet du hasard. Cette génération, à l'inverse des précédentes, a fait sienne, sans aucune hypocrisie, la libération des mœurs. La passionaria de la famille catholique aurait dû savoir que même bon nombre de ceux qui applaudissent Jean-Paul II ne tiennent guère compte de ses consignes en la matière.

Cette volte-face des dirigeants de la droite correspond-elle à la simple volonté de corriger une bourde de communication ? Répond-elle au souci de ne pas se couper d'une société qui, une fois encore, évolue plus vite que ses élus ? S'agit-il d'un véritable examen de conscience ou d'une posture médiatique ? Dans l'immédiat, ces questions sont secondaires : il suffit de dire que cette autocritique est une bonne nouvelle. Dans ces colonnes, lors du débat sur le PACS, nous avions critiqué l'attitude des

porte-parole de la droite au Parlement et, surtout, dénoncé le soutien apporté par trop des siens à une manifestation parisienne ouvertement homophobe, où l'extrême droite était fort présente. De même, nous avions critiqué, au départ, le comportement par trop frileux de la gauche dont nombre d'élus craignaient une opinion qui, en fait, était bien plus ouverte et tolérante qu'eux-mêmes.

Tout cela ne veut pas dire que les débats sur le PACS et sur les problèmes rencontrés par ceux qui, homosexuels ou hétérosexuels, refusent le mariage ou l'union libre, étaient illégitimes. Ce sont les arguments choisis par la majorité de l'opposition qui l'étaient. Patrick Devedjian, dans un discours juridiquement charpenté à l'Assemblée nationale, avait montré qu'il pouvait y avoir des arguments plus recevables que ceux, idéologiques et sectaires, de Christine Boutin. Mais ses amis et alliés avaient préféré les positions de cette dernière. Les dirigeants de la droite le regrettent aujourd'hui, et nous ne pouvons que les approuver de cette lucidité, fût-elle tardive. Reste à savoir si, lors de l'ultime lecture de la proposition de loi, en octobre, au Palais Bourbon, les députés les suivront.

Serait-ce l'amorce d'une reconstruction de la droite ? La gauche, et tout particulièrement le Parti socialiste de Lionel Jospin, ont montré que, pour regagner une crédibilité électorale, il faut commencer par analyser ses erreurs passées. Si le RPR et l'UDF s'engagent sur ce même chemin, chacun y gagnera. Et d'abord la démocratie.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourmont
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pllaloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, l'éna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Papyrus et parchemins

DANS cet admirable quartier du Marais, où les rues aux noms pittoresques prennent de grandes libertés avec les servitudes d'alignement, le VI^e congrès de papyrologie termine aujourd'hui ses travaux dans le calme de l'hôtel de Rohan. Près de deux cents savants du monde entier se sont trouvés rassemblés là par un commun amour des papyrus, de ces fragiles documents qui, à force de patience, ressuscitent les civilisations englouties.

Le papyrus fait aussi bon ménage avec le parchemin, et le professeur Honeyman devait évoquer ces fameux parchemins bibliques découverts par hasard au cours de l'été 1947 dans une grotte au nord-ouest de la mer Morte. On sait la romanesque histoire de ces parchemins vendus à un antiquaire local, puis au professeur E. L. Sukenik, de l'université hébraïque du mont Scopus. L'université d'abord ne crut pas

à l'authenticité de ces documents, et le professeur dut hypothéquer sa propre maison pour les acquérir, tandis qu'un autre lot tombé entre les mains des Syriens orthodoxes de Jérusalem leur a été acheté à prix d'or, et est actuellement mis aux enchères en Amérique.

Malgré la guerre de Palestine, des recherches systématiques furent entreprises par M. L. Harding, directeur du service des antiquités de Transjordanie, et le R. P. de Vaux, directeur de l'école biblique et archéologique de Jérusalem. Elles permirent d'authentifier ces parchemins et de les dater de la fin du II^e siècle ou du début du I^{er} siècle avant Jésus-Christ, alors que les plus anciens manuscrits en notre possession remontaient seulement à 918 de notre ère.

R. F.

(4-5 septembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les nouveaux équilibres de l'après-Tietmeyer

AVEC le départ à la retraite de Hans Tietmeyer, son successeur Ernst Welteke a pris, mercredi 1^{er} septembre ses fonctions à la tête de la Bundesbank. La passation de pouvoirs avait eu lieu lundi 30 août à Francfort en présence du chancelier Gerhard Schröder et de son ministre des finances, Hans Eichel. Ce sont eux qui ont désigné le nouveau président de la puissante institution. Ernst Welteke va donc siéger, à l'instar de ses collègues des pays membres de l'euro, au conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE). Sa présence pourrait entraîner quelques discrètes évolutions dans le fonctionnement du système des banques centrales européennes.

La politique monétaire européenne ne devrait pas être fondamentalement modifiée. Ernst Welteke dispose de références qui laissent penser qu'il restera fidèle à l'héritage de son prédécesseur. « Ce n'est pas un inconnu. La transition ne va

rien changer pour l'euro », considère ainsi Mariela Preuschl, spécialiste de politique monétaire à la Deutsche Bank. Hans Tietmeyer s'est d'ailleurs refusé ces derniers jours à donner le moindre conseil à son dauphin. Proche du ministre des finances fédéral, M. Eichel (SPD), dont il fut ministre lorsque celui-ci était président du Land de Hesse, M. Welteke a été le patron de la Banque centrale de Hesse, implantée à Francfort. Il est devenu un des membres du SPD les plus familiers des marchés financiers et s'est beaucoup investi dans la promotion de la place francfortoise. Tout juste a-t-il parfois une image « plus pragmatique » que celle de son illustre prédécesseur, jugé « plus dogmatique ». Il était déjà depuis plusieurs années membre du directoire de la Bundesbank, où il bénéficia un temps d'une réputation de colombe, avant de modifier ses positions. Son « discours d'investiture », lundi, est apparu très orthodoxe :

Les « Fables » de La Fontaine par Lionel Koechlin



Dans les Balkans, l'avenir d'une illusion

Suite de la première page

Cependant, la coopération entre les représentants des trois groupes relève largement de la fiction. Elle serait totalement inexistante sans l'insistance du haut représentant de l'ONU, l'Autrichien Wolfgang Pètritsch, qui a succédé à l'Espagnol Carlos Westendorp. Elle risquerait même de redevenir rapidement conflictuelle sans la présence de la SFOR, la force internationale. Ses effectifs ont certes diminué au cours des derniers mois, mais elle devra rester dans le pays beaucoup plus longtemps que prévu dans les accords de 1995.

Même au sein de la Fédération croato-musulmane, censée faire contrepoids à la Republika Srpska, les relations entre les deux communautés restent tendues. Mostar, ville symbole de la coexistence et de l'hostilité des Croates et des Musulmans, est toujours divisée en dépit des efforts faits par les administra-

teurs de l'Union européenne pour les réunir. Là aussi, la paix est d'autant mieux assurée que personne ne tente de franchir le pont sur la Drina qui sépare la partie croate de la partie musulmane. Malgré quatre ans de « non-guerre » et de quasi-protectorat international, les réfugiés ne sont pas rentrés, les déplacés de l'intérieur n'ont pas retrouvé leur maison, les haines persistent, les partis nationalistes continuent de dominer la vie politique de la Bosnie, les universités recrutent selon des critères ethniques...

Par la coercition idéologique et policière, la Yougoslavie titiste avait réussi la coexistence de peuples qui dans le passé n'avaient cessé de se combattre que sous la pression d'une puissance tutélaire, militaire ou politique. La communauté internationale a du mal à imposer cette coexistence par des voies démocratiques après que les ambitions nationalistes ont ranimé les conflits.

Le précédent n'incite pas à l'optimisme pour le Kosovo, malgré les appréciations plus positives portées récemment par des responsables de l'OTAN. La durée des frappes a brouillé les buts de guerre des alliés ; les conditions de la paix ont rendu plus complexe sa mise en œuvre. Les frappes étaient supposées durer quelques jours pour obli-

ger Slobodan Milosevic à signer les accords de Rambouillet qui prévoyaient une administration internationale (de préférence européenne) pour le Kosovo dans le cadre de la République serbe. Ce n'était pas une tâche facile, mais au moins elle était relativement claire.

OBJECTIFS MULTIPLIÉS

La prolongation des frappes a multiplié les objectifs : amener Milosevic à céder, certes, voire à céder le pouvoir, mais encore arrêter l'exode des Kosovars, obtenir le départ des forces serbes, protéger les Etats voisins de la contagion, tandis que l'Armée de libération du Kosovo devenait une sorte d'infanterie de l'OTAN. Quant aux conditions de la paix, il ne s'agissait plus d'un plan essentiellement européen soutenu par les Américains et approuvé dans son volet civil – par les Russes, mais d'une construction complexe et parfois contradictoire mettant en jeu des acteurs nombreux et rivaux, pour le plus grand profit, là encore, de l'UCK, la seule force kosovare quelque peu organisée, qui a occupé le vide laissé entre le départ des Serbes et l'arrivée des organisations internationales.

« Si nous devions en arriver à regrouper les Serbes, j'espère que ce sera à titre provisoire », a déclaré au

« La stabilité des prix est la condition pour une croissance saine, durable et plus d'emploi », a-t-il dit, en insistant sur l'indépendance des banquiers centraux. Il s'est même voulu rassurant à l'égard d'une opinion publique allemande encore réservée sur l'euro : « La valeur internationale de notre nouvelle monnaie doit nous tenir à cœur », a dit Ernst Welteke. Il va devoir se couler dans une institution européenne largement modelée par son prédécesseur et où il ne sera pas le seul à décider.

« UN POIDS PARTICULIER »

C'est d'ailleurs au sein du conseil de la BCE, qui regroupe les six membres du directoire et les onze chefs des banques centrales de la zone euro que des ajustements pourraient survenir. « C'est une grande figure qui va quitter le conseil », observe un responsable monétaire. Son successeur, estimé de nombreux responsables, ne disposera jamais d'une pareille autorité. M. Welteke n'a pas la même expérience, en Allemagne mais surtout à l'étranger. L'ancien président de la Bundesbank « pesait d'un poids particulier » au sein du système des banques centrales européen, rappelle un haut fonctionnaire, alors que son successeur va devoir dans un premier temps s'imposer dans sa propre institution : il a d'ailleurs pour mission première de l'adapter à son nouvel environnement – le gouvernement allemand étudie une réforme des structures actuellement très étoffées et décentralisées de la Bundesbank.

Plus largement, certains s'attendent à une évolution des rapports entre le directoire et les gouverneurs nationaux, au sein du conseil de la BCE, après le départ du « phénomène Tietmeyer », selon l'expression d'un haut responsable européen. Les deux « collègues », qui se retrouvent deux fois par mois pour les grandes décisions de politique monétaire, n'ont pas toujours les mêmes visions. La dernière baisse des taux, en avril, apparemment proposée par le directoire, avait suscité un débat avec certains gouverneurs partisans d'une politique plus restrictive car leur pays faisait preuve d'une croissance dynamique. Les discussions au sein du conseil ont souvent été fortement influencées par les personnalités qui ont porté l'union monétaire, Hans Tietmeyer, « le doyen », selon le mot de M. Welteke lui-même, et Jean-Claude Trichet, pour la Banque de France. Les deux hommes ont formé un tandem très actif lors des préparatifs et dans les premiers mois d'existence de la BCE. Un commentaire ironique du président de la BCE résume la situation : parler après M. Tietmeyer, reconnaît Wim Duisenberg, « c'est comme faire un sermon après le pape ». La retraite du « pape » pourrait donc conduire à un rééquilibrage et faciliter en particulier la montée en puissance du directoire, selon les observateurs.

Dans ce délicat jeu d'influence, nul doute que le nouveau président de la Bundesbank se sentira soutenu par tout un pays, car sa fonction, malgré la disparition du deutschemark, demeure une des plus en vue d'Allemagne. Il disposera en outre d'une institution qui proclame haut et fort sa volonté de maintenir « la place importante » dont elle dispose toujours dans la politique monétaire européenne.

Philippe Ricard

Monde Bernard Kouchner, le haut représentant des Nations unies pour le Kosovo, en ajoutant que la défense de vieillards sans défense doit l'emporter sur les principes (*Le Monde* du 20 août). Mais qu'en sera-t-il alors du Kosovo multiethnique ? Qu'en sera-t-il d'un autre principe que la communauté internationale défend jusqu'à nouvel ordre, à savoir l'appartenance du Kosovo à la Serbie, quand tous les Serbes auront quitté le Kosovo ou quand la partition de la province sera chose faite ? Dans un Kosovo où n'auront plus cours ni les lois ni la monnaie de la Serbie ? Dans les accords de Rambouillet, la fiction d'un Kosovo partie intégrante de la Fédération yougoslave pouvait être maintenue. Depuis la guerre, avec l'évolution de la situation à l'intérieur du Kosovo et un Monténégro qui s'apprête à quitter la Fédération, c'est de plus en plus difficile à soutenir.

Il n'y a aucune raison pour que l'indépendance du Kosovo, revendiquée par toutes les forces kosovares, y compris celles dites « modérées », soit un sujet tabou. Encore faut-il en assumer les conséquences. Les raisons qui incitaient à la prudence voilà des mois n'ont pas disparu comme par enchantement. Avec l'éclatement de la Yougoslavie et la fragilité de l'unité bosniaque, l'indépendance du Kosovo ou son rattachement éventuel à l'Albanie renforcerait l'idée qu'il ne peut y avoir dans la région d'Etats prononcés pour Jacques Chirac, à l'élection présidentielle de 1995, et non pour Edouard Balladur.

MNEF

Nous avons indiqué par erreur, dans un article sur les dossiers de santé du gouvernement (*Le Monde* du 30 juillet), que Christian Babusiaux était administrateur provisoire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Conseiller-maître à la Cour des comptes, M. Babusiaux avait seulement été pressenti pour ce poste. Le directeur général actuel de la MNEF est Jacques Delpy.

Daniel Vernet

PRÉCISIONS

« L'ENFER » DE KADHAFI
Dans la première partie de notre enquête sur la Libye du colonel Kadhafi (*Le Monde* du 1^{er} septembre), nous évoquions une série de nouvelles écrites par le dirigeant libyen : « Escapade en enfer et autres nouvelles ». Elles ont été publiées aux Editions Favre, 12, rue Duguay-Trouin, 75006, Paris, 1996, 95 francs, préface de l'ambassadeur Guy Georgy.

LA PLANÈTE « BALKANISÉE »

Dans notre série « Débats pour le siècle à venir », (*Le Monde* du 31 août), nous avons omis de préciser que Pascal Boniface, directeur de

l'Institut des relations internationales et stratégiques (l'IRIS), enseigne à l'Institut d'études politiques de Lille.

RECTIFICATIFS

35 HEURES

Le montant des aides qui sera accordé aux entreprises dans le cadre des 35 heures est de 40 milliards de francs, et non de 4 milliards, comme nous l'avons indiqué par erreur dans notre article consacré au budget de la Sécurité sociale (*Le Monde* du 28 août).

JEAN-PAUL DELEVOYE

Contrairement à ce que nous avons indiqué (*Le Monde* daté 29-30 août),

Néerlandais, Suisses et Belges se disputent le capital du CCF

La spéculation boursière enfle

PASSÉES au second plan pendant la bataille BNP-SG-Paribas, d'autres manœuvres boursières agitent le milieu bancaire français. Le Crédit commercial de France (CCF) voit, depuis quelques mois, son capital grignoté par trois établissements étrangers : ING, le géant néerlandais de la bancassurance, KBC, la première banque belge, et l'assureur suisse Swiss Life. Jeudi, le titre CCF a grimpé de 5,7 % en cours de séance, pour terminer en hausse de 2,8 %, à 125,4 euros.

Une rumeur partie d'Amsterdam, mercredi, selon laquelle KBC avait vendu sa participation de 14,76 % dans le CCF à ING au prix de 140 euros a provoqué cet emballement. Jeudi, en fin de matinée, la banque belge qualifiait ces informations de « non-sens ». L'acquisition par ING de la participation de KBC paraîtrait surprenante. Vendredi 27 août, le président d'ING, Godfried Van der Lugt n'avait pas voulu dévoiler ses intentions sur le CCF. Il avait toutefois précisé que le cours de la banque (alors de 119 euros) était « surévalué ». Jeudi, ING déclarait simplement : « Si nous prenions le contrôle d'un important paquet d'actions, nous le ferions savoir. » La législation boursière française contraindrait même le groupe néerlandais à informer immédiatement le marché d'une telle transaction. En achetant la participation de KBC, ING, qui possède déjà 18,6 % du capital, dépasserait le seuil au-delà duquel il est obligé de déposer une offre publique d'achat (OPA) sur le reste du capital.

« Ce nouvel épisode ressemble fort à une manipulation de cours », juge un observateur. Un comportement interdit mais difficile à mettre en évidence. Pour cela, la Commission

des opérations de Bourse (COB) devrait demander à l'autorité néerlandaise de déclencher une enquête. Une démarche qu'elle n'envisageait pas jeudi soir. L'effervescence boursière autour du CCF dure pourtant depuis depuis plusieurs mois. L'action de la banque a bondi de 60 % cette année.

« CAPITALUX NON PRODUCTIFS »

Les opérateurs anticipent une prise de contrôle du CCF par ING, KBC ou Swiss Life, qui détient 14,68 % de la banque. Vendredi 27 août, le président d'ING a estimé que « des discussions impliquant les trois principaux actionnaires vont avoir lieu ». « La situation présente bloque beaucoup de capitaux non productifs. A mon avis, les deux banques souhaiteraient faire du CCF leur branche française, alors que Swiss Life n'en cherche probablement pas le contrôle, mais un réseau de distribution pour ses produits d'assurance », estime John Leonard, analyste à Salomon Smith Barney, interrogé par l'AFP.

Mercredi 8 septembre, les dirigeants du CCF, qui ne font aucun commentaire à propos des mouvements sur le capital de leur banque, doivent réunir un conseil d'administration. Ils présenteront des résultats semestriels qui devraient être à nouveau en forte progression. Mais le sujet d'une prise de contrôle par un des trois principaux actionnaires du CCF sera sans doute évoqué. Le lendemain, KBC présentera à son tour ses résultats sur six mois. A cette occasion « nous ferons probablement des commentaires sur le CCF », s'amuse-t-on au siège de la banque belge.

Joël Morio

UN MOIS et demi après le début de la bataille que se livrent TotalFina et Elf, dans une tentative de prise de contrôle mutuelle, le principe de ce rapprochement est désormais admis. Sur le plan industriel, peu de sujets font débat, le principal étant la chimie : d'un côté, Elf veut se séparer de cette activité en la mettant en Bourse, pour créer le cinquième chimiste mondial. De l'autre, TotalFina entend ne pas dissocier la pétrochimie du raffinage.

La démarche de Total inquiète chez Atochem, la branche chimie d'Elf, car elle est considérée comme le prélude d'un démantèlement de cette activité. En privilégiant la pétrochimie, le nouveau groupe serait progressivement amené à céder certaines activités de spécialités. Un risque que veut éviter Jacques Puéchal, président d'Atochem, qu'il a fondée en 1983 et développée depuis. A soixante-trois ans, cet X-Mines, un des acteurs de la recombinaison de l'industrie chimique française au début des années 80, est reconnu comme l'un des experts de ce secteur. Sachant que la fusion est inéluctable quel que soit le vainqueur, il appelle à faire preuve d'esprit d'ouverture.

« J'ai parfois l'impression que la chimie n'est pas comprise, qu'il y a de nombreux malentendus, affirme le patron d'Atochem. L'enjeu industriel est véritablement important, même si j'entends souvent dire que la chimie doit se plier aux rapprochements des grands groupes pétroliers. » Si cette activité ne représente que 20 % du chiffre d'affaires de la nouvelle entité, son devenir concerne plus de la moitié du personnel du futur groupe, soit près de 75 000 salariés sur 130 000. « Je ne cherche pas à être le méchant petit

Le président d'Elf-Atochem appelle Total à faire évoluer son projet de fusion

Les deux pétroliers sont divisés sur l'avenir de leur chimie

Dans les projets de fusion entre TotalFina et Elf, le différend essentiel entre les deux groupes porte sur la chimie. Elf veut se séparer de cette

activité en la mettant en Bourse pour créer le cinquième chimiste mondial, alors que Total souhaite la maintenir intégrée. Dans un entretien

au Monde, Jacques Puéchal, président d'Elf-Atochem, appelle à faire preuve d'ouverture, mais ne voit pas de signe chez son concurrent.

canard dans cette opération. Je m'efforce d'apporter une contribution positive pour que la fusion d'Elf et de TotalFina puisse être un succès », prévient M. Puéchal, qui n'entend pas être à l'origine d'un blocage éventuel. « Nous cherchons à rester ouverts à toutes les suggestions », ajoute-t-il sans pour autant renier ses idées.

En signe de bonne volonté, il reconnaît avoir « toujours évoqué de façon positive la chimie de TotalFina. Nous avons souvent dit que les activités des deux groupes semblaient de bonne qualité ». Comparant les progressions des chiffres d'affaires et leur rentabilité, il précise que « les deux entreprises ont fait du bon travail ». Une situation « rassurante, car si l'une des deux firmes avait été bancalée et l'autre solide, la fusion aurait été plus difficile ». Mais, déplore-t-il, ce n'est pas la perception de Total, qui juge la chimie d'Elf moins performante. « On se demande si le président du groupe, Thierry Desmarest, reçoit les bonnes informations. »

M. Puéchal se garde de toute polémique, préférant plaider pour une entreprise regroupant la chimie de base (pétrochimie et chlorochimie), la chimie fine et industrielle, les polymères de performance et les spécialités. « Ce projet, nous ne l'avons pas inventé pour répondre à l'OPE de TotalFina, nous l'avons en tête depuis longtemps », assure-t-il pour écarter la critique souvent entendue d'un schéma « né de rien, conçu à la va-vite », uniquement pour permettre à Elf de se démarquer de l'offre de TotalFina. Pour le patron d'Atochem, cette évolution s'inscrit dans la suite logique de la stratégie du groupe.

« L'intégration, depuis la pétro-

chimie jusqu'aux spécialités, nous la vivons tous les jours, explique-t-il. Le chiffre d'affaires d'Elf-Atochem s'élève à 8,7 milliards d'euros, tandis que la somme des activités de chaque site représente 12,8 milliards. La différence entre les deux représente le flux des produits entre les différentes installations. La moitié de notre production est donc utilisée en interne. »

L'EXEMPLE DE L'AUTOMOBILE

Cette interdépendance permet d'augmenter les capacités de recherche et d'innovation. Autre avantage, elle apporte plusieurs solutions aux clients, « ce qui, dans la concurrence actuelle, est essentiel pour renforcer la présence commerciale ». Jacques Puéchal prend pour exemple l'industrie automobile : « Si vous vous présentez auprès d'un bureau d'études avec un ou deux produits, vous êtes soit écarté, soit retenu, mais vous devez alors vous soumettre aux conditions du client. Si vous êtes capable de proposer une gamme de produits et de nouvelles possibilités, vous êtes en meilleure situation. »

Sur le plan social et financier, la séparation des activités de pétrochimie des autres activités chimiques, comme le souhaite TotalFina, est présentée comme « une erreur profonde ». Sur les sites français d'Atochem, cette mesure affecterait 65 % du personnel. Les salariés « sont extrêmement réticents à ce découpage, qui s'apparente à une marginalisation, à un dépérissement. Cette dichotomie est le contraire de ce qu'ils ont vécu ». Sur les sites, « les coûts sont répartis entre les activités. Comment seront-ils affectés ? », s'interroge Jacques Puéchal, qui ajoute : « Pourquoi TotalFina met-il

une telle insistance à vouloir absolument mêler pétrochimie et raffinage, alors que les synergies seront maintenues et développées ? »

Comme l'ensemble de l'état-major d'Elf, le patron de la chimie ne voit aucun signe d'ouverture dans les récents propos du patron de TotalFina. « Quand quelqu'un veut vous couper en deux, vous ne considérez pas cette initiative comme une avancée. » Pour le futur, M. Puéchal s'interroge sur trois scénarios : « L'impossible, le possible et le souhaitable. » Dans la première rubrique, « je placerais volontiers, avec les nuances qui s'imposent, la ségrégation que suppose la séparation entre la pétrochimie et les autres activités chimiques. Constituer une telle barrière serait, tant sur le plan humain que financier, une perte considérable ». Dans le domaine du possible, « il faut essayer d'éliminer les malentendus entre les deux groupes, de régler les difficultés et de mettre en œuvre les synergies entre la pétrochimie, les résines et les adhésifs ». Le souhaitable est « d'obtenir les conditions mêmes de la réussite en étant conscient du rôle que chaque équipe devra jouer ».

Néanmoins, Jacques Puéchal regrette cette bataille « atypique » dans l'industrie pétrolière et chimique. « Les mariages ont tous été réalisés de manière amicale et négociés au préalable. D'habitude, les gens se parlent, se rencontrent avant, cela n'a pas été le cas. » Pour sortir de l'impasse, « le premier pas doit être fait par celui qui a provoqué cette situation », c'est à dire TotalFina. « Aujourd'hui », considère M. Puéchal, nous n'avons pas de signes positifs de sa part. »

Dominique Gallois

Deux modèles d'organisation coexistent chez les concurrents mondiaux des pétroliers français

ALORS QUE la séparation de la chimie et des sciences de la vie s'est peu à peu imposée aux groupes qui combinaient auparavant ces deux activités (ICI, Rhône-Poulenc, Hoechst), le débat n'est pas encore tranché sur les liens entre l'activité pétrolière et la chimie. Ainsi, aux Etats-Unis, Arco et Texaco se sont séparés totalement de leur chimie. En Europe, l'anglo-néerlandais Shell et le britannique BP-Amoco ont des plans de désengagements partiels, mais entendent rester des acteurs de poids.

TotalFina et Elf ont donc chacun autant d'arguments à faire valoir. Le premier groupe se calque sur le modèle des trois « majors », Exxon-Mobil, Shell et BP-Amoco, qui ont une pétrochimie (vapocraqueurs, grands intermédiaires, matières plastiques) très liée au raffinage. « A l'exception de la pétrochimie, qui doit rester intégrée au raffinage, il est vrai que les métiers de la chimie intermédiaire et des chimies de spécialités sont assez différents des métiers pétroliers », rappelait Thierry Desmarest, président de TotalFina, dans un entretien à la Tribune du 30 août. Il évoquait l'inconvénient d'avoir un ensemble trop diversifié. « Il faudra alors établir le classement de toutes les lignes de produits, développer les plus porteurs et vendre celles qui se révèlent trop petites pour être rentables. » La crainte, du côté d'Elf, est que cette conception conduise à un démantèlement.

NEUTRALISER LES CYCLES

Le groupe de Philippe Jaffré propose, à l'inverse, un développement autonome de ces activités, qui s'inspire des modèles de chimistes purs, non pétroliers, comme l'américain Dow Carbide (issu de la fusion récente de Dow Chemical et Union Carbide), l'allemand BASF et le néerlandais Akzo. A noter que DuPont (Etats-Unis) a abouti au même résultat avec la démarche inverse : il a cédé en Bourse son activité pétrolière Conoco.

Ce principe de groupe chimique

intégrée regroupant toutes les activités allant de la pétrochimie aux spécialités permet de neutraliser les fluctuations cycliques de chacune des branches, qui réagissent différemment aux aléas des prix du baril. TotalFina estime qu'une

telle stratégie est pénalisante : la valorisation boursière d'une société chimique indépendante est plus faible que son équivalent intégré dans un ensemble pétrolier.

D. G.

NatWest pourrait lancer une OPA sur Legal and General

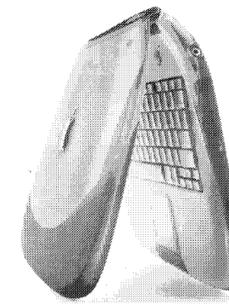
LA BANQUE BRITANNIQUE National Westminster (NatWest) a confirmé, vendredi 3 septembre, qu'elle discutait avec l'assureur Legal and General pour lancer une offre amicale sur ce dernier. Le nouveau ensemble constituerait le troisième groupe financier britannique. Selon l'édition du Wall Street Journal Europe datée de vendredi, cette offre valoriserait Legal and General à plus de 10 milliards de livres (environ 100 milliards de francs).

Renault renonce temporairement aux camions de Nissan

LA MISSION D'ÉVALUATION lancée par Renault VI, la filiale camions du constructeur français, sur Nissan Diesel, a rendu un jugement négatif. « La mise en œuvre des synergies avec Renault VI est subordonnée à la définition de solutions qui restent à trouver au problème d'endettement de Nissan Diesel », a annoncé, jeudi 2 septembre, Renault dans un communiqué. Les experts de Renault estiment que la situation financière de la filiale camions du constructeur japonais n'est, pour le moment, pas suffisamment saine pour envisager des coopérations industrielles. « La porte n'est pas pour autant fermée », ajoute un porte-parole de Renault VI, mais, dans l'état actuel, le constructeur français continuera à gérer les 22,5 % qu'il détient dans Nissan Diesel comme une simple participation financière.

La police saisit des ordinateurs chez Alstom

LA POLICE JUDICIAIRE de Versailles a saisi, mercredi, dans la soirée, les deux ordinateurs de la direction des ressources humaines (DRH) d'Alstom Energy Systems. L'Humanité avait révélé fin août qu'un questionnaire envoyé par le DRH aux chefs de service avait induit des réponses portant sur la vie privée d'une partie des 550 salariés. Contrevenant à la loi, la direction n'avait, en outre, déclaré l'existence de ce fichier informatique ni à la Commission nationale informatique et libertés ni aux salariés concernés. Le procureur de la République avait ouvert une enquête judiciaire, à l'origine de l'intervention de la PJ. La direction d'ABB Alstom Power, maison-mère de la filiale concernée, envisage de prendre des sanctions contre le DRH.



Apple expo 99 du 15 au 19 septembre de 10h à 19h.
Paris expo - Hall 7/3 - Porte de Versailles.

L'événement Apple

Keynote : Conférence inaugurale animée par Steve Jobs, intérim CEO d'Apple
Stratégie et nouveaux produits
Inscription sur Internet obligatoire : www.apple.com/fr
Mercredi 15 septembre - 10h30
Palais des Sports - Porte de Versailles

Sur Apple expo, les Villages et les conférences thématiques vous permettront de partir à la découverte d'autres sujets chers au monde Mac :
Création et Publication Multimédia, Solutions d'entreprises, Santé, Education, Savoirs et Culture, Jeux, Musique et Cinéma.

Renseignements et Inscriptions :
www.apple.com/fr - 3615 Apple (2,23Fr TTC/mn) - 08 36 68 00 51 code salon 402 (2,23Fr TTC/mn)
Sur présentation de ce numéro du Monde à l'entrée d'Apple expo 99, un badge d'accès vous sera remis gratuitement.

Le Salon Apple expo est organisé par Reed-OIP, membre de Reed Exhibition Compagnies



« Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à faire valoir auprès de l'organisateur. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, merci d'écrire à Reed-OIP / Apple expo - BP 571 - 75726 Paris cedex 15 - France »

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Aerospatiale-Matra ouvrait vendredi 3 septembre en baisse de 0,28 % à 21,19 euros. Selon le quotidien économique allemand Handelsblatt, le gouvernement allemand pousse à une fusion du constructeur aéronautique allemand DASA avec le français Aerospatiale-Matra.

La valeur Go Sport était stable vendredi à 66,90 euros. La chaîne de magasins de sport projette d'ouvrir entre 20 et 25 magasins chaque année afin d'en porter le nombre à plus de 200 en 2002.

Le cours de Renault bondissait vendredi dans les premiers échanges de 3,05 % à 54,10 euros. Au premier semestre, le constructeur a vu son bénéfice net grimper de 6,3 à 4,72 milliards de francs.

L'action Seita cédait 0,74 % à 53,60 euros vendredi après avoir bondi de 6,3 % la veille. De nouvelles rumeurs courent sur une fusion du français avec l'espagnol Tabacalera.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 3 SEPTEMBRE Cours relevés à 10h 15 Liquidation : 23 septembre

Table of French stock market data including indices like CAC 40, DAX, and various sector indices with their respective values and changes.

Table of French stock market data listing individual companies such as BIC, BNP, Bouygues, and others with their current prices and percentage changes.

Table of international stock market data listing companies from various countries like American Express, A.T.T., and others with their prices and changes.

Table of international stock market data listing companies from various countries like American Express, A.T.T., and others with their prices and changes.

SICAV FCP

Table of SICAV and FCP data listing various investment funds and their performance metrics.

Table of financial data including revenue, syndesis, and various company actions with their respective values.

Advertisement for Polo Match II Confort car, featuring an image of the car and text describing its features and price.

Table of financial data including revenue, syndesis, and various company actions with their respective values.

Table of financial data including revenue, syndesis, and various company actions with their respective values.

SECOND MARCHÉ

Table of second market data listing various companies and their financial performance.

Table of second market data listing various companies and their financial performance.

SPORTS L'équipe de France se déplace chez le leader du groupe 4 des éliminatoires du Championnat d'Europe des nations, l'Ukraine, samedi 4 septembre, avant de se rendre à

Erevan afin d'y affronter l'Arménie, mercredi 8 septembre. ● **LES BLEUS**, qui ont laissé échapper cinq points à domicile face à l'Ukraine (0-0), le 27 mars, et la Russie (2-3), le 5 juin, se

sont fixé comme objectif de l'emporter à Kiev. Une défaite hypothéquerait leurs chances de qualification. ● **ZINEDINE ZIDANE**, remis de son opération au genou, effectuera son

retour après six mois d'absence. ● **LE SÉLECTIONNEUR** Roger Lemerre devrait aligner trois milieux de terrain récupérateurs afin d'asseoir la solidité défensive de l'équipe. ● Samedi

4 septembre se joueront deux autres matches du groupe 4: Russie-Arménie et Islande-Andorre. Mercredi 8 septembre, Islande-Ukraine et Andorre-Russie seront au programme.

L'équipe de France met en jeu son avenir européen en Ukraine

Pour rétablir une situation délicate dans leur groupe de qualification à l'Euro 2000, les Bleus entendent s'imposer à Kiev.

Le retour de Zinedine Zidane leur autorise cette ambition

C'ÉTAIT un soir d'octobre 1995 à Bucarest: l'équipe de France renaissait au football. Condamnée à ne pas perdre son avant-dernière rencontre des éliminatoires du championnat d'Europe des nations, elle s'était imposée (3-1). «*Ce match reste une référence. Il a créé l'esprit conquérant qui est le nôtre, depuis*», se souvient Youri Djorkaëff qui avait inscrit le deuxième but français. Pour lui, comme pour les autres rescapés de cette époque, le long chemin menant au titre de champion du monde aurait commencé ce jour-là. «*Ce qui nous attend maintenant en Ukraine, c'est exactement le même match*», veut croire aujourd'hui Djorkaëff.

Dos au mur, les Bleus le sont en effet de nouveau, et dans des circonstances analogues. Une défaite, samedi 4 septembre, à Kiev, face à

l'Ukraine rendrait bien incertaines leurs chances de qualification à l'Euro 2000. L'équipe de France a certes un deuxième déplacement dans la foulée qui apparaît plus facile, mercredi 8 septembre en Arménie. Mais de ce double voyage en ex-URSS, elle ne pourra revenir avec une seule victoire, l'arithmétique ne parlant guère en sa faveur: le match nul (0-0) concédé face à cette même équipe d'Ukraine, le 27 mars au Stade de France, et le revers subi contre la Russie (2-3), le 5 juin également à Saint-Denis, contraignent les Bleus à rectifier le tir.

Quatorze mois après le sacre mondial, Roger Lemerre sait mieux que personne ce que signifierait une non-qualification à l'Euro. En plus de ruiner la réputation du football français acquise de haute lutte en 1998, un tel scénario le conduirait à présenter sa démission. Sentant l'heure grave mais prêt à assumer sa mission, l'ancien entraîneur de l'équipe de France militaire a décidé d'affirmer son autorité sur son groupe dont nul ne sait vraiment quelle influence il exerce, depuis qu'il a succédé à Aimé Jacquet.

« JE SAIS OÙ JE SUIS »

C'est ainsi qu'il a prononcé un discours «*très ferme*» en début de stage à Clairefontaine (Yvelines). Animé du même esprit, il a également décrété le huis clos sur un nombre important de séances d'entraînement et de journées de repos, précaution qu'aucun de ces prédécesseurs n'avaient poussé si loin. Mais l'homme se veut le dépositaire d'une méthode qui lui est propre. «*Je dis souvent que je sais que je ne sais rien. Mais là, je sais... Je sais où je suis*», affirme-t-il, contredisant Jean Gabin.

En Ukraine, Roger Lemerre pourra compter sur le retour de Zi-



Remis de son opération au genou droit, Zinedine Zidane effectuera à Kiev son retour avec les Bleus

nedine Zidane. Absent de la sélection depuis la victoire en Angleterre (0-2) le 10 février, le meneur de jeu de la Juventus Turin est rétabli de son opération au genou droit effectuée le 12 mai à Strasbourg. Quand on lui fait remarquer combien il a manqué à l'équipe de France durant ces six derniers mois, le joueur préfère répondre, sans se départir de sa retenue naturelle: «*C'est surtout l'équipe de France qui m'a manqué*.» Aucune des différentes solutions proposées pour pallier son absence n'ayant apporté satisfaction, Zinedine Zidane est attendu en messie.

Le rôle qui sera le sien samedi donnera-t-il cependant l'occasion de redécouvrir le stratège offensif du match de Wembley? Appliqué

à perdre les journalistes dans un dédale de faux-fuyants, Roger Lemerre a accredité l'idée qu'il pourrait aligner trois milieux de terrain «*récupérateurs*» aux côtés de Zidane. Cette option volontairement prudente s'impose comme une évidence: à Kiev, l'équipe de France ne cherchera pas à prendre l'initiative, de peur de s'exposer aux contre-attaques foudroyantes de la sélection ukrainienne. «*Cette équipe est constituée d'un énorme bloc défensif avec deux fusées devant, Andreï Chevtchenko et Sergueï Rebrov. Ils n'attendent qu'une seule chose: que l'adversaire mène le jeu. A nous de ne pas nous jeter corps et âme dans la bataille. Nous devons être entreprenants et attentifs à la fois*», note Laurent Blanc.

Si cette formule à trois milieux défensifs est devenue une marque de fabrique du football français, reste encore à trouver les joueurs capables de l'appliquer. Au forfait d'Emmanuel Petit (blessé au ligament interne du genou droit) s'ajoute celui d'Alain Boghossian, victime d'une élongation à la cuisse gauche, mercredi soir. Roger Lemerre pourrait donc associer le capitaine Didier Deschamps à Patrick Vieira et à Christian Karembeu, ce qui constituerait un véritable test pour ce dernier: de plus en plus marginalisé au Real Madrid, Christian Karembeu n'a toujours pas disputé le moindre match officiel cette saison. «*Je travaille beaucoup plus que mes coéquipiers à l'entraînement*», assure le Néo-

Les 22 joueurs

retenus

● **Gardiens**: Fabien Barthez (Monaco), Ulrich Ramé (Bordeaux), Stéphane Porato (Marseille).
● **Défenseurs**: Laurent Blanc (Inter Milan), Vincent Candela (AS Rome), Marcel Desailly (Chelsea), Frank Leboeuf (Chelsea), Bixente Lizarazu (Bayern Munich), Lilian Thuram (Parme).
● **Milieux de terrain**: Alain Boghossian (Parme), Frédéric Déhu (Barcelone), Didier Deschamps (Chelsea), Christian Karembeu (Real Madrid), Patrick Vieira (Arsenal), Youri Djorkaëff (Kaiserslautern), Robert Pires (Marseille), Zinedine Zidane (Juventus Turin).
● **Attaquants**: Nicolas Anelka (Real Madrid), Lilian Laslandes (Bordeaux), Laurent Robert (Paris SG), Tony Vairelles (Lyon) et Sylvain Wiltord (Bordeaux).

Calédonien afin de rassurer ceux qui douteraient de son état de forme.

Les Bleus, enfin, s'appliqueront à se montrer patients. «*Notre meilleure arme sera de faire comme eux: jouer en contre*», projette Youri Djorkaëff pour qui ce voyage aura une connotation particulière sitôt le pied posé dans l'Arménie de ses ancêtres. «*Comme dans toutes les campagnes de l'équipe de France, poursuis-t-il, le combat physique et la tactique ont toujours primé. Ceci était d'ailleurs déjà valable du temps des campagnes napoléoniennes. La technique, dans ce genre d'affrontement, ce n'est que la cerise sur le gâteau.*»

Frédéric Potet

Le football professé par Valeri Lobanovski relève de la raison d'Etat

CONCHA-ZASPA est plus qu'un centre d'entraînement. La base située à quelques kilomètres de Kiev est la tanière du football ukrainien. Dans ce luxueux complexe planté au milieu de la forêt et des datchas des nouveaux riches, s'entraînent le Dinamo Kiev et l'équipe nationale. Entre ces deux formations, il n'y a d'ailleurs qu'une nuance, la première fournissant la substantifique moelle de la seconde.

Derrière les lourdes grilles gardées par des soldats boutonneux, l'élite du football ukrainien se prépare à accueillir les champions du monde. Dans un pays où les retraites ne dépassent pas 150 francs par mois, des centaines de millions ont été dépensés pour réaliser, il y a un an et demi, ce centre dédié à l'agrément de quelques joueurs de ballon. Rien ne doit manquer aux hérauts de la nation, même pas les saisons pressurisées, censés faire augmenter naturellement le taux de globules rouges dans le sang, aussi efficacement qu'une cure d'EPO.

Dans ce bunker doré, doté des derniers

raffinements technologiques de l'Occident, se cultive un goût du secret hérité de la période soviétique. Dix ans après la chute du mur de Berlin, huit ans après l'indépendance, le football ukrainien n'a toujours pas entamé sa glasnost. Le 2 octobre 1998, les journalistes locaux avaient applaudi, lors de la conférence de presse, les traits humoristiques de Daniel Leclercq, entraîneur lensois, de passage à Kiev. Ce sens de la répartie les changeait de la langue de bois des techniciens du cru, qui constitue toujours leur ordinaire.

VITESSE ET FLUIDITÉ

Valeri Lobanovski, le responsable des sélections nationales et entraîneur du Dinamo Kiev, s'est, lui, carré depuis longtemps dans un mutisme absolu, envoyant ses adjoints débliter d'insupportables copeaux devant les plumeux. Le sorcier préfère aux micros l'ombre épaisse de Concha-Zaspa. Là, assis sur un siège avec l'immobilité d'un shogun assistant à une bataille, le vieil homme ins-

tille, une tasse de thé à la main, sa vision sans égale du football, mêlant vitesse et fluidité dans le jeu. Sans que son discours ait pris une ride, il professe à la nouvelle génération des vertus qu'il avait déjà inculquées au Kiev d'Oleg Blokhine, dans les années 70, puis à celui d'Igor Belanov, dans les années 80.

Le successeur des deux grandes stars, l'attaquant Andreï Chevtchenko, a, lui, abandonné son honorable maître, signe que les choses changent tout de même un peu dans le foot ukrainien. Le buteur a signé un intéressant contrat au Milan AC. Ses débuts y sont difficiles car, si le champion a gardé ses qualités de joueur, il a perdu la pensée qui le guidait sur le terrain. Samedi 4 septembre sur le banc de touche, le chef spirituel sera à nouveau là pour énoncer ce que des jeunes gens doivent savoir de ce sport d'équipe. Chevtchenko, l'homme-fusée, retrouvera également Sergueï Rebrov, son frère d'armes en attaque, dont la complicité lui manque si cruellement dans son exil italien.

L'équipe de France aura donc à craindre de

cet adversaire qui endosse, avec son maillot jaune et bleu, la fierté exclusive d'un peuple de 52 millions d'habitants. A l'époque soviétique déjà, le Dinamo Kiev était le discret conservatoire du nationalisme ukrainien. Les victoires contre l'éternel rival, le Spartak Moscou, étaient autant de revanche sur l'Histoire goûtées avec une secrète délectation. Le 5 septembre 1998, le succès de l'équipe nationale contre la sélection russe (3-2), lors de ces éliminatoires de l'Euro 2000, provoqua une joie cette fois ouverte.

Dans ce jeune pays en crise d'identité, les succès footballistiques sont ressentis comme une raison d'exister. Ne dit-on pas à Kiev que le football est la seule chose qui marche encore? Le pouvoir politique exploite d'ailleurs à l'envi ce rare motif de satisfaction. Le président de la fédération nationale, Valeri Poustovoitenko, n'est autre que le premier ministre, et, jeudi 2 septembre, il assistait à Concha-Zaspa à entraînement des joueurs...

Benoît Hopquin

A l'US Open, Andreï Medvedev rêve toujours de Roland Garros

NEW YORK de notre envoyée spéciale

Six ans qu'il rûle mais cette fois il s'amuse bien. Il remue ses larges mains et soudain la vie d'un joueur de tennis professionnel coulé de dollars devient épic. Selon lui, il faut des heures pour prendre une douche, les serviettes-éponges n'ont pas dû être changées depuis quinze ans; la nourriture est meilleure, c'est sûr, mais les pâtes qu'il a mangées hier étaient froides. «*Ils ont construit un central tout neuf et gigantesque mais ils ont dû oublier les joueurs*», explique-t-il.

En 1993, quart de finaliste aux Internationaux des Etats-Unis, le jeune Andreï Medvedev s'était fait connaître pour son aversion pour la diététique comme pour les installations du tournoi. Cinq ans plus tard l'aménagement n'a pas vraiment changé, mais le joueur ukrainien a appris à aimer ce «*fichu tournoi*».

«*C'est un challenge avant même de commencer à jouer au tennis, plaisante-t-il. C'est bruyant, ça bouge tout le temps, on mange mal, on se demande ce que l'on est venu faire là.*»

« MON ÂME ÉTAIT VIDE »

Maintenant que sa vie a changé, il juge seulement ces désagréments «*embarrassants*» en roulant des yeux.

Finaliste de Roland-Garros au printemps, Andreï Medvedev s'est qualifié, jeudi 2 septembre, pour le troisième tour de l'US Open en battant le Canadien Sébastien Lareau (6-4, 6-1, 6-0). Il réalise sa meilleure performance à New York depuis un huitième de finale en 1996, juste avant qu'il ne se pose la question d'arrêter de jouer.

En deux tours à New York, l'Ukrainien n'a perdu que treize jeux. «*Depuis Roland-Garros, je ressens de la peur de la part des autres joueurs,*

peut-être même plus que du respect, dit-il. C'est peut-être pour cela que tout semble plus facile.»

Il a passé l'été à se remettre de l'émotion qui avait accompagné son parcours parisien quand il avait notamment battu Pete Sampras et Gustavo Kuerten avant de s'incliner face

à Andre Agassi. De centième mondial, il est remonté à la 30^e place, un rang suffisant pour éviter de passer par les qualifications dans les grands tournois.

A Wimbledon où il était attendu, il n'a pas passé le deuxième tour. Et puis, si s'est blessé. «*Mon âme était*

La jeunesse d'Arnaud Clément triomphe de Michael Chang

Michael Chang a eu beau résister, il a cédé, jeudi 2 septembre, à la jeunesse d'Arnaud Clément. Au terme d'un match robuste, le Français de vingt et un ans, 61^e joueur mondial, a éliminé l'Américain, vainqueur de Roland-Garros en 1989, jadis deuxième joueur mondial et aujourd'hui 62^e (6-3, 6-3, 6-4). C'est la deuxième fois que le Français se qualifie pour le troisième tour d'un tournoi du grand chelem après Wimbledon en 1997. Nicolas Escudé, lui, a vaincu Carlos Moya, tête de série n° 6, par forfait. Mené deux manches à zéro, l'Espagnol s'est retiré en raison d'une blessure au dos. Chez les Françaises, Mary Pierce (n° 5) et Nathalie Tauziat (n° 11) ont respectivement battu les Espagnoles Gala Leon García (6-2, 6-3) et Maria Sanchez Lorenzo (7-5, 4-6, 6-1). Julie Halard (n° 9) a dominé la Chinoise Fang Li (6-4, 6-2) alors que Sandrine Testud (n° 14) a été éliminée par l'Espagnole Magui Serna (6-3, 6-3).

vide, dit-il. Quand l'âme est vide, on ne peut pas jouer, le talent ne suffit pas.» Maintenant, cela va mieux. «*Je me sens en paix avec moi-même, j'ai le sentiment de recommencer une nouvelle vie.*»

Parce qu'il veut progresser dans le tableau de l'US Open, il aime se rappeler Paris, les petits déjeuners sur les Champs-Élysées, les sourires des amateurs qui le félicitaient. A New York, l'attention du public lui rappelle tout de l'aventure. La foule vient pour découvrir son visage d'enfant boudeur et son tennis appliqué. Elle vient aussi pour apercevoir ce que le bonheur veut dire et, dans les tribunes, cherche la joueuse allemande Anke Huber à qui il a dédié sa carrière.

La seule chose dont Andreï Medvedev ne veut pas entendre parler, c'est de la finale perdue contre Andre Agassi et encore moins de cette balle de break à la fin du troisième set alors

qu'il menait deux manches à zéro. Il grimace et s'en amuse presque: «*C'est encore trop douloureux.*»

A New York, Andreï distribue autographes et mots gentils mais il ne trouve pas les sensations qui l'habitaient alors qu'il était en route pour sa finale parisienne. Il s'en accorde. Il joue bien puisqu'il croit désormais en lui, il estime aussi que le travail a dû payer.

Sur les courts, il étone par son humilité, par sa ténacité et par son jeu dénué d'artifices: bon service, jolie précision sur le revers et ce toucher de balle qui avait fait enrager ses adversaires à Roland-Garros. Il explique, comme on donne l'énoncé d'un problème: «*Je pense que mes adversaires ne me donnent pas les matches, donc que je me débrouille mieux qu'eux. C'est pour cela que je gagne.*»

Bénédict Mathieu

JARDIN DES PLANTES (5)

L'hémérocalle, la belle sauvage

Une des plus belles plantes vivaces, caractérisée par une très grande robustesse et une belle sobriété. Et sa docilité a permis aux hybrideurs de lui fournir une grande palette de couleurs...

QUE RESTE-T-IL dans un jardin abandonné ? Quelques touffes de pivoines qui luttent contre les attaques répétées des mauvaises herbes et renaissent chaque printemps d'un tapis de boutons d'or, de plus en plus affaiblies au point qu'elles finissent par ne presque plus fleurir. Un vieux rosier grimpant aux branches envahies par le bois mort, ravagé par l'oïdium. Une glycine qui a déchaussé les volets desquels elle repart, grimpant à l'assaut du toit, tordant la gouttière, avec une vigne vierge, un lierre, une clématite des bois qui s'insinuent sous les tuiles les soulèvent et les font tomber. Des primevères blanches, jaunes ou



mauve pâle qui survivent là où elles peuvent, près de la bordure de ce qui a été une allée et que l'on ne fait plus que deviner. Des campanules bleues qui trouvent toujours le peu de terre qu'il leur suffit pour croître et fleurir. Celles-là ont un instinct de survie étonnant : il leur suffit d'une simple anfractuosité entre le bas d'un mur et une dalle pour qu'elles prennent leurs aises avec quelques joubarbes qui adorent cuire, elles aussi, en plein soleil et ont parfois la grâce de lancer quelques épis de fleurs roses et coriaces.

Si l'on pousse la grille un jour de juillet, il se peut aussi que l'on aperçoive quelques touffes d'une plante vivace aux longues feuilles vert clair, lancéolées, desquelles émergent des tiges minces et raides portant des fleurs orange semblables à celles d'un lys, tournées vers le soleil. Qu'on s'en approche et l'on observera que cette floraison au coloris spectaculaire fait le vide autour d'elle. L'imposante masse de feuillage de l'hémérocalle, recourbé vers l'extérieur, pousse si dru qu'elle ne laisse pas de place aux mauvaises herbes dans sa proximité immédiate. Cette plante appartient à la famille des liliacées très largement répandue dans le monde. Autrefois, les jardiniers l'appelaient le lys d'un jour, car les anciennes variétés ne restaient épanouies que le temps d'une journée. De la vient son nom latin, dérivé du grec. Fanée, la fleur se recroqueville, ressemble à un bec de canard, devient spongieuse, pour tomber deux ou trois jours plus tard. En août, le feuillage se dessèche, laissant la terre nue. Pas pour longtemps, les pluies d'octobre-novembre le font renaître et il passe ainsi l'hiver, dans les régions qui ne sont pas trop froides, pour reprendre une croissance vigoureuse dès le tout début du printemps.

Cette vieille hémérocalle orange est toujours cultivée dans les jardins bien qu'elle ait été remplacée par de nouveaux cultivars plus florifères et aussi robustes. Il semble qu'elle soit d'ailleurs une espèce type originaire du Japon et de Sibérie : l'*Hemerocallis fulva* qui atteint un mètre et fleurit de juin à août.

D'autres plantes « sauvages » sont présentes dans les jardins. L'*Hemerocallis citrina*, originaire de Chine et du Japon, atteint, elle aussi, un mètre de hauteur et ses fleurs de belle taille sont jaune citron et délicatement parfumées. Un splendide massif illuminait le jardin d'Alain Lacaze que l'on visitait près de Toulouse ; il avait réuni une belle collection d'hémérocailles avant de s'en aller jardiner aux Comores. L'*Hemerocallis flava* (syn. *h. liliosphodelus*) qui est un peu moins haute, dont les fleurs sont elles aussi parfumées et jaunes, mais dont les nuances sont plus variables.

Les horticulteurs ne se sont pas contentés de multiplier ces belles plantes vivaces. Ils se sont livrés à de multiples hybridations et en ont obtenu des milliers de variétés que l'on ne rencontre guère dans la grande distribution malgré la beauté souveraine de certaines d'entre elles. Et l'étiquetage est parfois si fantaisiste que croyant acheter un hybride blanc, nous nous sommes retrouvés avec un vilain coloris marron et jaune !

Les obtenteurs ont parfois eu recours à une cousine de la famille pour obtenir des variétés tétraploïdes aux fleurs doubles. De la colchique, une bulbeuse hautement toxique de la famille des liliacées, on tire, en effet, la colchicine. Cet alcaloïde sert à soigner la goutte et est un antimototique qui ralentit, empêche la division cellulaire. Utilisé à un stade précis de la germination, il modifie les chromosomes d'une plante et permet ainsi d'en modifier profondément les caractéristiques. C'est par ce procédé que l'on a obtenu des forsythias à fleurs beaucoup plus grandes que les espèces types, leurs améliorations et hybrides anciens.

L'imposante masse pousse si dru qu'elle ne laisse pas de place aux mauvaises herbes

Dans leurs recherches pour obtenir des fleurs de plus en plus grandes et largement évasées, les hybrideurs ont parfois perdu de vue la robustesse, l'aspect général et la quantité de fleurs produites par chaque plante. Les plus belles variétés ont su garder les vertus des espèces sauvages – robustesse, tolérance aux sols les plus divers, à l'humidité comme à la sécheresse – et figurent au rang des plus belles obtentions horticoles de ces dernières années.

NATALI FORTIER



Du jaune et de l'orange piqueté de rouge des origines, on est passé aujourd'hui à la quasi-totalité de la palette, à l'exception du bleu. De la plante à floraison resserrée dans le temps, on est passé aujourd'hui à des variétés qui épanouissent leurs fleurs durant plusieurs semaines ou qui fleurissent deux fois, une première à la fin du printemps, une seconde à la fin de l'été, à des variétés au feuillage persistant. Les recherches ont aussi porté sur l'aspect général de la fleur. Les espèces types ont des fleurs peu évasées et quand elles le sont leurs pétales sont divisés presque depuis leur point d'attache. Celles d'aujourd'hui ressemblent à l'*Hippeastrum* (que l'on

connaît sous le nom d'amaryllis). Très largement ouvertes, elles présentent des pétales qui se chevauchent avant de s'ouvrir en se recourbant vers l'extérieur. Certaines sont parfumées, d'autres pas, mais ce n'est pas bien important puisque le parfum des hémérocailles n'est jamais comparable à celui de son cousin le lys.

Malgré l'infinie palette de couleurs des nouvelles variétés, avouons que l'orange et le jaune des débuts conservent notre préférence, avec le blanc, bien sûr, et certains roses saumonés, certains pourpres assez fascinants. En choisissant bien, le jardinier pourra obtenir une vague de floraison ininterrompue de

juin à septembre. L'investissement sera long, car l'hémérocalle vit très longtemps à la même place et ne nécessite que peu de soins.

La façon dont elle pousse, en touffe serrée et évasée à la fois, permet de l'associer avec quantité de plantes vivaces basses et hautes et d'arbustes dont il faudra simplement bien choisir les coloris, encore que la nature nous montre quantité d'exemples d'associations osées qui ne sont laides que pour ceux qui le décrètent. Et il en va du mauvais goût comme de bien d'autres choses : à chacun le sien. Et la solidité des voisins qui seront plantées à une distance nécessairement respectable afin de laisser ses aises à l'hé-

mérocalle dont la touffe s'élargit année après année sans ménagement pour ce qui est planté à l'entour.

Des graminées hautes feront l'affaire, des grands asters, des reines marguerites, des rosiers au port dressé, des phlox robustes, des grandes cénotheres jaunes qui embaument la nuit et grimpent à deux mètres et tiennent debout sans qu'on les tuteure, des roses trémières – à fleurs simples –, des grandes sauges scarlées bleues, dont on ne saurait vous dire avec certitude si elles sentent bon la sauge, ou fort la pisse de chat et la transpiration, c'est selon l'heure du jour et la température.

On peut aussi, mais c'est risqué, composer un grand massif en camaïeux de jaunes ou d'orange, mais le mieux est encore de les cultiver en masse unicolore de la même variété, en fond de plate-bande en prenant garde de planter devant des vivaces qui cacheront le sol quand les chalets et la sécheresse d'août font disparaître le feuillage. Des annuelles de haute taille, des sauges vivaces, des hostas du Japon, des géraniums vivaces opulents, des touffes de crocosmias (appelés autrefois montbrétias), de glaiueus sauvages, des *Begonias evansiana* (ils résistent au gel et produisent quantité de bulbilles qui naissent à la jonction des feuilles et des branches), des fuchsias, des camomilles à fleurs doubles, ou à feuillage doré, des malopes, des gaillardes, des chrysanthèmes à petites fleurs, des belles de nuit, des consoude panachées. Tout est possible, il suffit d'essayer.

A. Lo.

Une espèce qui supporte tout, à planter de préférence en plein soleil

L'HÉMÉROCALLE est une plante vivace aux racines charnues. Elle préfère une terre riche, profonde à tendance fraîche, et le plein soleil. Mais elle acceptera de pousser dans un sol ingrat, caillouteux, à mi-ombre et supportera parfaitement un coup de sécheresse en plein été, après la floraison. De vieux pieds qui ne font aucune façon pour s'épanouir dans des coins de jardins abandonnés, parfois à l'ombre, témoignent de la robustesse d'une plante très largement répandue dans les jardins autrefois sous sa forme orange.

Il n'empêche que, plantée comme il le faut, l'hémérocalle fleurit de nombreuses années, de plus en plus belle, sans qu'il soit besoin de la diviser. Elle finit même par prendre un peu trop ses aises. L'espèce *fulva* a ainsi parfois tendance à envoyer à une vingtaine de

centimètres du pied mère un petit rejeton qui donne naissance, à son tour, à une nouvelle touffe.

Donc, choisir soigneusement l'endroit où va être installée la variété choisie, de préférence en plein soleil comme on l'a dit, car elle restera longtemps en place. Bien bêcher le sol, sur une profondeur de trente centimètres, en extraire la terre que l'on remettra en place en la mélangeant avec deux ou trois poignées d'engrais lent.

SOUS DEUX CM DE TERRE
Faire ensuite un trou et installer la racine munie de son bourgeon en prenant bien soin de ne pas le casser – les plantes sont vendues à racines nues. Arroser, puis éventuellement remettre une petite couche de terre par-dessus. Attention, il ne faut pas enterrer profondément les racines d'hémérocailles,

deux centimètres de terre suffisent pour les recouvrir. Et, bien sûr, les planter de façon verticale et pas à l'horizontale comme on le ferait des iris.

Il n'y a plus qu'à attendre et à bien arroser le premier été ; le temps que la plante s'enracine bien. L'année suivant la plantation, la plante n'a généralement pas une mine bien réjouissante et il faut attendre la troisième ou quatrième année pour que la petite pousse que l'on a mise en terre donne toutes ses promesses. C'est la raison pour laquelle les jardiniers pressés les plantent par trois dans le même trou en les espaçant de trente centimètres.

Après la floraison, il ne faut surtout pas rabattre le feuillage au sol, comme le font de nombreux vieux jardiniers. Ils font subir le même traitement aux iris et aux pivoines,

allez savoir pourquoi. La plante a besoin de suivre son rythme végétatif jusqu'au bout. Il ne faut enlever les feuilles que quand elles sont totalement fanées. A ce moment-là, elles seront d'ailleurs beaucoup plus faciles à éliminer, car leur masse aura été divisée par dix.

PRÉLEVER DES REJETONS
Sur les touffes installées depuis longtemps, il sera possible de prélever des rejetons, en prenant bien soin de les prendre sur le pourtour. Cette opération se fera après la floraison (en plein été comme pour les iris), à l'automne ou au printemps. Mais si on le fait au printemps, la plante ne fleurira pas quelques mois plus tard. C'est donc le moment.

Les plantes âgées pourront être arrachées et divisées pour être replantées ailleurs. L'hémérocalle est

si robuste qu'une touffe entreposée à l'ombre, avec sa masse de terre collée aux racines, pourra attendre plusieurs semaines d'être replantée. Ce n'est quand même pas à recommander. L'hémérocalle ne craint rien, pas même les escargots, qui s'en désintéressent vite. A l'exception du manque d'eau entre la reprise de la végétation printanière et la floraison. Une distribution d'engrais complet après la fanaison des fleurs ne leur fera pas de mal, bien au contraire, mais ce n'est pas une obligation.

★ Les établissements Bourdillons sont les grands spécialistes français des hémérocailles et des iris : BP 2, 41230 Soings-en-Sologne. Tél. : 02-54-98-71-06. Catalogue contre quatre timbres-lettres : environ trois cents variétés.

Alain Lompech

FIN

Maussade dans le sud

SAMEDI. Les hautes pressions perdent encore du terrain. Elles se replient progressivement vers l'Europe centrale et l'océan Atlantique. Un axe dépressionnaire continue de s'organiser sur la France. Des masses d'air doux et humide d'origine méditerranéenne apporteront encore des nuages menaçants sur la moitié sud. En cours de journée, ces nuages gagneront du terrain vers le nord. Les orages éclateront surtout près du Massif Central.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. - Le soleil restera bien présent dans une atmosphère toujours aussi douce. Quelques nuages parfois menaçants remonteront sur les Pays de la Loire et la Normandie. On attend entre 22 et 28 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps reste assez agréable. Malgré quelques nuages, on atteindra encore 24 à 28 degrés l'après-midi.

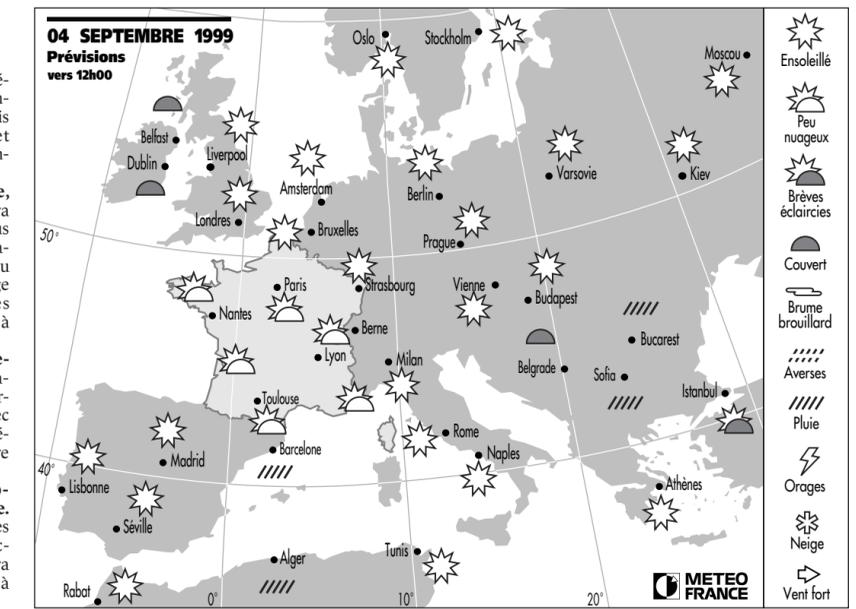
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les

conditions seront encore très clémentes de la Champagne à la frontière allemande. Le ciel sera parfois plus chargé en Bourgogne et Franche-Comté avec parfois une ondée. Il fera de 24 à 27 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil perdra du terrain au profit d'un ciel plus menaçant. Quelques ondées orageuses sont même possibles du Poitou au Midi toulousain. L'orage grondera surtout sur l'est des Pyrénées. On attend de 25 à 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le temps restera menaçant une bonne partie de la journée en Auvergne et Limousin avec parfois des orages. Il sera plus clément entre 23 et 27 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Les nuages donneront encore des pluies orageuses en Languedoc-Roussillon. En revanche, on notera une amélioration de la Provence à la Corse. Il fera de 24 à 28 degrés.



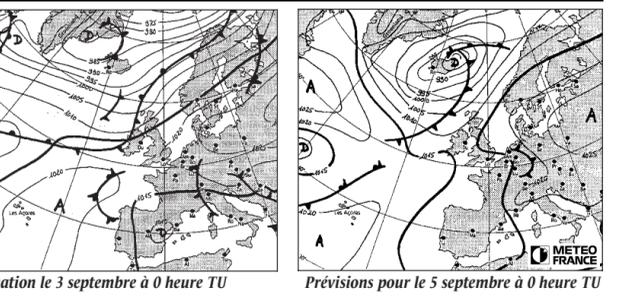
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Le premier week-end de septembre, qui marque la fin des congés scolaires, est annoncé difficile sur les routes. La Sécurité routière prévoit des déplacements d'usagers soit pour profiter encore de l'été, soit pour aller chercher leur famille sur le lieu des vacances. Elle recommande, dans le sens des retours, samedi 4 septembre, dans la moitié sud et en Bretagne, de ne pas fréquenter les axes en direction du nord entre 10 et 15 heures. Dans la moitié nord d'éviter les axes Sud-Nord entre 14 et 18 heures. Enfin elle conseille pour dimanche 5, en Ile-de-France, de rentrer avant 17 heures et, en province, d'éviter le retour vers les agglomérations entre 18 et 20 heures.

■ **AVIONS.** Désormais, tous les vols de la compagnie espagnole Iberia deviennent non-fumeurs, sur les liaisons moyen-courriers, comme sur les lignes long-courriers.

PRÉVISIONS POUR LE 04 SEPTEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	11/23 S	NANTES	14/25 S	NICE	17/25 S	PARIS	13/29 S	BOURGES	14/25 N	BREST	13/22 S	CAEN	16/22 S	CHERBOURG	14/22 S	CLERMONT-F.	13/23 C	DIJON	13/25 S	GRENOBLE	11/26 S	LILLE	14/26 S	LIMOGES	14/22 N	LYON	14/25 N	MARSEILLE	18/26 N							
FRANCE outre-mer	ST-DENIS-RE.	24/31 N	AMSTERDAM	16/25 S	ATHÈNES	22/28 S	BARCELONE	23/27 P	MILAN	15/21 C	MOSCOU	13/18 C	MUNICH	14/24 S	OSLO	10/24 S	PALMA DE M.	15/26 S	PRAGUE	13/17 P	BUDAPEST	12/23 S	ROME	14/22 S	SEVILLE	16/21 C	ST-PETERSB.	15/26 S	STOCKHOLM	13/23 N	TENERIFE	16/22 S	VARSOVIE	20/26 N			
	POINTE-A-PIT.	24/31 N	LIVERPOOL	14/24 S	BELFAST	15/21 C	MADRID	18/30 S	CHICAGO	14/27 S	LIMA	9/23 S	LOS ANGELES	11/24 S	MEXICO	18/27 S	MONTREAL	13/21 S	NEW YORK	21/31 S	SAN FRANCIS.	10/22 S	SANTIAGOCHI	8/13 P	ROME	17/30 S	TORONTO	11/18 P	WASHINGTON	23/26 P	ALGER	16/24 S	DAKAR	20/27 S	KINSHASA	8/22 S	
	LE CAIRE	17/24 N	MARRAKECH	12/21 S	NAIROBI	14/25 S	PRETORIA	10/19 C	RABAT	18/25 S	ASIE-OCEANIE	BANGKOK	26/32 P	BOMBAY	26/30 P	DIJAKARTA	25/30 S	DUBAI	31/41 S	HANOI	25/33 N	HONGKONG	26/29 P	JERUSALEM	25/32 S	NEW DEHLI	27/34 P	PEKIN	21/29 N	SEOUL	21/29 S	SINGAPOUR	26/29 C	SYDNEY	14/22 S	TOKYO	25/27 P



L'oursin de roche, une prodigieuse ossature régie par le chiffre 5

IL REPOSE sur les fonds rocheux et les herbiers, souvent tout près de la surface, parfois jusqu'à 80 m de profondeur. Gros comme une mandarine, habillé de violet tirant vers le brun, il semble infiniment immobile. Et tout inoffensif, à moins, bien sûr, de lui marcher dessus. Les pieds des vacanciers imprudents s'en souviennent douloureusement, mais on aurait mauvais cœur de le lui reprocher : l'oursin de roche, de son vrai nom *Paracentrotus lividus*, n'a guère que ses piquants pour se défendre contre l'adversité.



Cette petite boule d'épines, de tous les échinides (environ 900 espèces) l'oursin le plus commun et le plus répandu en Méditerranée, serait-elle trop fruste - et trop peu engageante - pour susciter un intérêt autre que gastronomique ? Certes, à première vue, l'organisme ne brille pas par sa sophistication. Sans queue ni tête, sans bras ni jambes, il héberge un système nerveux rudimentaire, dans lequel n'apparaît pas la moindre trace de cerveau. Pas d'yeux, pas

d'oreilles... Seulement une bouche à un pôle, un anus à l'autre. Et, entre les deux, un tube digestif en spirale.

Côté sexualité, rien de bien croustillant non plus. La chair est plutôt triste chez la famille oursin, et l'art et la manière de faire des enfants peu propice à la sentimentalité. Mal équipés pour les étrointes amoureuses, les célibataires ne se rencontrent jamais ! En revanche, quand vient pour eux la saison des amours - qu'ils reconnaissent à un mystérieux signal (astronomique ? chimique ?) -, ces êtres solitaires déversent simultanément dans la mer leurs cellules sexuelles. Cellules mâles pour les uns, femelles pour les autres : bien qu'impossible à identifier, le dimorphisme sexuel est ici de mise. Spermatozoïdes ou ovules, à chacun ses gamètes.

De ces hasardeuses rencontres en pleine eau naissent donc les générations futures. Orangés et minuscules, les œufs fécondés se transforment tout d'abord en larves, selon un processus si simple et si général au vivant que le développement de l'œuf d'oursin figure en première place dans

tous les manuels d'embryologie. Si elle n'est pas la proie d'un quelconque poisson, la larve, de taille presque microscopique, erre ensuite plusieurs mois en pleine mer, avant de se transformer en une sphère de bonne taille hérissée de piquants. C'est alors, et alors seulement, que l'oursin parvenu au stade adulte révèle sa singularité. Celle d'un animal doté d'une prodigieuse ossature (corail mis à part, la chair est quasiment inexistante), au squelette interne fine-

ment ciselé, et dont la symétrie constitue l'originalité première.

Non pas d'ordre deux, comme chez la plupart des représentants du règne animal, ni même d'ordre quatre, c'est par une symétrie d'ordre cinq qu'est régi tout entier le corps de l'oursin. Symétrie propre aux échinodermes (du grec *echinos* : épineux, et *derma* : peau), ancestrale donc (le groupe, qui comprend près de 7 000 espèces actuelles, existe depuis près de 600 millions d'années), c'est aux

cinq bras de l'étoile de mer qu'elle rayonne avec le plus d'éclat.

Plus discrète chez l'oursin, elle n'en constitue pas moins la règle d'organisation de son volumineux squelette. A commencer par sa pièce maîtresse, le « test », sorte de boîte calcaire composée de plusieurs centaines de plaques imbriquées que la symétrie pentamère divise en cinq parties égales autour d'un axe central.

Ordre cinq également pour l'appareil ambulacraire, système hydrovasculaire constitué de canaux emplis de fluide dont les excroissances en doigts de gant (les ambulacres), perforant le test par centaines, se répartissent en cinq doubles rangées rayonnantes. Leur rôle ? S'allongeant par pression interne, ils se plient et ondulent d'avant en arrière jusqu'à ce qu'ils trouvent un support auquel adhérer. Il leur suffit ensuite de se rétracter de concert pour que l'oursin, *piano ma sano*, se déplace.

Ordre cinq, enfin, pour la moins connue et la plus étonnante pièce anatomique de l'échinide : la « lanterne d'Aristote », que le philosophe grec fut le premier à décrire. Chargée de la mastication, celle-ci comporte cinq dents pointues qui

font saillie à l'extérieur de la bouche, et dont la mise en œuvre suppose un extraordinaire jeu de Lego : quarante pièces calcaires spécialement taillées et maintenues entre elles par une soixantaine de muscles, le tout réparé, comme il se doit, en cinq unités identiques.

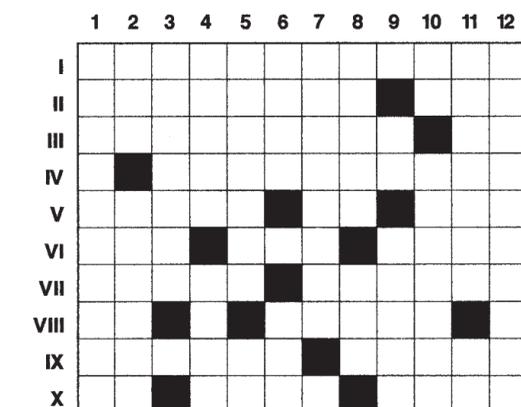
Suspendue librement dans la cavité interne du test, cette minuscule et formidable mâchoire peut ainsi se mouvoir dans diverses directions, et les dents couper et râper à leur guise. Tel rocher naguère couvert de petites algues paraît nu, comme fraîchement nettoyé ? Les lanternes d'Aristote sont passées par là. Avec d'autant plus d'efficacité que l'oursin, pour brouter ce pâturage sous-marin qu'il préfère entre tous, consent même à se déplacer. Grande affaire, menée de préférence la nuit, qui peut le mener avant l'aube jusqu'à cinq mètres de son point de départ. En s'y mettant à plusieurs, les oursins peuvent ainsi, pour subsister, dénuder de vastes prairies d'algues. Convenons-en : tant d'obstination à vivre mérite bien le désagrément de quelques piquants.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99210

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. A pris un peu d'avance en partant. - II. Travaille en façade. Personnel. - III. Les plus fines résistent mieux aux grandes surfaces. Possessif. - IV. Qui seront plus difficiles à prendre en main. - V. Devenue Homs aujourd'hui. Dans Paris. Un ancêtre de l'UDF. - VI. Refus catégorique. Sans effets. Petit coup de main. - VII. Bût à la source. Foncer. - VIII. Personnel masculin. Travaillé comme une bonne pâte. - IX. Croquées à l'apéritif. Sec et

chaud dans les montagnes suisses. - X. Négation. Manière d'être. Protection en eaux profondes.

VERTICALEMENT

1. Trop grande estime de soi-même. - 2. Musique de la rue. Fait circuler les messages. - 3. Sans aucune discussion. - 4. Grands découpages parfois mal utilisés. Drainé le Mont-Blanc. - 5. On se sent à l'aise si l'on est dans le sien. Conjonction. - 6. Amplifie tout ce qu'il touche. Groupe sochalien. - 7. A mis son pinceau au service

PHILATÉLIE

LES ARTISTES DU TIMBRE-POSTE

Guy Coda, dessinateur... et rocker

À L'ENDROIT ou à l'envers ?... Des pêcheurs ont fait remarquer à Guy Coda, dessinateur du timbre plein d'humour *Vive les vacances*, émis en mai, que son bouchon flottait à l'envers ! L'auteur ne pensait pas déchaîner ainsi les passions, preuve que la force symbolique du timbre reste intacte.

Né le 30 décembre 1943 à Villard-Bourget (Savoie), Guy Coda ne prend pas le chemin le plus court pour vivre de son art. Apprenti charpentier dans une première vie, il est, pendant sept ans, cheminot à la gare de Modane. Parti pour Reims, il suit les cours de l'école Eugène-Blot, obtient un diplôme de décorateur et s'inscrit comme auditeur libre aux Beaux-Arts.

Guy Coda fait partie de ces créateurs de timbres issus de la filière des arts déco, comme ses camarades Louis Briat ou Michel



Durand-Mégret. Il passe le concours de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs de Paris (Ensad) en 1970 et en sort diplômé quatre ans plus tard. Il y appartient à l'équipe qui gère l'atelier vidéo avant d'être nommé professeur de dessin, en 1998.

SPECIALISTES DES PARCS

Michèle Gourrier, responsable de la division conception au Service national des timbres-poste (SNTPT), lui donne sa chance. Elle lui confie ses trois premiers timbres en 1996, consacrés aux parcs nationaux des Cévennes, du Mercantour et de la Vanoise, élus « timbres de l'année » par les

clients de La Poste. Brillant coup d'essai.

Il enchaîne avec quatre nouvelles valeurs sur les parcs nationaux et six timbres sur les héros de cape et d'épée, en collaboration avec Serge Hochain (en 1997, élue de nouveau plus belle série de l'année) et deux timbres pour Andorre.

A noter que le SNTPT a signé, en 1998, une intéressante convention avec l'Ensad, en vue de « réaliser un concours consistant à concrétiser, à l'aide de moyens graphiques, photographiques et typographiques, plusieurs visuels de timbres-poste », placée sous sa responsabilité et celle de Louis Briat.

Guy Coda possède d'autres cordes à son arc : il peint et expose régulièrement. Ses pastels, présentés à Philexfrance 99, ont rapidement trouvé amateurs. Il s'est lancé dans la musique en professionnel. Compositeur et guitariste dans un groupe de rock récemment dissous, il s'est produit à plusieurs reprises sur différentes scènes. Un CD témoigne même de cette dernière activité.

Pierre Jullien

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1999

ANNIVERSAIRE Le Festival du cinéma américain de Deauville, du 3 au 11 septembre, fête sa vingt-cinquième édition. ● CRÉÉ pour « donner le plus large aperçu possible de

la production américaine », situé à Deauville parce que cette ville y trouvait un bon moyen de prolonger sa saison d'été, le festival a lentement acquis sa légitimité. ● LES PRE-

MIÈRES ANNÉES ont correspondu à une période féconde de l'histoire du cinéma américain, mais les années 80 et 90 ont été moins heureuses, avec l'effacement des metteurs en scène

et la concentration des studios. Le festival s'est donné depuis 1995 une nouvelle cohérence en créant une compétition composée de films indépendants. ● LIONEL CHOUCAN, co-

fondateur avec André Halimi et délégué général du festival, explique pourquoi, aujourd'hui, « les deux tiers des films présentés sont produits par des indépendants ».

Deauville, vingt-cinq ans de cinéma américain

Créé en 1975, période faste pour Hollywood, le Festival du film américain a ensuite connu des années difficiles avec l'effacement des metteurs en scène et la concentration des studios. Il est désormais plus ouvert aux productions indépendantes

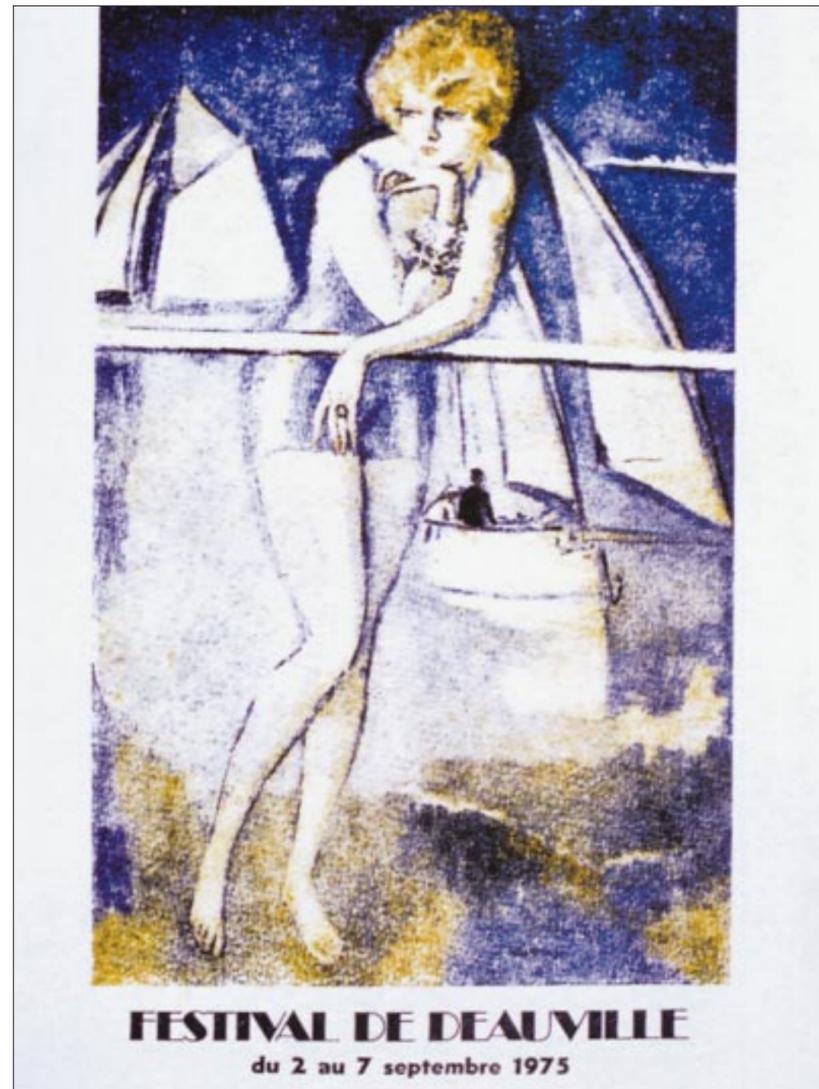
L'INTITULÉ, assez vague, du premier Festival du cinéma américain de Deauville en 1975, « Journées européennes du cinéma et de l'art américain », permet de mesurer l'énorme parcours accompli par la manifestation alors qu'elle s'apprête à fêter son 25^e anniversaire. Deauville pourrait presque se passer aujourd'hui du moindre intitulé, tant le festival est lié à une industrie cinématographique américaine qui a depuis fait le vide autour d'elle et utilisé le festival comme rampe de lancement en Europe des films distribués en été aux États-Unis.

Les deux délégués généraux du festival, André Halimi et Lionel Chouhan, posaient, dans leur premier communiqué de presse, une question qui peut aujourd'hui faire sourire par son évidence : « Pourquoi un Festival européen du cinéma américain ? » Ils adoptaient un ton extrêmement défensif : « Quand on pense au nombre de films américains produits, aussi bien pour le cinéma que pour la télévision, et quand on pense aux seuls films que nous avons la possibilité de voir, il y a de quoi se sentir frustrés. Nous le sommes d'ailleurs chaque fois qu'un ami revient des États-Unis émerveillé ou étonné, après avoir assisté à un certain nombre de séances américaines. Ce Festival européen du cinéma américain de Deauville répond à cette frustration. Il souhaite vous donner le plus large aperçu possible de la production américaine concernant toutes les formes de l'image, et dans le cadre euphorisant de Deauville. »

UNE PÉRIODE FÉCONDE

Les deux hommes voyaient assez juste, si l'on veut bien faire exception de cette description de Deauville comme « euphorisante ». La ville normande avait été choisie car son maire, Michel d'Ornano, à l'époque ministre de l'industrie et de la recherche, avait accueilli avec enthousiasme l'idée d'une telle manifestation, y voyant une occasion de prolonger durant les deux premières semaines de septembre la saison d'été. Le soutien de la chaîne hôtelière Lucien Barrière, qui possédait les trois établissements les plus en vue de la cité balnéaire (le Normandy, le Royal et l'hôtel du Golf), fournissait la logistique.

La chance historique du Festival de Deauville, ce fut d'avoir choisi, sans peut-être le mesurer, la meilleure période pour apparaître et assurer sa croissance. Sa création, au milieu des années 70, correspond à l'une des périodes les plus fécondes de l'histoire du cinéma américain. L'arrivée de la génération des Spielberg, Lucas, Coppola, Scorsese, De Palma, la présence



FESTIVAL DE DEAUVILLE
du 2 au 7 septembre 1975



L'affiche du premier festival.

André Halimi (à gauche) et Lionel Chouhan à Deauville en 1975.

encore vivace des compagnies indépendantes qui réussissaient à cohabiter à l'ombre des studios, le règne des metteurs en scène qui

s'épanouiront dans des studios – lesquels ne tarderont pas à les museler dans les années 80 – demeurent autant de facteurs qui as-

sureront la pertinence des choix du festival. La relative indifférence, couplée d'une véritable méconnaissance, dont se trouve victime le cinéma américain chez une partie de la critique à l'époque explique la prudence affichée par les deux délégués généraux du festival, preuve que l'idée d'un festival du film américain en France était effectivement loin d'être évidente.

Durant ses premières années, Deauville a ainsi pu faire découvrir les premiers films de Jonathan Demme, Amos Poe, Ivan Passer, John Flynn, Jeremy Paul Kagan, Harold Becker, et présenter en

avant-première *Nashville* de Robert Altman, *Obsession* de Brian De Palma, *Guerre et amour* de Woody Allen, *Eraserhead* de David Lynch, *Harlan County USA* de Barbara Kopple.

Avec le recul, les polémiques au cœur desquelles s'est retrouvé Deauville au début des années 80 – le refus de Jack Lang, alors ministre de la culture, de répondre à l'invitation du festival en septembre 1981, les accusations de soumission à l'impérialisme américain dont seront victimes les organisateurs – peuvent faire sourire. Dans un dossier consacré aux vingt-cinq ans du festival, *Le Film français* du 3 septembre cite des propos de Jack Lang, à l'époque, sur « les filiales des sociétés américaines fortement implantées en Europe avec des complicités en France, qui prennent une place abusive dans la production et la distribution des films et imposent des produits qui ne sont pas toujours les meilleurs ». Les choses sont en fait plus simples. Deauville est d'abord une caisse de résonance du cinéma américain, bon comme mauvais. Lionel Chouhan décrit son festival comme « un thermomètre », au demeurant tributaire des films qui lui sont proposés – une situation passive qui le transformera en l'un des symboles de l'impérialisme américain.

LES ANNÉES DU DÉCLIN

Cet ancrage à une cinématographie unique aura assuré, d'abord, son succès, puis précipité son déclin dans la première moitié des années 90. La concentration des studios américains, leur intégration dans des multinationales (Sony qui achète Columbia, Matsushita qui devient l'acquéreur d'Universal) ne voyant dans les films qu'un moyen d'assurer la vente de leur technologie, l'impossibilité désormais de diriger une compagnie indépendante d'envergure expliquent le niveau de plus en plus médiocre des films américains. C'est au moment où le festival devient de plus en plus tributaire des films de studios qu'il se trouve en difficulté.

La création, en 1995, d'une compétition composée de dix films indépendants lui redonne une cohérence et l'ancre davantage dans tout un courant du cinéma américain qui lui échappait : « Les années 90 n'étaient plus l'âge

d'or, explique Bruno Barde, en charge de la direction cinématographique et de la coordination générale du festival. La réponse pour lutter contre la déchéance du festival a été la compétition. Deauville a été créé pour répondre aux besoins d'une ville et d'une région. Quand je suis arrivé en 1994, je me suis dit qu'il fallait lui donner une nature de vrai festival en développant une compétition, en faisant venir un jury, en s'ouvrant au partenariat. » La présence d'un panorama du cinéma indépendant américain, qui parvient à offrir une partie significative des meilleurs films produits durant l'année, a remplacé en partie le festival dans la cinéphilie et dans une perspective moins parotique. C'est tout le para-

De nombreuses avant-premières

● Parmi les nombreuses avant-premières, le Festival de Deauville propose *Mafia Blues* d'Harold Ramis, avec Robert De Niro et Billy Crystal ; *Big Daddy* de Dennis Dugan, avec Adam Sandler, devenu l'une des plus grosses stars américaines du box-office ; *L'Affaire Thomas Crown* de John Mc Tiernan, avec Pierce Brosnan ; *Bowfinger, roi d'Hollywood* de Frank Oz, avec Steve Martin et Eddie Murphy ; *Le Déshonneur d'Elizabeth Campbell* avec John Travolta.

● En avant-première mondiale, le festival propose *Ride With the Devil*, le nouveau film d'Ang Lee, à qui un hommage sera consacré ainsi qu'à Al Pacino, Michael Caine et Robin Williams.

● La compétition présentera notamment *Being John Malkovich* de Spike Jonze ; *Whiteboys* de Marc Levin, qui avait reçu la Caméra d'or à Cannes en 1998 pour *Slam* ; *Fiona* d'Amos Kollek, dont *Sue perdue dans Manhattan* était présent en compétition l'an dernier ; *Go* de Doug Liman ; *Guinevere* d'Audrey Wells.

doxe d'un festival, qui dépend de la présence des stars et de la permanence du mythe hollywoodien, mais qui n'aura pu perdurer qu'en s'intéressant aux franges plus marginales du cinéma américain.

S. Bd.

Lionel Chouhan, fondateur et délégué général du Festival du film de Deauville

« Il a fallu attendre la quatrième édition pour voir les Américains arriver »

« A quel besoin répondait, en 1975, la création d'un Festival du film américain ?

– A l'époque, les Français étaient beaucoup moins mobiles qu'aujourd'hui, les allers-retours Paris-Los Angeles étaient rares, et le cinéma américain simplement beaucoup moins en vogue qu'aujourd'hui. Nous n'étions d'ailleurs, André Halimi et moi, pas du tout sûrs de la manière dont les Américains allaient percevoir le festival, d'où notre volonte à l'époque de l'englober avec la télévision et le pop art.

» Jusqu'à sa troisième année, ce festival n'avait d'américain que le nom et les films qui y étaient présentés. La carte des festivals, il y a vingt-cinq ans, était différente de celle d'aujourd'hui, sans Venise qui, à l'époque, n'existait plus. Les Américains étaient très inquiets de la création d'une compétition, notamment, et il a fallu attendre la quatrième édition du festival pour les voir arriver.

– Comment y êtes-vous parvenu ?

– Nous avons été l'un des premiers festivals à créer systématiquement des hommages aux réalisateurs et aux acteurs. Cela nous a permis, dans un premier temps, d'obtenir la présence de Sydney Pollack, Kirk Douglas, Gregory Peck, Vincente Minelli. Les Américains ont commencé à comprendre, à la fin des années 70, que s'ils voulaient que la manifestation les aide, ils devaient nous envoyer des stars. Je bénéficiais également du prestige et du succès du Film fantastique d'Avoriaz dont j'avais la charge. Un film présenté à Avoriaz multipliait alors ses entrées par dix.

– Le fait même de situer le festival à Deauville n'a-t-il pas au départ fait reculer les Américains ?

– Deauville était, dans la mentalité américaine, un endroit fascinant. Ils comparaient Deauville à Atlantic City. Les palaces locaux les impres-

sionnaient. En revanche, c'est en France que l'image de la ville nous a desservis auprès d'un certain type de presse.

– Comment ont évolué vos rapports avec les studios, êtes-vous pour eux un interlocuteur ou un simple outil de diffusion de leurs films ?

– Ma théorie, en ce qui concerne les studios américains, est qu'en fin de compte ils nous montrent ce qu'ils veulent bien nous montrer. Quels que soient les arguments ou vos liens avec eux, si vous ne rentrez pas dans leur stratégie, vous n'obtiendrez rien. Nous faisons la danse du ventre, mais en bout de course, ce sont les majors qui décident. Nous avons aujourd'hui rééquilibré la manifestation avec les indépendants, en tenant compte du fait qu'il y a quinze ans les distributeurs français achetaient beaucoup moins de films américains. Pour donner à ce festival un enjeu économique, les majors ne suffisent pas. Au-

jourd'hui, les deux tiers des films présentés sont produits par des indépendants.

– Comment analysez-vous, avec le recul, les années Lang qui correspondent à une époque où le festival était montré du doigt comme une des têtes de pont du cinéma américain en Europe ?

– Cette situation nous a compliqué la vie vis-à-vis des médias, mais nous a un peu aidés avec les Américains, car ils ont compris que pour riposter il fallait envoyer des vedettes. Nous avions eu l'idée d'un festival qui aurait été le pendant de Deauville, consacré au cinéma français. Atlantic City et La Nouvelle-Orléans ont été des possibilités, mais il a été très difficile de trouver des sponsors. C'est d'ailleurs Unifrance qui s'en est chargé en positionnant ce festival à Sarasota en Floride. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Cigare, la cape et ses volutes. Forum Planète
 23.15 L'Illustrisme au quotidien. Forum Planète

MAGAZINES

19.00 Tracks. Arte
 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Nathalie Baye ; Charlie ; Daniel Picouly. Canal +
 20.55 Thalassa. France 3
 22.05 Faut pas rêver. Inde : Les enfants de Deshnoke. France : Les hortillonages. Cap Vert : La route pavée. France 3
 22.55 Bouillon de culture. Les écrivains sont des gens bizarres. Invités : Christine Angot ; Michèle Gazier ; Jean-Marie Laclavetine ; Amélie Nothomb ; Nicolas Genka. France 2

DOCUMENTAIRES

20.15 Mon pays, mon amour. [1/6]. Marianne Fredriksson en Suède, un havre au bord de l'eau. Arte
 20.30 L'Objecteur. Portrait de Jean Van Lierde. Planète
 20.40 Assassinés, derniers jours de Robert Kennedy et Luther King. Odyssee

21.00 Portrait rêvé, Stéphane Grappelli. [1 et 2/2]. Muzikk
 21.30 La Vérité sur l'Arche de Noé. Planète
 21.45 Il était une fois au royaume d'Angleterre. Sutton Hoo. Odyssee
 22.20 Le Bateau de tous les espoirs. Planète
 23.10 A la redécouverte du monde. Thaïlande, les forçats de la mer. TMC

SPORTS EN DIRECT

19.30 Athlétisme. Golden League. Meeting de Bruxelles. Canal + vert
 20.00 et 1.30 Tennis. US Open. Eurosport

DANSE

20.00 Necesito. Ballet. Chorégraphie de Dominique Bagouet. Musique de Gas Gas d'après Bach. Muzikk
 21.40 Coppélia. Musique de Léo Delibes. Chorégraphie : Maguy Marin. Mezzo

MUSIQUE

19.00 Glenn Gould joue Beethoven. Avec l'Orchestre symphonique de Toronto, dir. K. Ancerl. Muzikk
 19.40 Mozart. Sonate et Fantaisie pour piano. Avec Daniel Barenboim, piano. Mezzo
 22.55 Solti dirige Bruckner. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. Muzikk

23.25 Tchaïkovski. Eugène Onéguine. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Union européenne d'Opéra, dir. Guennadi Rjohdestvenski. France 3
 23.50 Emerson, Lake and Palmer. Canal Jimmy
 0.00 Rossini. Le Turc en Italie. Gavin Millar. Par l'Orchestre du Théâtre de la Scala et les Chœurs du Théâtre de la Scala, dir. Riccardo Chailly. Paris Première
 0.00 Solti dirige Stravinsky. Symphonie en trois mouvements. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. Muzikk
 0.15 Fedosseïev dirige... Roméo et Juliette, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 La Grotte des orphelins. Festival
 20.40 Meurtre par amnésie. Bradford May. RTL 9
 20.45 Le Plongeon de Véra. Dominique Graf. Arte
 20.55 Zoya, les chemins du destin. Richard Colla [2/2]. Téva
 22.20 La Femme du boulanger. Nicolas Ribowski. Festival

SÉRIES

20.55 Maître Da Costa. Alibi sur ordonnance. France 2
 1.25 Star Trek, Deep Space Nine. Les Jem'hadar (v.o.). Canal Jimmy
 2.15 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. Toutes les bonnes choses (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

15.05 Rock. Michael Bay (Etats-Unis, 1995, 135 min) O. Cinéstar 2
 16.10 Le Champion. Mark Robson (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
 18.05 Les Vierges. Jean-Pierre Mocky (France, 1963, N., 85 min) O. Cinétoile
 18.45 Mam'zelle Nitouche. Marc Allégret (France, 1931, N., 95 min) O. Ciné Classics
 20.30 L'Eventail de Lady Windermere. Otto Preminger (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
 21.00 Au loin s'en vont les nuages. Aki Kaurismäki (Finlande, 1996, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 2
 21.00 Le Démon de midi. Blake Edwards (Etats-Unis, 1958, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 3
 21.15 Boulevard du rhum. Robert Enrico (France, 1971, 135 min) O. Cinétoile
 21.55 Quatre au paradis. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
 22.40 Portrait de femme. Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min) O. Cinéstar 1
 23.00 Seven. David Fincher (Etats-Unis, 1995, v.o., 120 min) O. Cinéfaz
 23.35 Vous ne l'emporterez pas avec vous. Frank Capra (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics



23.50 Brigands, Chapitre VII. Otar Iosseliani. Avec Amir Amiranachvili, Dato Gobiedaachvili (Fr.-Géor., 1996, v.o., 115 min) O. Arte
 1.00 Dernières heures à Denver. Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, 115 min) O. Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Melrose Place. o.
 18.25 Excluser.
 19.05 Le Bigdil, Clic et net.
 20.00 Journal, Boom, Météo.
 20.48 Trafic infos.
 20.50 Spécial Vidéo Gag.
 23.10 Sans aucun doute. Les sept pêchés capitaux.
 1.00 Les Coups d'humour.
 1.35 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.25 et 22.25 Un livre, des livres.
 17.30 Kung Fu, la légende continue. o.
 18.25 Hartley, cœurs à vif. o.
 19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
 19.25 Qui est qui.
 20.00 Journal, Météo, Point route.
 20.55 Maître Da Costa. Série. Alibi sur ordonnance. o.
 22.35 Bouillon de culture. Les écrivains sont des gens bizarres.
 23.50 Journal, Météo.
 0.10 Millennium. o.

FRANCE 3

16.35 C'est l'été. Bandol.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Fa Si La.
 20.35 Tout le sport.
 20.55 Thalassa. La traque au crocos.
 22.05 Faut pas rêver. Inde : Les enfants de Deshnoke. France : Les hortillonages. Cap Vert : La route pavée.
 22.55 Météo, Soir 3.
 23.25 Un été à l'opéra. Eugène Onéguine.
 1.55 Espace francophone.

CANAL +

16.00 Mad City. Film. Constantin Costa-Gavras. o.
 17.50 Best of C'est ouvert le samedi. En clair jusqu'à 21.00
 18.15 Flash infos.
 18.20 Nulle part ailleurs.
 20.30 Allons au cinéma ce week-end.
 21.00 U-Turn. Film. Oliver Stone. o.
 23.00 Athlétisme. Réunion de Bruxelles.
 1.00 Football. Ukraine - France. Championnat d'Europe espoirs.

ARTE

19.00 Tracks.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 Mon pays, mon amour. [1/6] Marianne Fredriksson en Suède, un havre au bord de l'eau.
 20.45 Le Plongeon de Véra. Téléfilm. Dominik Graf. o.
 22.20 Grand format. Shtetl.
 23.50 Brigands, Chapitre VII. Film. Otar Iosseliani (v.o.). o.
 1.45 Le Dessous des cartes.

M 6

18.25 The Sentinel. o.
 19.20 Dharma & Greg. o.
 19.54 Le Six Minutes, Météo.
 20.10 Une nounou d'enfer. o.
 20.40 Politiquement rock.
 20.50 Météo des plages.
 20.55 Le Clown. Le défi du guerrier. o ; Dernière mission. o.
 22.45 La Minute Internet.
 22.50 Players, les maîtres du jeu. o.
 23.40 Total Security. o.
 0.35 Chapeau melon et bottes de cuir. La mangeuse d'homme de Surrey. o.
 1.35 Le Live du vendredi. Les Négresses Vertes.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Ciné-Club. Jacques Tati.
 22.00 Les Chemins de la musique. Histoire du disque : Histoires d'écoute.
 22.40 Carnets de voyage. Les Rwandais, cinq ans après le génocide [5/5].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Radio France. Avec le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra Théâtre Hélikon de Moscou, dir. Valery Kritskov.
 21.30 Festival d'été euronradio. Au Musikverein de Vienne, Murray Perahia, piano.
 23.00 Jazz voyageur.
 20.15 Les Soirées. Quintette à cordes op. 45 n° 4, de Boccherini, par l'Europa Galante.
 20.40 Carlo Maria Giulini, chef d'orchestre. Œuvres de Beethoven, Brahms, Dvorak, Franck, Debussy.
 23.00 Pepita Jimenez. Opéra d'Albeniz.

RADIO CLASSIQUE

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Maître Da Costa. Suite d'une série de quatre films policiers présentée il y a deux ans, mais qui ne semble pas tenir ses promesses. Le premier épisode de cette nouvelle fourmée de quatre, Alibi sur ordonnance, se base sur un scénario banal, une sombre histoire de famille avec ses secrets et ses haines, introduite par l'assassinat d'une jolie médecin. Roger Hanin n'y est pas au mieux de sa forme.

ARTE

22.20 Shtetl. Ce documentaire, dont la version longue a obtenu le Grand Prix au Festival du réel de 1996, raconte la quête d'un réalisateur américain d'origine polonaise dans un village de Pologne largement peuplé de juifs avant guerre - un shtetl. Au fil des témoignages, le film montre l'antisémitisme resté vivace des Polonais et la défaite morale d'un goy qui avait pourtant tenté de rappeler les leçons de l'histoire.

ARTE

23.50 Brigands, chapitre VII. Trois récits brassés par le cinéaste géorgien Otar Iosseliani, dans lesquels le spectateur découvre une seule leçon, distillée à trois époques (Moyen Age, époque stalinienne, époque contemporaine) : l'appétit de pouvoir des hommes et leurs tares, qui conduisent souvent aux systèmes totalitaires. Une saga pleine d'humour noir, empreinte de mélancolie, voire de colère.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10, 4.10 Le Monde des idées. LCI
 21.20 Qui a peur d'Hollywood ? Invités : Yves Boisset ; Anne d'Ornano ; André Halimi ; Elie Chourouqui. Forum Planète
 23.30 Pie XII, seul avec sa conscience. Invités : Renée Bedaria ; Raphaël Dral ; Rabbini Daniel Farhi ; Père Olivier de la Brosse ; Robert Serrou. Forum Planète

MAGAZINES

14.10 Planète animal. Jungles et forêts [3/3]. TMC
 14.15 Bouillon de culture. Les écrivains sont des gens bizarres. Invités : Christine Angot ; Michèle Gazier ; Amélie Nothomb ; Jean-Marie Laclavetine ; Nicolas Genka. TV 5
 16.15 TV 5 Questions spécial Moncton. Entretien avec Jacques Chirac, président de la République à l'occasion du VIII^e Sommet de la Francophonie. France 3
 18.15 D'un monde à l'autre. Quand je serai grand, je serai champion. Invités : Bernard Lama ; Luis Fernandez ; Gilles Roussey ; Laurent Paganelli ; Frédérique Banque. TV 5
 18.30 C'est la rentrée ! Canal +
 19.30 Le Club. Invité : Amos Gitaï. Ciné Classics
 20.35 Planète animal. Frédéric Rossif, la beauté et la violence du monde. TMC
 21.20 Planète Disney 1999. Tous en colère. Disney Channel
 21.30 Planète Terre. Chemins de fer : De Karachi à la passe de Khaibar [5/5]. TMC
 22.15 La Vie à l'endroit. La vie à l'endroit ou les temps forts de l'année. TV 5
 23.20 Fous d'humour. Invités : Eric et Ramzy ; Elie Semoun ; Gustave Parking. France 2

DOCUMENTAIRES

17.15 Une fille contre la Mafia. France 3
 17.15 Base-Ball. [9/18]. Planète
 17.25 Planète nature. Contes de la forêt andalouse. TSR
 17.35 Le Louvre imaginaire. Odyssee
 17.45 Le Tata. Histoire
 18.40 Surf, mode d'emploi. Planète
 19.00 Assassinés. Derniers jours de Robert Kennedy et Luther King. Odyssee
 19.30 L'Objecteur. Portrait de Jean Van Lierde. Planète
 19.50 Mirra, la mère de Pondichery. Odyssee

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

20.55 Terres gelées. Un téléfilm adapté du roman de Maurice Coulonges, et réalisé par Maurice Frydland. Une œuvre sensible qui raconte l'histoire d'un jeune agriculteur tombé amoureux d'une intruse, que va s'évertuer à exclure sa mère. La description d'une histoire d'amour aux confluent d'une lutte pour protégé une terre des appétits des puissants, et de la crise de la ruralité et de l'agriculture en France.

20.05 Babylone yé-yé. [12/12]. Fils de... Canal +
 20.30 Les Dessous du show-biz. [6/6]. Invités chics pour animateurs chocs. Planète
 20.30 Femmes dans le monde. Femmes d'Amérique latine. Téva
 20.30 Deauville, histoire d'un festival. Forum Planète
 20.45 L'Aventure humaine. Casanova, le magicien des passions. Arte
 20.45 Une histoire de la médecine. [1/8]. Les sociétés devant l'épidémie : l'impuissance et la peur. Histoire
 21.10 Les Manèges du futur. Odyssee
 21.20 Cinq colonnes à la une. Planète
 21.40 The Surfer's Journal. Bud Browne. Canal Jimmy
 21.45 Metropolis. Interview : Isabel Allende. Arte
 22.05 Actor's Studio. Eli Wallach et Anne Jackson. Ciné Cinémas
 22.05 Au royaume des tigres. [6/6]. Les forêts, cadeau de la Mousseon. Odyssee
 22.10 Primo Levi. Et mon tout est un homme. Planète
 22.20 Zidane par Zinedine. Canal +
 22.45 Les Empereurs romains. [6/6]. Justinien (527-565). Histoire
 22.55 Terre François Joseph, survivre sur la banquise. Odyssee
 23.10 Lonely Planet. Ethiopie. Planète
 23.10 Pierre Desproges est vivant ! TSR
 23.50 Music Planet. A Duke Named Ellington. Arte
 23.50 Global Family. Les Molothres des Rocheuses. Odyssee
 23.55 Terre, fragile esquif dans l'univers. Planète
 0.45 Vietnam : revivre. [5/5]. Le dragon blessé. Odyssee

20.05 Fedosseïev dirige... Roméo et Juliette, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou. Mezzo
 20.30 Cavalleria rusticana. Opéra de Mascagni. Mise en scène de Giorgio Strehler. Enregistré en 1968. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
 21.45 Karajan dirige le Philharmonique de Berlin. Concert du Nouvel An 1983. Guillaume Tell, ouverture, de Rossini ; Moldau, de Smetana ; Noisè triste, opus 44, de Sibelius ; Le Baron tzigane, ouverture, de Johann Strauss. Mezzo
 22.35 Mozart en tournée, Vienne-Prague. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. André Previn. Muzikk
 22.40 Paillasse. Opéra de Leoncavallo. Enregistré en 1968. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
 23.35 Schubert. La Jeune Fille et la Mort. Enregistré en 1987. Par le Quatuor Sine Nomine. Muzikk
 0.05 Oasis. Enregistré en 1996. Paris Première

VARIÉTÉS

20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde. France 2

TÉLÉFILMS

19.50 Le Retour de Jafar. Toby Shelton. Disney Channel
 20.55 Terres gelées. Maurice Frydland. France 3
 22.45 Frères. Olivier Dahan. Arte
 23.10 L'Ombre du protecteur. Bret Mac Cormick. o. TF 1
 23.50 Ma terre. B. Malaterre. Festival

SÉRIES

17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Les marchands de peur. M 6
 18.00 Les Simpson. La graisse antique. o. Canal +
 18.00 Homicide. [3/3]. On ne joue plus. La loi et le désordre. Série Club
 20.05 3^e planète après le Soleil. [1/2]. 36-24-36 Dick (v.o.). Série Club
 20.15 Black Adder. Le flaire-sorcières (v.o.). Arte
 20.50 Le Caméléon. [1 et 2/2]. Patrimoine génétique. M 6
 22.10 Les Moissons de l'océan. [1/4]. Festival
 22.40 Code Quantum. Bond en arrière. Le match de la dernière chance. Série Club
 23.15 Total Recall 2070. Des machines et des rêves [1 O. Canal +

MUSIQUE

18.00 Best of Montreux 2. Muzikk
 19.20 Guillaume Tell. Opéra de Rossini. Enregistré en 1995. Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. Muzikk

SPORTS EN DIRECT

14.05 Rugby. Championnat Elite 1. Canal +
 17.50 Football. Euro 2000. Éliminatoires : Ukraine - France. TF 1
 18.15 et 2.00 Tennis. Open. Eurosport
 19.00 Football. Euro 2000. Éliminatoires : Danemark - Suisse. TSR
 20.10 Football. Match amical : Pays-Bas - Belgique. RTBF 1
 20.30 Football. Euro 2000. Éliminatoires : Croatie - Irlande. Pathé Sport

20.00 Fedosseïev dirige... Roméo et Juliette, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou. Mezzo
 20.30 Cavalleria rusticana. Opéra de Mascagni. Mise en scène de Giorgio Strehler. Enregistré en 1968. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
 21.45 Karajan dirige le Philharmonique de Berlin. Concert du Nouvel An 1983. Guillaume Tell, ouverture, de Rossini ; Moldau, de Smetana ; Noisè triste, opus 44, de Sibelius ; Le Baron tzigane, ouverture, de Johann Strauss. Mezzo
 22.35 Mozart en tournée, Vienne-Prague. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. André Previn. Muzikk
 22.40 Paillasse. Opéra de Leoncavallo. Enregistré en 1968. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
 23.35 Schubert. La Jeune Fille et la Mort. Enregistré en 1987. Par le Quatuor Sine Nomine. Muzikk
 0.05 Oasis. Enregistré en 1996. Paris Première

VARIÉTÉS

20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde. France 2

TÉLÉFILMS

19.50 Le Retour de Jafar. Toby Shelton. Disney Channel
 20.55 Terres gelées. Maurice Frydland. France 3
 22.45 Frères. Olivier Dahan. Arte
 23.10 L'Ombre du protecteur. Bret Mac Cormick. o. TF 1
 23.50 Ma terre. B. Malaterre. Festival

SÉRIES

17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Les marchands de peur. M 6
 18.00 Les Simpson. La graisse antique. o. Canal +
 18.00 Homicide. [3/3]. On ne joue plus. La loi et le désordre. Série Club
 20.05 3^e planète après le Soleil. [1/2]. 36-24-36 Dick (v.o.). Série Club
 20.15 Black Adder. Le flaire-sorcières (v.o.). Arte
 20.50 Le Caméléon. [1 et 2/2]. Patrimoine génétique. M 6
 22.10 Les Moissons de l'océan. [1/4]. Festival
 22.40 Code Quantum. Bond en arrière. Le match de la dernière chance. Série Club
 23.15 Total Recall 2070. Des machines et des rêves [1 O. Canal +

MUSIQUE

18.00 Best of Montreux 2. Muzikk
 19.20 Guillaume Tell. Opéra de Rossini. Enregistré en 1995. Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. Muzikk

SPORTS EN DIRECT

14.05 Rugby. Championnat Elite 1. Canal +
 17.50 Football. Euro 2000. Éliminatoires : Ukraine - France. TF 1
 18.15 et 2.00 Tennis. Open. Eurosport
 19.00 Football. Euro 2000. Éliminatoires : Danemark - Suisse. TSR
 20.10 Football. Match amical : Pays-Bas - Belgique. RTBF 1
 20.30 Football. Euro 2000. Éliminatoires : Croatie - Irlande. Pathé Sport

FILMS

14.45 L'Eventail de Lady Windermere. Otto Preminger (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
 15.00 Tirez sur le pianiste. François Truffaut (France, 1960, N., 80 min) O. Cinétoile
 16.10 Quatre au paradis. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics



18.00 La Grande Frousse. Jean-Pierre Mocky. Avec Bourvil, Jean Poiret (France, 1964, N., 90 min) O. Cinétoile
 21.15 Les Barbouzes. Georges Lautner (France, 1964, version colorisée, 115 min) O. TSR
 23.00 Le Champion. Mark Robson (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
 23.00 Love Serenade. Shirley Barrett (Australie, 1996, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
 23.00 Racket. John Mackenzie (Grande-Bretagne, 1980, 115 min) O. Cinétoile
 23.00 Le Mystère Andromède. Robert Wise (Etats-Unis, 1971, v.o., 130 min) O. Ciné Cinémas 3
 23.00 Rien à perdre. Steve Oedekerk (Etats-Unis, 1997, 95 min) O. Canal + Vert
 23.05 Rock. Michael Bay (Etats-Unis, 1995, 110 min) O. Cinéstar 1

0.30 Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué. Jean-Claude Sussfeld (France, 1993, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
 0.35 Mad City. Constantin Costa-Gavras (Etats-Unis, 1998, 115 min) O. Canal + Vert
 0.40 Les Scélérats. Robert Hossein (France, 1960, N., 95 min) O. Ciné Classics
 0.50 La Créature du marais. Wes Craven (EU, 1982, 90 min) O. TSR

1.55 Le Dernier des géants. Don Siegel (Etats-Unis, 1976, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
 2.10 Search and Destroy. David Salle (Etats-Unis, 1995, 90 min) O. Ciné Cinémas 2
 2.15 Vous ne l'emporterez pas avec vous. Frank Capra (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics

FILMS

14.45 L'Eventail de Lady Windermere. Otto Preminger (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
 15.00 Tirez sur le pianiste. François Truffaut (France, 1960, N., 80 min) O. Cinétoile
 16.10 Quatre au paradis. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics



18.00 La Grande Frousse. Jean-Pierre Mocky. Avec Bourvil, Jean Poiret (France, 1964, N., 90 min) O. Cinétoile
 21.15 Les Barbouzes. Georges Lautner (France, 1964, version colorisée, 115 min) O. TSR
 23.00 Le Champion. Mark Robson (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
 23.00 Love Serenade. Shirley Barrett (Australie, 1996, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
 23.00 Racket. John Mackenzie (Grande-Bretagne, 1980, 115 min) O. Cinétoile
 23.00 Le Mystère Andromède. Robert Wise (Etats-Unis, 1971, v.o., 130 min) O. Ciné Cinémas 3
 23.00 Rien à perdre. Steve Oedekerk (Etats-Unis, 1997, 95 min) O. Canal + Vert
 23.05 Rock. Michael Bay (Etats-Unis, 1995, 110 min) O. Cinéstar 1

0.30 Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué. Jean-Claude Sussfeld (France, 1993, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
 0.35 Mad City. Constantin Costa-Gavras (Etats-Unis, 1998, 115 min) O. Canal + Vert
 0.40 Les Scélérats. Robert Hossein (France, 1960, N., 95 min) O. Ciné Classics
 0.50 La Créature du marais. Wes Craven (EU, 1982, 90 min) O. TSR

1.55 Le Dernier des géants. Don Siegel (Etats-Unis, 1976, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
 2.10 Search and Destroy. David Salle (Etats-Unis, 1995, 90 min) O. Ciné Cinémas 2
 2.15 Vous ne l'emporterez pas avec vous. Frank Capra (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

La cause des Causses

par Pierre Georges

ENFIN, un héros positif. Un faux air de Lech Walesa revisité avec moustaches gauloises et bouffarde chauffée au gros cul. L'œil finaud comme il convient à nos légendes rurales. Preux et habile pourfendeur de la « sale bouffe » et des princes noirs de la mondialisation, José Bové est sorti du Causse comme d'autres du bois.

Et déjà la métaphore fleurit. L'agriculture française s'est trouvée son Robin des champs. Et déjà court, sur les ondes et dans les chaumières, la plainte du pauvre José, la chanson du brave José, embastillé par les troupes du shérif pour avoir mis à sac, cas pendable de légitime défense culturelle, un autel en construction de la « mac » bouffe.

José Bové est en prison. Et il y reste. On veut l'en faire sortir contre rançon. Il y reste. La police l'a arrêté, ne faisant que son devoir pour cet attentat à l'ordre des choses et des biens. La justice, n'écoulant que la raison et les codes, fait tout pour le libérer, payez mon bon et vous serez élargi. José Bové ne paiera pas, à supposer qu'il en ait les moyens. Car il ne joue pas au Monopoly mondialisé et judiciaire. Il est en prison, il y reste. Plus bruyant encore enfermé que libre. Plus encombrant aussi.

Ses camarades confédérés, ses compagnons du Sherwood aveyronnais, scandent volontiers « *Libérez José Bové !* ». Mais on les soupçonne fort, hors l'inconfort carcéral imposé à leur chef, de murmurer, en ajout, « *mais pas trop vite* ». Les autorités gouvernementales, le ministre de l'agriculture en tête, conseillent de « *libérer José Bové* ». Mais on les imagine, tout aussi volontiers, suppliant « *au plus vite* ».

Ce prisonnier est du genre à surpeupler les ondes encore plus

que les géôles et il conviendrait de le rendre à la liberté effectivement au plus vite. Avec l'espoir un peu vain de le réduire au silence de ses brebis. Hélas, trop tard, la cause des Causses a trouvé son héros. Et son héros, en ce combat que d'aucuns pourraient estimer archaïque, apparaît à l'opinion singulièrement moderne.

José Bové et les siens, en effet clament tout haut ce que toute une société commence à constater tout bas, scandale après scandale, inquiétude après inquiétude : que l'agriculture dans sa course à la productivité et aux marchés, foute le camp vers les pires dérives. José Bové et les siens tiennent depuis longtemps un même discours sur la « *sale bouffe* ». La seule, l'énorme différence, est que ce qui était tenu hier pour une lubbie gauchois complet, purement déclamatoire, façon gueule ouverte ou retour à la bouse, est devenu prodigieusement contemporain.

L'extrême gauche rurale rattrapée par la modernité. Et inversement. Ce serait à sourire comme souriront sans doute ceux qui se pencheraient un peu hâtivement sur le parcours militant de José Bové, pour mieux le caricaturer en le supposant lire à ses 500 chèvres les œuvres du Vieux Léon pour les inciter à une révolutionnaire productivité. José Bové fut effectivement de beaucoup de combats, anti-Larzac, anti-nucléaire, contre l'ordre et le progrès imposés. Il en gagna, en perdit, fut sans doute moqué pour son entreprise paysanne, présumée à tort baba-cool. Et voici qu'à défaut de l'histoire, le progrès fou donne raison à ces modernes prophètes. Qui aurait imaginé que des agriculteurs américains, rebelles eux aussi à la « *sale bouffe* », pourraient se cotiser pour payer la caution d'un agité du Larzac ?

Des syndicalistes américains de l'agriculture proposent de payer la caution de José Bové

Le militant aveyronnais a refusé, jeudi, d'être libéré sous caution

MONTPELLIER ET TOULOUSE

de nos correspondants

Une cinquantaine de personnalités du monde agricole américain ont décidé de lancer, aux Etats-Unis, un appel en solidarité avec José Bové, emprisonné pour la destruction partielle d'un McDonald's. Elles devaient diffuser un texte, vendredi 3 septembre, auprès de toutes les organisations de paysans et de consommateurs des Etats-Unis, pour leur demander leur soutien. Ce texte affirme « *soutenir le droit des peuples de se nourrir comme ils le choisissent* » et s'oppose « *aux atteintes des organisations internationales contre la qualité de la nourriture* ». Il précise que « *les citoyens ont le droit de refuser la viande aux hormones et les OGM* ».

En soutien au militant de la Confédération paysanne emprisonné, ces personnalités ont par ailleurs décidé de lancer une souscription aux Etats-Unis afin de payer la caution de 105 000 francs exigée pour sa libération. Dans ces conditions, José Bové pourrait accepter que sa caution soit payée et sortir

de prison le 6 septembre.

Vendredi, alors que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier avait décidé la mise en liberté de M. Bové, mais sous contrôle judiciaire et avec paiement d'une caution, l'avocat du syndicaliste aveyronnais, M^e François Roux, était sorti seul de la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelonne. A l'audience, le 31 août, le responsable de la confédération paysanne de l'Aveyron avait prévenu la présidente de la chambre d'accusation qu'il n'accepterait pas d'être libéré sous caution « *pour une action menée dans un cadre syndical* ». Parmi la soixantaine d'amis et de militants réunis devant la prison, c'était l'imcompréhension. Pourquoi demander une nouvelle caution alors que les quatre éleveurs placés en détention au début de l'affaire ont déjà dû verser, pour être remis en liberté, une somme de 420 000 francs qui couvre le montant des dommages subis par le McDonald's de Millau, alors qu'au surplus, le gérant de cet établissement a décidé de ne pas se porter

partie civile et, donc, de ne pas demander réparation ? « *Même si sa position est très courageuse, on considère qu'un militant syndical n'a rien à faire en prison. C'est pour quoi on lance un appel à la population et aux syndicats pour financer la caution le plus rapidement pos-*

sible. Demain, des panneaux seront déjà affichés dans toutes les caves coopératives viticoles de la région », indiquait l'Aveyronnais Raymond Fabrègues, alors que M^e Roux faisait, pour sa part, un subtil distinguo entre le paiement de la caution par M. Bové ou le syndicat, « *ce qui est hors de question* », et le paiement des 105 000 francs « *par des citoyens français ou des syndicats agricoles américains* ».

Le « précédent » Voynet

Les quinze syndicalistes de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), qui avaient participé, le 8 février, au saccage du bureau de Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, avaient été mis en examen, le lendemain, pour « *violences et dégradations* » par un juge d'instruction parisien. A la différence de José Bové, ils n'avaient pas été placés en détention provisoire. Plus de trois cents agriculteurs avaient été interpellés après ce coup de force, baptisé « *Penalty* ». En l'absence de M^{me} Voynet, ils avaient pénétré dans son bureau, commettant de graves dégâts. D'autres manifestants avaient ensuite tenté d'occuper l'Ecole nationale de l'administration (ENA), déparant une partie de la cour de l'établissement, répandant de la farine et souillant les locaux avec du fumier.

Jeudi soir, une soixantaine de manifestants de la Confédération paysanne ont déposé des tables et de ses chaises un McDonald's du centre de Rennes pour, ensuite, les abandonner symboliquement devant la cité judiciaire

pêche, nature et traditions (CPNT), a exprimé son appui à la Confédération paysanne. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, Droit au Logement, la Ligue communiste révolutionnaire, l'Union démocratique bretonne ont demandé la libération de M. Bové sans condition.

Dénonçant les mesures de rétorsion américaine sur certains produits français, la commission agricole du Parti socialiste avait plaidé, jeudi matin, pour sa mise en liberté « *dans un souci d'apaisement général* ».

Richard Benguigui et Jean-Paul Besset

Gerhard Schröder plaide pour la « défense éclairée des intérêts allemands »

BERLIN

de notre correspondant

Le chancelier allemand a défini, jeudi 2 septembre, sa doctrine de politique étrangère, dans un discours prononcé lors de l'installation à Berlin de la Société allemande de politique étrangère (DGAP) et dans une tribune publiée le même jour dans la revue des syndicats allemands *Gewerkschaftliche Monatshefte*. La vision de M. Schröder est celle d'une Allemagne qui veut assumer ses responsabilités et défendre ses intérêts sans complexes. Le chancelier a commencé par se défendre d'avoir une politique étrangère trop nationale, voire nationaliste. « *Toute politique étrangère qui prétendrait ne poursuivre aucun intérêt serait pure hypocrisie*. » Il a alors présenté la nouvelle doctrine allemande, inventant le concept de « *défense éclairée de ses propres intérêts* » (*Politik des aufgeklärten Eigeninteresses*). Celle-ci consiste en trois points décisifs : ne pas nier son propre intérêt et le faire savoir. Deuxièmement, définir son intérêt et le présenter avec des

arguments rationnels. Troisièmement, l'art consiste à trouver un équilibre entre nos intérêts nationaux et ceux de ses voisins, pour pouvoir présenter une position commune.

Cette position tranche avec celle de Helmut Kohl, qui prétendait défendre d'abord l'intérêt général en Europe, l'intérêt de l'Allemagne décollant ensuite de l'intérêt général européen. C'est ce qui a notamment conduit l'ancien chancelier à accepter de financer plus que les autres le budget de Bruxelles pour faciliter la construction européenne. Mais dix ans après la chute du mur, M. Schröder veut une Allemagne qui assume sa puissance, à l'égal des grandes nations. Le chancelier a constaté que l'autolimitation de la politique allemande a « *longtemps conduit à une prise limitée de responsabilité internationale* ». Selon lui, ce temps est révolu, et les partenaires de l'Allemagne la considèrent comme « *ayant les mêmes droits* ». « *L'Allemagne est bien conseillée de se considérer elle-même comme une grande puissance en Europe, comme*

nos voisins le font depuis longtemps, et de diriger en conséquence sa politique étrangère, pour la poursuivre dans le cadre des structures euro-atlantiques. » Comme son prédécesseur, c'est via l'intégration européenne et atlantique que M. Schröder veut défendre ses intérêts. Mais il existe une nuance de taille : alors qu'Helmut Kohl, européen de passion, faisait toujours verser une larme sur l'Europe, la guerre et la paix, Gerhard Schröder a une approche pragmatique, voire froide : « *L'Europe est une nécessité pratique* », écrit-il dans les *Gewerkschaftliche Monatshefte*. Et d'évoquer l'interpénétration des économies européennes, les raisons de sécurité, face aux migrations et à la criminalité internationale, qui rendent la construction européenne indispensable. « *Enfin, l'Europe est, si l'on veut, moralement une nécessité pour elle-même et le monde* », explique enfin le chancelier, évoquant alors la guerre au Kosovo.

M. Schröder sait qu'il doit savoir limiter ses prétentions en politique étrangère. « *La RFA a peut-être*

mieux appris que la plupart des autres pays à avoir une représentation indirecte de ses intérêts, qui ménageait ses voisins et partenaires. Pendant les décennies de souveraineté limitée..., les différents gouvernements ont développé la capacité extraordinaire de reconnaître les limites de leur capacité d'agir, de l'accepter et de l'utiliser dans l'intérêt du pays », écrit le chancelier.

Pour rassurer, il veille à marteler que sa politique étrangère se situe dans la continuité de la RFA et exclut une « *troisième voie allemande* », comme celle envisagée en économie avec Tony Blair. « *L'association serait trop proche avec les conséquences dévastatrices du Sonderweg (voie particulière) allemand, qui a conduit deux fois dans ce siècle à la mort et à la destruction sur tout le continent*. » Le chancelier a aussi tenté de rassurer sur les relations franco-allemandes (actuellement glaciales) expliquant que les deux pays resteraient « *à l'avenir le moteur de l'unification européenne* ». Il a enfin eu un mot particulier pour les juifs et Israël : « *Il ne doit pas et il n'y aura pas d'oubli ou de refoulement de l'Holocauste, de l'assassinat en masse des juifs et des peuples d'Europe... Je suis spécialement content que le premier chef de gouvernement étranger à venir en visite à Berlin soit le premier ministre israélien, Ehoud Barak, le 21 septembre*. » Mais ces propos classiques ne représentent plus comme naguère le fondement de la politique étrangère allemande.

Arnaud Leparmentier

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche - Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

Nouvelles actions de producteurs de lait et de fruits

LES PRODUCTEURS de lait et de fruits et légumes ont continué, jeudi 2 septembre, à manifester, un peu partout en France, leur refus d'accepter la baisse des prix de vente de leurs productions. Jean Glavany, le ministre de l'agriculture, a reconnu la gravité de la situation en déclarant, jeudi, au cours de l'inauguration d'un salon agricole à Saint-Sever, dans le Calvados, qu'« *il y a des crises graves, conjoncturelles, que nous devons traiter sans pour autant laisser croire que la guerre civile règne dans nos campagnes* ».

Dans le calme et à l'appel de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), les producteurs de lait ont maintenu la pression sur les industriels qui ont décidé de baisser de 5,4 centimes le prix du litre de lait. Quelque 350 agriculteurs ont manifesté, jeudi matin en Mayenne, dans plusieurs laiteries et grandes surfaces. Dans la banlieue de Rennes, 200 agriculteurs ont bloqué l'accès d'un supermarché pour dénoncer le « *rac-*

ket » que pratique, selon eux, la grande distribution. Des rassemblements similaires ont notamment eu lieu en Seine-Maritime, en Loire-Atlantique, dans le Nord, dans le Doubs, en Saône-et-Loire.

Les producteurs de fruits et légumes ont également maintenu leur mobilisation. Des dizaines d'agriculteurs ont déversé des pommes, jeudi, devant deux grandes surfaces à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et devant l'hôtel des impôts de la permanence d'un élu à Cavailon (Vaucluse). Les représentants du secteur des fruits et des légumes ont réclamé, jeudi, la création d'une « *centrale de vente* » pour permettre aux agriculteurs de se regrouper afin d'obtenir des meilleurs prix de la part de la distribution. Ils se sont, par ailleurs, déclarés satisfaits de l'« *électrochoc* » créé par le double affichage des prix, en vigueur depuis le 16 août, qui a, selon eux, atteint l'objectif d'une meilleure transparence des prix.

Luc Brommer

Non-lieu général dans l'affaire Diana

LES JUGES D'INSTRUCTION parisiens Hervé Stephan et Marie-Christine Devidal ont rendu une ordonnance de non-lieu, vendredi 3 septembre, en faveur des neuf photographes et du motard de presse mis en examen dans l'en-

quête sur l'accident qui avait coûté la vie à la princesse de Galles, à son compagnon Emad al-Fayed et au chauffeur de leur Mercedes, le 31 août 1997, à Paris. Les juges ont donc suivi l'avis du parquet de Paris (*Le Monde* du 19 août) qui avait requis un non-lieu général. Les magistrats estiment que les photographes et le motard, qui suivaient le couple pour le prendre en photo dans Paris, ne sont pas directement responsables de l'accident et qu'ils ne tombent pas non plus sous le coup de l'infraction de non-assistance à personne en danger. Les causes de l'accident survenu dans le tunnel du pont de l'Alma seraient la vitesse excessive et l'état d'ébriété du chauffeur, Henri Paul. Mohammed Al-Fayed, le père du compagnon de la princesse, avait annoncé son intention d'interjeter appel au cas où les juges prononceraient un non-lieu.

« La France et l'Allemagne : moteurs de l'unification »

À L'OCCASION de l'inauguration du nouveau siège berlinois de la Société allemande de politique étrangère (DGAP), le chancelier Gerhard Schröder a prononcé, jeudi 2 septembre, un discours dans lequel il a notamment déclaré :

« [Nos partenaires] attendent de nous aujourd'hui (...) que l'Allemagne assume en pleine responsabilité son rôle en Europe et dans le cadre de l'alliance euro-atlantique (...). Au cours des dernières semaines, on a beaucoup glissé sur les relations franco-allemandes. Il n'y a aucun doute : la France et l'Allemagne restent et resteront les moteurs de l'unification euro-

péenne. Entre Jacques Chirac, Lionel Jospin et moi, entre Hubert Védrine et Joschka Fischer - comme d'ailleurs entre d'innombrables Français et Allemands -, il est parfaitement clair que l'amitié franco-allemande est une affaire de cœur européenne, dans le meilleur sens du terme.

« On reproche parfois à ce gouvernement d'attacher trop d'importance aux "intérêts allemands". Je n'arrive pas bien à saisir ce reproche. La politique étrangère est fondée sur des intérêts. Toute politique étrangère qui prétendrait ne poursuivre aucun intérêt serait pure hypocrisie. Comme tous nos voisins, nous les Allemands avons aussi des intérêts nationaux. Le point décisif est seulement de savoir comment on définit ses intérêts et comment on les défend. Cela est particulièrement important, car, à l'époque de la mondialisation, per-

sonne ne peut réussir avec une politique strictement nationale.

« Je conçois la politique étrangère allemande d'aujourd'hui comme une politique en Europe et pour l'Europe. (...) La politique étrangère allemande est donc une politique de "défense éclairée de ses propres intérêts". Je choisis cette expression parce qu'elle implique trois idées : d'abord on ne doit pas nier son propre intérêt et on doit le faire connaître ; ensuite, on doit définir ses intérêts et les expliquer avec des arguments rationnels ; enfin, tout l'art consiste à trouver un équilibre entre ses propres intérêts nationaux et ceux de ses amis, afin de pouvoir défendre des positions communes.

« Comme la souveraineté allemande a été limitée pendant des décennies, la RFA a peut-être appris à mener cette politique de "défense éclairée de ses propres intérêts" mieux que beaucoup d'autres pays. Oui, elle a été obligée de l'apprendre. »